

# RAPPORT ADMINISTRATIF 2021



## Sommaire

1. Autorités communales
2. Population
3. Enfance
4. Adolescence et jeunes adultes
5. Aînés
6. Promotion économique
7. Logements
8. Sécurité communale
9. Culture
10. Sport
11. Aménagement du territoire
12. Bâtiments
13. Génie civil
14. Construction
15. Mobilité
16. Energie
17. Environnement
18. Espaces publics
19. Durabilité

20. Copie de Comptes
21. Organisation interne
22. Conclusion



## AUTORITÉS COMMUNALES

### Le Conseil municipal

Le Conseil municipal a la compétence de prendre des décisions - appelées délibérations - sur le budget annuel de la commune, l'affectation des terrains ou la construction de bâtiments par exemple, mais il n'a pas le pouvoir de rédiger des lois. Cette compétence appartient aux parlements cantonal (à Genève, le Grand Conseil) et fédéraux (Conseil national et Conseil des Etats).

Le Conseil municipal est élu pour 5 ans (depuis 2015) et le nombre de ses membres est proportionnel au nombre d'habitants de la commune. A Plan-les-Ouates, le nombre de Conseillers municipaux est de 25.

(A vérifier:)

#### **Glenna BAILLON**

Socialistes

#### **Luis BRUNSCHWEILER**

PLR

#### **Anita DE MITRI**

PDC

#### **Roberto DI GIORGIO**

MCG

#### **Véronique DUBOIS**

PLR

#### **Jérémy DUCREST**

MCG

#### **Sylvain DUPRAZ**

PLR

#### **Cédric EPENOV**

PLR

#### **Michel FAVRE**

PLR

#### **Romy FERRI ELIAS**

PLR

#### **Vincent GILLET**

PDC

#### **François HAAS**

Les Verts

#### **Nicolas LENOIR**

PVL - Fédération

#### **Marion LOGEAN**

Les Verts

#### **Christophe REVERSY**

Les Verts

#### **Philippe ROCHETIN**

PDC

#### **Nathalie RUEGGER**

Socialistes

#### **Alexandra SAAS**

MCG

## Laurent SEYDOUX

PVL – Fédération

## Marco SOLARI

Les Verts

## Barbara SOULIER

PDC

## Denis THORIMBERT

PDC

## Dominique TINGUELY

Les Verts

## Pierre TORRI

Les Verts

## Isabelle WILLIMANN

PDC

## Le Conseil administratif

Dans les communes de plus de 3'000 habitants, l'exécutif, élu tous les cinq ans, s'appelle Conseil administratif.

Il compte partout trois membres sauf en Ville de Genève (5). A tour de rôle, un membre du Conseil administratif exerce la fonction de maire pour un an, durant lequel il représente sa commune et préside d'exécutif. Toutes les fonctions décrites ici peuvent naturellement échoir à des hommes ou à des femmes.

Le Conseil administratif définit en début de législature un certain nombre de priorités polit-

iques pour la commune. Parmi leurs nombreuses fonctions, ils dirigent l'administration municipale, établissent le budget et les comptes communaux et représentent la collectivité publique.

## MONBARON Fabienne

PLR

## MAGNIN Xavier

PDC

## RODRIGUEZ Mario

Les Verts

## Maire pour 2020 – 2021

---

Xavier Magnin

## Répartition des dicastères

---

### Xavier Magnin

- Action sociale
  - Action sociale individuelle
  - Action sociale communautaire
  - Insertion professionnelle
  - Subventions
  - Loisirs socio-culturels (enfance, jeunesse, familles, aînés)
  - Ecoles
  - Parascolaire
- Culture
  - Programmation, activités et patrimoine culturel
  - La julienne
  - Fonds de décoration
  - Loisirs
  - Subventions
- Petite Enfance
- Ressources humaines

- Etat-civil
- Liens avec les entreprises
- Le Sapay

### Fabienne Monbaron

- Aménagement du territoire
- Constructions
  - Autorisations de construire
  - Projets, réalisations
- Sécurité
  - Police municipale
  - Pompiers
  - Protection civile
  - Samaritains
  - Domaine public
- Sport
  - Centre sportif des Cherpines
  - Infrastructures
  - Manifestations
  - Subventions
  - Promotion du sport
- Administration générale
  - Accueil
  - Informatique
  - E-administration
  - Communication

### Mario Rodriguez

- Finances
- Espaces publics
- Environnement
  - Energie
  - Déchets
  - Biodiversité
  - Durabilité
- Mobilité
- Réseau routier
- Bâtiments administratifs
- Immeubles communaux
- Génie-civil



## POPULATION - ENCOURAGER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Champ Ravy

Les activités de Champ Ravy ont été marquées par la crise sanitaire encore présente dans notre quotidien. Des coups d'arrêt et des reprises d'activités ont eu lieu entre la fin octobre et la mi-avril. Champ Ravy ainsi que Le Ravy ont rouvert de manière progressive leurs portes, notamment pour les cours dès le 19 avril.

Le café-restaurant Le Ravy après trois ans d'existence continue à développer son offre de services, notamment les livraisons des repas à domicile. Toujours à la recherche d'un équilibre du point de vue financier, ce dernier a été impacté par la crise sanitaire.

Grâce aux autorisations exceptionnelles octroyées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle par les autorités sanitaires compétentes, les activités organisées pour les adolescents ont pu continuer dans le respect des consignes sanitaires. La participation du Locados

au développement de Champ Ravy est d'une grande qualité. Le Locados assure également, de par sa mission première, un ancrage très positif des jeunes à Champ Ravy et dans le quartier.

Durant cette année, la plupart des activités de la VAQ Vélodrome association de quartier ont dû s'arrêter à cause de la crise sanitaire.

Les membres du Groupe de Gestion travaillent et organisent des activités et des fêtes de quartier favorisant la rencontre et le bien-vivre ensemble dans le quartier du Vélodrome. Malgré les annulations d'une bonne partie de la programmation, le Groupe est resté très soudé et a continué à réfléchir et à proposer des actions en accord avec les possibilités et contexte actuel.

Les cours ont très bien démarré dès la rentrée scolaire mais ont dû s'adapter dans leur fonctionnement et / ou s'arrêter.

Les activités du P'tidrome ont dû s'arrêter début novembre. Malgré ceci, cet espace collaboratif de jeux consacré aux enfants de 0 à 6 ans sous la responsabilité des adultes accompagnants conserve une forte fréquentation.

### Français au parc

Durant les deux dernières semaines des vacances d'été, du 16 au 27 août, dix cours de français ont été dispensés sur le Mail 2000, dans l'herbe, chaque matin de semaine pendant 1h30. Quatre enseignants se sont répartis les apprenants. L'enseignement s'est concentré sur des thèmes du quotidien (transport, santé, nourriture, etc.) basé sur le document de référence réalisé durant les éditions précédentes.

Un accueil pour les enfants était prévu chaque matin par quatre jeunes, dont deux faisaient partie des éditions précédentes.

### Don du sang

En accord avec le Centre de transfusion sanguine des Hôpitaux universitaires de Genève, une collecte de sang a été organisée juste après les fêtes. En effet, les statistiques démontrent que le nombre de poches de sang récoltées durant la période hivernale est bien inférieur aux autres périodes alors que le besoin en sang durant l'hiver est le plus élevé.

130 donateurs se sont présentés, 96 poches de sang ont été récoltées et 29 nouveaux donateurs se sont inscrits. Dans la catégorie nouveaux donateurs, on compte 14 jeunes entre 18 et 25 ans, soit quasiment 50%.

## Les manifestations communales

### Promotions citoyennes

---

Malgré une situation sanitaire compliquée, la Commune a décidé de maintenir la cérémonie des Promotions citoyennes et accueil des nouveaux naturalisés en 2021. Cet événement s'est tenu le lundi 31 mai 2021 sur l'esplanade de la Salle communale, en plein air, sous un beau soleil et dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

35 jeunes accédant à la majorité en 2021 et 14 nouveaux naturalisés ont été accueillis à cette occasion et ont reçu un présent de la part des autorités communales.

### Marché de Noël

---

Texte à venir en janvier

### Fête des 8P

---

Habituellement organisée le mercredi de la dernière semaine d'école, la cérémonie à l'intention des 102 élèves de 8P des écoles Pré-du-Camp et Champ-Joly (ceux du Sapay sont invités chaque année paire) qui terminaient leur parcours dans les écoles primaires communales s'est déroulée sous forme différente en raison de la pandémie COVID-19. Ainsi, les Autorités communales

(conseillers administratifs et municipaux délégués) ont accueilli, l'après-midi du jeudi 1er juillet, dans la salle communale, ces nombreux élèves avec quelques discours suivis de la remise d'une bande dessinée historique relatant la grande et la petite histoire de la commune, son patrimoine bâti et environnemental ainsi que ses traditions, malheureusement sans la présence de leur famille. Un goûter en musique a clôturé ce moment symbolique, adapté aux circonstances mais qui a été fort apprécié.

### Fête des Promotions

---

Le vendredi 2 juillet a permis à près de 750 élèves des écoles de Champ-Joly et Pré-du-Camp (ceux de l'école Le-Sapay sont invités chaque année paire) de profiter des nombreuses attractions installées autour de l'école Pré-du-Camp et le long du mail. Afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, les classes n'étaient pas mélangées et ont accédé aux carrousels selon un tournus défini. En raison de la situation sanitaire, le cortège et la grande fête populaire qui clôture l'année scolaire n'a pas eu lieu.

## Les permanences sociales ( aide sociale, insertion, impôts, juridique)

---

### Permanence impôts

En raison de la situation sanitaire, la prise de rendez-vous par téléphone a été maintenue, afin d'éviter des passages à la réception.

125 déclarations ont été déposées par la fiduciaire. 11 personnes de la Commune de Bardonnex se sont inscrites à la permanence.

### Atelier « Première déclaration »

Cet atelier était proposé sur deux dates, les 3 et 17 mars. Les deux ateliers se sont déroulés à Champ Ravy.

Tous les jeunes de 18 à 25 ans souhaitant s'inscrire à la permanence impôts (directement ou par leurs parents) ont été orientés vers cet atelier. 4 jeunes ont rempli leur déclaration.

### Subventions sociales

---

Le budget disponible pour les subventions en 2021 est de CHF 333'600.-. La commune a reçu 107 demandes de subvention, ce qui est légèrement plus bas qu'en 2020 (110 demandes). Le graphique ci-dessous présente la répartition des montants et le nombre d'organismes subventionnés par thème.

Nous pouvons observer une diminution entre 2020 et 2021 dans le montant des subventions pour le domaine de la précarité. Celle-ci s'explique notamment par une subvention exceptionnelle au projet des Sleep-in en 2020, pour une valeur de CHF 15'000.-.



## ENFANCE

### Ouverture de la crèche Zinzolin

Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses expériences est l'enjeu de l'accompagnement que l'équipe communale met en œuvre. La crèche Zinzolin n'est, à ce titre, pas un simple moyen de garde ; c'est aussi et surtout un lieu d'éveil, de socialisation, de découvertes, d'apprentissages où le bien-être et l'épanouissement de l'enfant sont respectés afin de favoriser son développement global.

Pour ce faire, ledit accompagnement de l'enfant s'articule autour de différents axes :

- Offrir un accueil multiâge en regroupant les fratries
  - Assurer la sécurité affective
  - Respecter le propre rythme de chacun
  - Favoriser l'autonomie de l'enfant
  - Proposer des activités d'éveil et de découverte
  - Développer une communication positive avec les enfants, les parents et entre collaborateurs
- Tous ces fondamentaux au bon développement de l'enfant sont ainsi pris en compte dans l'accueil au quotidien.

Ouverte depuis le 15 août, la crèche municipalisée Zinzolin accueille jusqu'à 32 enfants âgés de la fin de congé maternité à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h à 18h30. Les fratries sont réunies et des horaires libres sont proposés aux parents.

Les locaux de 460 m<sup>2</sup> sont situés dans le nouveau quartier des Sciers, proche de la forêt sur les hauts de la commune. L'institution accueille principalement des enfants qui vivent dans ce quartier et offre un cadre aménagé et sécurisé. Une équipe pluridisciplinaire de 16 personnes travaille autour d'un projet pédagogique porté sur l'approche à la nature et sur une sensibilisation aux écogestes.

Les ateliers des découvertes sont proposés chaque jour (sauf le mercredi) par tranche d'âge ce qui permet aux enfants de participer à des activités variées et structurées en tenant compte de leur stade de développement. Un cuisinier produit des repas et des collations en tenant compte des produits de saison.

L'adjointe institutionnelle, Madame Catherine BEZ, collabore et coordonne sa gestion d'équipe avec le Service de la petite enfance, tant au niveau administratif que pédagogique. L'entretien des locaux est effectué par une ent-

reprise de nettoyage professionnelle et un contrat de blanchisserie est conclu avec une entreprise sociale implantée sur le territoire communal.

### Déménagement du jardin d'enfants les Abeilles

L'été a été une année importante pour le jardin d'enfants Les Abeilles puisqu'il a quitté ses locaux dans lequel il se trouvait, situé au centre de la commune et plus précisément sur les hauts du Mail 2000, pour s'installer, le temps d'un chantier, bien entendu incompatible avec l'accueil des tout-petits dans le bâtiment de l'ex-école Champ-Joly CE, à seulement quelques pas des anciens locaux, en attendant une relocalisation définitive. Les locaux ont dû être adaptés afin de permettre l'accueil de 33 enfants par demi-journée.

Le bâtiment scolaire a été séparé en trois parties, avec des aménagements, des entrées et sorties indépendantes pour le jardin d'enfants, le JAPLO et le GIAP. Ces espaces sont fonctionnels et sécurisés. Le parc côté route de Base est parsemé de pelouse et offre une aire de jeux supplémentaire aux beaux jours.

Les locaux ont été répartis afin que chaque entité ait son propre « chez soi » et nous espérons que cette colocation entre petits (18 mois à 4 ans) et plus grands (4 à 12 ans) favorisera des échanges. Le jardin d'enfants provisoire comporte deux grandes salles de vie, une salle polyvalente, deux salles de bain et une pièce de rangement et de réunion pour l'équipe qui reste composée de deux éducatrices responsables du lieu de vie, une éducatrice du jeune enfant, trois assistantes socio-éducatives et une auxiliaire.

L'éveil et la socialisation restent les principaux objectifs de cette structure aujourd'hui installée dans un bâtiment qui a l'avantage d'être entièrement équipé pour l'accompagnement de jeunes enfants.

## Institutions de la petite enfance

La politique de la petite enfance est fondée sur 5 principes guidant ses actions :

- Vivre ensemble : apprendre à vivre en collectivité, construire des liens avec les parents, créer et développer le lien social
- Bienveillance : permettre à tout un chacun d'évoluer dans un contexte bienveillant
- Accessibilité : assurer l'accessibilité des différentes prestations d'accueil pour la population communale
- Qualité de l'accueil : garantir une cohérence et une qualité de l'accueil, harmoniser les pratiques
- Diversité : reconnaître la diversité de chacun, cultiver les différences, adapter les activités

La commune de Plan-les-Ouates mène une politique familiale active dans le domaine de la petite enfance. Elle propose au total 278 places d'accueil réparties dans 5 institutions, soit 225 places de crèches réparties dans les institutions CielBleu, Le Serpentin, VéloRouge et Zinzolin et 53 places d'accueil dans le jardin d'enfants Les Abeilles et la garderie Les Lutins. Cela représente, pour 2021, 501 enfants (445 familles) qui ont été accueillis tout au long de l'année (incluant les départs et arrivées de nouveaux enfants hors rentrée scolaire). 134 enfants, dont 66 habitants, demeurent en liste d'attente en novembre pour une place en 2021 (132 familles au total). Parmi ces 134 enfants, 26 familles restent en liste d'attente, bien qu'une place leur ait été proposée car

celle-ci ne correspondait pas totalement à leur demande. 18 familles ont refusé une place qui leur avait été proposée et ont souhaité rester en liste d'attente. Le personnel communal de la petite enfance représente 67 collaborateurs et 53.17 ETP.

Les divers plans de protection liés à la situation sanitaire nous ont forcés à adapter l'organisation de notre quotidien avec, notamment, la fin des moments de repas partagés entre adultes et enfants, la limitation des moments de partage entre les groupes, les institutions, le port du masque, l'aménagement des horaires et des locaux ainsi que l'augmentation des nettoyages. Toutes les animations et rencontres festives avec les parents ont dû être annulées, dont notamment le sirop dansant. Malgré ces événements, l'ensemble du personnel du service a su réagir pour continuer de proposer un accueil chaleureux et de qualité.

Les programmes pédagogiques construits par les équipes et les adjointes institutionnelles s'articulent, d'une part sur les grands axes du déroulement d'une journée d'accueil et d'autre part, sur des thèmes de réflexion élargie qui orientent continuellement le travail des professionnels vers une évolution.

## D'une référence individuelle à une référence collective

Durant cette année, la Commune a mis en place un système de références collectives pour l'accompagnement des enfants et des familles.

L'objectif est de privilégier les regards croisés sur l'enfant, la fratrie réunie, les enfants à besoins particuliers tout en gardant, pour le temps de l'adaptation, une personne responsable de l'accueil individualisé. Le souhait étant d'enrichir les observations faites et profiter des compétences de chaque membre de nos équipes. Renforcer l'identité professionnelle et se sentir concerné par tout enfant accueilli est un enjeu dans cette pratique innovante qui apporte une réelle cohérence à des pratiques institutionnelles attendues par le service.

## La nature au cœur des projets

La Commune a à cœur de sensibiliser à la nature les enfants qu'elle accueille. Chaque jour, le personnel se donne les moyens de partir jouer aux explorateurs et vivre des aventures en extérieur. Observer, écouter, le contact réel avec la nature est essentiel au développement et permet de prendre connaissance du monde qui nous entoure. Etre dans la nature, c'est développer multitude de compétences et enrichir ses connaissances.

## Les nouveaux cargos 8 places sont arrivés

A ce jour, ce sont les enfants dès 2 ans qui peuvent partir en ballade à bord des nouveaux cargos qui sont principalement utilisés dans le cadre des ateliers des découvertes pour pouvoir se déplacer et se rendre rapidement dans la nature.

## « La Biblio » et le livre dans nos crèches

Pour les institutions sont sélectionnés des assortiments de livres de qualité en fonction de nos besoins et des thèmes explorés avec les enfants. Ces supports de lecture dénichés sont de seconde main et ont été triés et choisis par Madame Chloé HOLZER, fondatrice de « La Biblio ». Une belle et intéressante collaboration qui a lieu plusieurs fois par année scolaire. Un lien autour de la lecture enfantine est proposé aux familles car des abonnements de La Biblio sont proposés. Chaque mois, l'enfant peut recevoir, dans sa boîte aux lettres, un livre sélectionné spécialement pour lui.

## Le potager de la crèche Cielbleu

Une étude a démontré que les enfants qui ont été initiés au jardinage dès leur plus jeune âge mangent en moyenne 15 % de fruits et de légumes de plus que les autres à l'âge adulte. En effet, on consomme plus de légumes une fois sensibilisé à la façon dont ils sont cultivés. Un groupe de travail s'est rapidement mis en place afin de faire vivre un projet porté sur la nature et

les valeurs en lien avec le programme pédagogique : le partage, l'entraide, le respect de la nature et la découverte. Les bacs de béton de la terrasse ont été remplis par de la nouvelle terre saine et enrichie afin de planter des comestibles, des plantes et des fleurs.

Les objectifs et intérêts pédagogiques étaient

- ludiques, de découverte et manipulation ;
- d'éveiller les enfants à la nature au travers des 5 sens et de diverses explorations sensorielles;
- de les sensibiliser à l'environnement ;
- de découvrir les outils de jardinage et du développement durable ;
- d'observer la pousse des éléments plantés et l'entretien dont ils ont besoin ;
- de sensibiliser aux différentes cultures saisonnières, locales et biologiques.

## L'esplanade de la crèche Cielbleu

L'équipe des ateliers de la crèche Cielbleu a aménagé l'esplanade au 1er étage de l'institution et a proposé des activités autour d'un thème durant toute l'année. Cette année, le thème choisi a été « les couleurs au fil des saisons ». Tous les mois une nouvelle couleur est abordée.

A la fin de chaque mois, Sébastien, le cuisinier de la crèche aborde également le thème dans ses menus et prépare un repas en couleur. Par exemple, la journée du vendredi 24 septembre, le repas était composé d'aliments orange.

## La crèche Velorouge dans le jardin d'Aymeric

Durant le « mois du goût », Aymeric, le cuisinier de la crèche VéloRouge et habitant sur la commune, a invité les enfants dans son portager afin d'y découvrir des courges géantes, des courgettes et ramasser des pommes de terre et bien d'autres légumes. Ils ont pu ainsi, humer, goûter, toucher, ressentir les bruits et odeurs du jardin. Une dégustation de tomates et de fraises a ravi les papilles des enfants.

## Subventions 0-4 ans

Des subventions dans le domaine de la petite enfance ont été octroyées.

La volonté de la commune n'est pas de se substituer aux associations qui gèrent par un comité les 2 institutions petite enfance subventionnées. La commune apportant sa part de subvention a un droit de regard sur la gestion administrative et financière, formalisé par la signature d'une convention. Les engagements du personnel sont réalisés par le comité desdites associations.

Le jardin d'enfants Les Abeilles dispose d'une capacité d'accueil de 33 places et accueille des enfants dès 24 mois révolus jusqu'à la rentrée scolaire. Ces places d'accueil sont réparties en deux groupes et les placements se font sur des prestations à horaires restreints par demi-journée.

La crèche Le Serpentin, institution à prestations élargies (sur des journées entières) dispose d'une capacité d'accueil de 97 places et accueille des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la rentrée scolaire. Un comité de parents bénévoles supervise le bon fonctionnement de l'association et reste le premier partenaire avec la commune de Plan les Ouates qui subventionne cette institution.

Une étroite collaboration avec le Service petite enfance est mis en place afin de respecter les critères d'attribution des places qui sont octroyées en tenant compte de la liste d'attente communale.

L'année 2021 a également été marquée par le retrait de la Commune de Plan-les-Ouates de l'Association pour l'accueil familial de jour Genève sud-ouest (AFJ-GSO). Cette décision a été motivée par plusieurs facteurs dont le nombre restreint d'accueillantes familiales de jour exerçant sur la commune, le nombre restreint d'enfants en âge préscolaire bénéficiant de ce type d'accueil ainsi que les surcoûts liés à l'application du salaire minimum ayant également des répercussions sur les tarifs payés par les parents. Les familles habitant la commune et impactées par cette décision se sont vues proposer une place d'accueil en crèche ou en jardin d'enfants.

## Ecoles

A la rentrée scolaire 2021-2022, 1'325 élèves (dont 608 élèves scolarisés au Sapay) fréquentent les établissements Champ-Joly/Pré-du-Camp et Le-Sapay. En comparaison, à la rentrée scolaire 2020-2021, 1'239 élèves (dont 485 élèves scolarisés au Sapay) étaient inscrits.

## Restaurant scolaire « Le Paradîne » et activités parascolaires

Jusqu'en juin 2021, ce sont 489 élèves qui sont inscrits au GIAP pendant la pause de midi, avec une moyenne de 360 élèves fréquentant le restaurant scolaire communal chaque jour. Dès septembre, ce sont à nouveau 489 élèves inscrits avec une moyenne de fréquentation journalière de 392 élèves.

Depuis la rentrée scolaire 2020, les repas sont préparés et livrés par la Fondation PRO entreprise sociale privée, dans nos trois restaurants scolaires labellisés Fourchette verte junior et GRTA : Vélo-drome, La Galette et Salle communale.

## Jardin d'Aventures de Plan-les-Ouates (JAPLO)

Accueil libre : le JAPLO propose un accueil libre pour les enfants de 6 à 12 ans, tous les jours après l'école ainsi que le mercredi toute la journée et durant les vacances scolaires. La fréquentation habituelle est de 25 enfants.

## Mercredis aérés et Centre aéré d'été

### Mercredis aérés :

24 enfants, de 4 à 8 ans déjà scolarisés, peuvent être accueillis chaque mercredi en période scolaire. Cette année, 15 enfants sont inscrits en journée, 9 en matinée et 1 pour l'après-midi, ce qui reste stable par rapport à l'année 2020-2021.

## Centre aéré d'été :

45 enfants, de 4 à 8 ans déjà scolarisés, peuvent être accueillis durant les trois premières et trois dernières semaines de vacances scolaires d'été. Ils sont encadrés par une équipe d'animation socioculturelle engagée par la FASe. Cette année, en moyenne hebdomadaire, 41 enfants en juillet et 39 en août ont fréquenté le centre aéré d'été. Le Centre aéré d'été a pu se dérouler normalement, malgré les mesures sanitaires. Il a toutefois été déplacé exceptionnellement à l'Ancienne buvette des Cherpines en raison de travaux se déroulant durant l'été à proximité du lieu habituel de La Galette.

## Prix communaux - Etablissements de l'enseignement du secondaire II

17 prix d'une valeur de CHF 300,-- chacun ont été attribués aux élèves ayant obtenu la meilleure moyenne (min. 5.0) parmi tous les établissements du secondaire II cantonaux, à leur CFC ou certificat de maturité (résidant sur la commune) ou pour avoir fait preuve d'un engagement remarquable au niveau social ou d'une grande solidarité et d'entraide (non-résidents admis).

## Subventions scolaires et associatives jeunesse 4-12 ans

Des subventions sont octroyées :

- aux établissements scolaires pour les sorties scolaires (camps, courses d'école, visites, transports), spectacles, manifestations/fêtes, documentation, bibliothèque et projets pédagogiques;
- aux colonies et associations de loisirs membres du GLAJ qui ont accueilli des enfants domiciliés sur la commune de Plan-les-Ouates;
- à différentes associations qui proposent des prestations de loisirs pour les enfants (Colonie Arc-en-Ciel, Ludothèque, JAPLO, Bataille des Livres).



## ADOLESCENCE ET JEUNES ADULTES

### Recrutement en direct

21 entreprises ont participé à ce recrutement pour sélectionner leurs futurs apprentis. Des jeunes se sont inscrits en ligne, afin d'aller à la rencontre des entreprises en vue d'obtenir une place d'apprentissage.

La conseillère en insertion du SASJ a accompagné des jeunes de 18 à 25 ans dans le cadre des inscriptions en ligne, ainsi que dans la préparation de leurs dossiers de candidature et de leurs entretiens en visioconférence.

Durant la période des Recrutements en ligne (RL) (de février à août 2021), la Commune met également à disposition des jeunes qui ne disposent pas des ressources techniques nécessaires un espace et des postes de travail – dans le respect des directives sanitaires –, pour effectuer les entretiens virtuels.

### Locaux de musique et de danse **EVDMQ**

La Commune compte trois locaux de musique et une salle de danse à l'École de Champ-Joly, quatre locaux de musique au Groupement intercommunal Le Sapay et un local de musique à La villa. Tous sont destinés aux jeunes de moins de 25 ans de la Commune.

La mise à disposition d'un local est gratuite mais sanctionnée par une convention d'utilisation signée par toutes les parties. Étant donné que les groupes de La villa sont soumis au fonctionnement du lieu, les conventions ne sont pas établies pour le local de La villa. En contrepartie, les groupes utilisateurs de tous les locaux doivent être prêts à fournir une prestation gratuitement dans l'année. Pour avoir droit à un local, une demande écrite doit être transmise à la Commune, sous forme de projet qui est évalué par le personnel responsable des locaux.

20 groupes de musique et de danse ont utilisé les locaux en 2020-2021. Ce qui représente 85 personnes.

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie et les différents projets de la Commune de Plan-les-Ouates ont été impactés. Plusieurs animations ont été imaginées sur l'ensemble du quartier du Vélodrome tout en séparant les différents groupes, pour conserver le maximum d'activités et ainsi pouvoir animer le quartier.

Le rendez-vous de l'été a été entaché par les mesures sanitaires mais également par une météo très capricieuse. En effet, sur l'ensemble des deux premières semaines d'été, presque 10 jours de pluie se sont déroulés en continu. La glissade géante qui est l'une des attractions phare n'a pas pu être utilisée et les activités ont été adaptées de jour en jour.

Lors de la dernière semaine de vacances, une expérience unique pour les habitants a été mise en place: un parcours Ninja Warrior sur le Mail 2000.



## AÎNÉS

### Gym Senior

La sédentarité et les chutes sont des risques très présents pour les personnes avançant en âge. La pratique d'une activité physique adaptée et régulière en constitue la meilleure prévention. Or, la pandémie a drastiquement diminué l'activité physique et sociale de nombreuses personnes durant l'année 2021.

Outre le fait de préserver la santé et l'autonomie, les cours de gym ont l'avantage de resserrer les liens entre les participant-e-s et d'offrir une vie sociale plus épanouie.

Entre le 5 juillet et le 26 août 2021, 16 cours de gym ont été organisés les lundis et jeudis matin de 9h15 à 10h15, avec une monitrice professionnelle de Gym Senior – Pro Senectute. Chaque matinée a compté entre 30 et 45 personnes.

### Noël des Aînés

Texte à venir en janvier

### Sortie des Aînés

La traditionnelle sortie des Aînés s'est déroulée le 4 septembre 2021.

Elle a permis aux personnes présentes de découvrir ou redécouvrir la région de Neuchâtel et particulièrement le Musée Le Laténium. Ensuite, les Aînés se sont rendus au port de Hauterive/Laténium pour un déjeuner croisière sur les lacs de Neuchâtel et Morat. Une balade à pied a conclu cette journée ensoleillée.

### Plan canicule

Un courrier a été envoyé le 5 mai aux 576 foyers d'aînés de la commune de 75 ans et +. Chaque courrier était accompagné des « trois règles d'or » à adopter en cas de forte chaleur et d'un formulaire d'inscription au plan canicule. Sur les 576 foyers, 301 ont retourné le formulaire en mentionnant s'ils souhaitaient être contactés ou non en cas de canicule.

En 2021, ce sont 25 foyers, soit 30 aînés, qui ont souhaité être contactés en cas de canicule. Le nombre d'inscrits est inférieur à l'année précédente. Les aînés disent souvent connaître les gestes à effectuer en cas de fortes chaleur, et sa-

voir comment garder leur logement frais.

Chaque foyer de la liste a été contacté au début du mois de juin, afin d'établir un premier contact, définir une éventuelle période de vacances, ainsi qu'une personne de contact en cas de non réponse en période de canicule. Ces informations ont été recensées et transmises à l'entreprise Sitex, afin qu'elle puisse contacter les aînés concernés en cas de canicule.

Il n'y a eu cette année aucune alerte canicule déclenchée par le Service du Médecin cantonal.

### Journée internationale des personnes âgées

Aujourd'hui dans le monde, environ 700 millions de personnes ont plus de 60 ans. Elles seront 2 milliards en 2050, soit plus de 20% de la population mondiale.

Le vendredi 1er octobre, la Commune a proposé deux événements pour célébrer cette journée : une animation de sensibilisation aux problématiques liées à l'âge grâce à son simulateur de vieillissement et un tournoi intergénérationnel de tennis de table.

Entre 14h30 et 16h, sur la Place des Aviateurs, les passants pouvaient tester le simulateur de

vieillesse en réalisant des tâches de la vie quotidienne. Ils pouvaient ainsi se mettre dans la peau d'une personne âgée en revêtant des orthèses aux bras et/ou aux jambes simulant les dommages de l'arthrose, et accomplir un petit parcours sur la place. Ils pouvaient également chausser des lunettes affectant la vue ainsi qu'un casque anti-bruit, et ouvrir un courrier et le lire, éviter des obstacles par terre, sortir de la petite monnaie, tenir une conversation, etc. Parallèlement, des affiches résumant les princi-

paux troubles apparaissant durant la vieillesse étaient exposées sur la place.

À 16h30, le tournoi intergénérationnel de tennis de table a débuté au Vélo-D. Celui-ci avait été organisé en amont avec les Blés d'Or et le Locados. Ainsi, 6 équipes intergénérationnelles ont été constituées début septembre, leur permettant de s'entraîner pendant 4 semaines durant les accueils libres. Une 7e équipe composée de deux jeunes a rejoint le tournoi.

21 matches en double ont eu lieu, chaque équipe jouant une fois contre toutes les autres. À 19h, une remise des prix a récompensé les trois meilleures équipes et offert un lot de participation à chacun.

## **Noces d'or, de diamant et de platine**

Texte à venir en janvier



## PROMOTION ÉCONOMIQUE **Événements et manifestations**

### **Soutien aux entreprises dans le cadre de la pandémie**

Le dispositif de soutien au tissu économique local mis en place en 2020 a été maintenu en 2021 (accompagnement et suivi concernant les procédures administratives, orientation des entreprises sur les démarches d'obtention de prêts, mesures sanitaires à mettre en place, etc.).

La page y relative du site web de la commune a également continué à être alimentée, rassemblant et relayant les principales informations sur les mesures mises en place par la Confédération, le Canton, les organismes de soutien voire les autres communes.

Enfin, dans le cadre de l'aide d'urgence COVID-19 à l'attention des secteurs économique, social, culturel et associatif de la commune, plus de 100'000 CHF ont pu être attribués à des indépendants, TPE et PME établis sur le territoire communal. Une vraie « bouffée d'oxygène » pour ces acteurs centraux de notre tissu économique dans un contexte compliqué pour eux.

### **Petit-déjeuner matchmaking et accueil des nouvelles entreprises**

Les éditions des « petits déjeuners d'accueil des nouvelles entreprises » (co-organisés avec l'aziplo) et « petits déjeuners matchmaking » prévues pour 2021 ont malheureusement dû être annulées en raison de la pandémie, comme cela avait déjà été le cas en 2020.

### **Journée des Entreprises**

La journée des entreprises a pu quant à elle être maintenue et a eu lieu comme chaque année début octobre à l'Espace Vélodrome. Celle-ci avait pour thème « Former l'avenir et avenir de la formation », sujet d'actualité décliné en deux tables rondes et abordant la question premièrement du point de vue des jeunes (quel parcours pour travailler en 2030 ?), puis du point de vue des entreprises (quels besoins en main d'œuvre, formation ?)

Les visites d'entreprises ont permis aux participants de découvrir les entreprises sociales nouvellement installées à l'Espace Tourbillon et le

siège romand des Ascenseurs Schindler SA. La traditionnelle visite de la Fongit et de ses start-ups incubées était également au programme.

Au total, ce sont un peu plus de 120 représentants du tissu économique local qui ont participé à cette journée en assistant aux tables rondes, en participant aux visites d'entreprises ou en prenant part à la session de matchmaking du matin.

### **Autour du temps**

Pour la première fois cette année, l'événement « Autour du Temps » a mis en lumière, fin octobre, les principales manufactures horlogères ainsi que la multitude de sous-traitants, d'ateliers d'art ou de start-ups présentes sur le territoire de la commune. Très diversifié, le programme proposait un parcours de visites d'entreprises, une exposition inédite, des ateliers d'initiation à l'horlogerie et des conférences.

Cette première édition s'est révélée être un véritable succès. Sur le plan médiatique tout d'abord, avec plus d'une vingtaine d'articles et reportages dans plusieurs médias locaux et régionaux. Sur le plan populaire ensuite, avec plus de 50 visites affichant complet (sur 70) au moment de la clôture des inscriptions. Ainsi, ce sont plus de 600

passionnés et curieux qui ont ainsi pris part à ces visites, dont plus de 150 jeunes (classes accompagnées, apprentis, étudiants, en recherche de formation ou simplement intéressés par d'horlogerie).

Les trois balades horlogères dans la ziplo et les trois ateliers d'initiation à l'horlogerie ont eu aussi affiché complet. Au total, avec les conférences et l'exposition – organisée autour d'un tracé permettant d'expliquer les différentes facettes du monde horloger – ce sont donc plus de 1'000 visiteurs qui ont fréquenté cette première édition d'« Autour du temps », apportant la preuve si besoin était que l'horlogerie et ses coulisses suscitent un fort intérêt à Genève et dans la région.

A noter que les visiteurs provenaient évidemment de Genève et de sa région, mais aussi d'autres cantons, de France, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie ou encore de Belgique.

## Accueil d'une délégation du SDOL

---

Une délégation du SDOL (Stratégie de Développement de l'Ouest Lausannois) comprenant une quarantaine d'élus et responsables communaux lausannois a été reçue mi-novembre à Plan-les-Ouates. L'occasion notamment d'une visite de l'Espace Tourbillon et d'un échange avec Xavier Magnin, Conseiller administratif, sur la ziplo, sa gouvernance et son développement dynamique.

## Proximité et écosystème économique

### A la rencontre des entreprises

---

Comme chaque année, de nombreuses rencontres avec les entreprises locales ont eu lieu, à leur demande ou à la nôtre. Objectif : prise de température du tissu économique local, préparation de l'événement « Autour du temps » mais aussi traitement de leurs demandes (recherche de locaux, mise en relation, résolution de problèmes divers). Ces rencontres et échanges sont complétés par une veille économique en ligne et dans les médias, permettant d'avoir une image claire et « en temps réel » de la situation de notre économie.

## Liens avec l'aziplo et les organismes de soutien

---

Un dialogue et une collaboration rapprochée ont été maintenus avec l'aziplo, notamment dans le cadre de la pandémie. L'occasion pour l'association de remonter un certain nombre de requêtes et retours des entreprises dans le cadre de cette situation inédite, mais aussi de cocréer et alimenter une page sur le site web de la commune recensant les commerces et entreprises continuant à offrir leurs services à Plan-les-Ouates durant les périodes de semi-confinement.

Dans le même ordre d'idée, des contacts réguliers ont lieu avec les organismes de soutien aux entreprises (OPI, FAE, Fongit), ainsi qu'avec la FTI dans le cadre de projets spécifiques ou de la commission EcoParcs.

### Accompagnement à l'implantation

---

Parallèlement, les entreprises intéressées à implanter leurs activités à Plan-les-Ouates ont été reçues, renseignées et accompagnées dans leurs démarches.



## LOGEMENTS

La Commune de Plan-les-Ouates est propriétaire d'un parc immobilier comprenant 486 logements. Ce patrimoine doit être géré selon des principes d'économie rationnelle, mais n'a pas pour vocation de fournir des rendements financiers supérieurs aux besoins d'entretien et de conservation. La gestion de ces logements est confiée à des régies sur la base de contrats de mandat dûment signés entre les parties. 16 logements ont été attribués par la Commune durant l'année, dont 6 attributions grâce à des gens qui libéraient un logement communal et 7 attributions pour personnes en situation de précarité ou d'urgence. Les personnes en recherche de logement s'inscrivent à l'accueil de la Mairie, qui tient à jour une liste des demandes en cours.

## Statiques des attributions

### Attributions

| Nombre de pièces | Secteur |
|------------------|---------|
|------------------|---------|

| Nombre de pièces | Secteur       |
|------------------|---------------|
| 5                | 6 PDC 5       |
| 4                | 5 Aviateurs 5 |
| 3                | 14 P1D 4      |
| 3 attique        | 1 P1 4        |
| 5 attique        | 1             |
| 2                | 1             |
| total            | 29 29         |

### Détails

3 appartements ont été attribués avec des points de précarité.

1 appartement a été attribué pour une clause d'urgence.

8 attributions ont permis de libérer un logement dont 1 cas de sous-occupation et 2 attributions en cours pour des 3 pces au 8 ch.de Vers et Honnegger. (insérés dans le tableau des attributions).

29 logements ont été attribués par l'accueil de la Mairie et 79 logements ont été attribués aux Sciers par la régie Grange, soit 108 logements communaux attribués en 2021.

## Statistique du parc immobilier régie Grange

### Régime Appartements

|         |     |
|---------|-----|
| Libre   | 201 |
| HM*     | 12  |
| HM-LUP* | 37  |
| LGZD*   | 30  |
| Total   | 280 |

\*Les Sciers (79)

## Statistique du parc immobilier régie Naef

### Régime Appartements

|       |     |
|-------|-----|
| Libre | 181 |
| HLM   | 36  |
| HM    | 48  |
| Total | 265 |

**Total : 545 logements communaux**



## SÉCURITÉ

### Les contrôleurs du stationnement et les nouveaux moyens de contrôles

Afin de renforcer le service administratif de la police municipale, une nouvelle assistante a été engagée le 11 janvier 2021,

#### Contrôle du stationnement internalisé

En 2020, les autorités communales ont pris la décision de cesser le contrat avec la Fondation des Parkings. Celle-ci s'occupait du contrôle du stationnement à Plan-les-Ouates depuis 2013. Le secteur du contrôle du stationnement de Plan-les-Ouates a été créé le 1er avril 2021. L'équipe de contrôleurs du stationnement se compose de trois personnes, une femme et deux hommes, travaillant à plein temps. Ils portent un uniforme bleu et sont facilement reconnaissables.

Ils patrouillent tout au long de la semaine dans les rues de la ville afin de s'assurer que les usagers de la route respectent bien les zones et

autres règles du stationnement. Ils se doivent également d'informer et expliquer aux personnes avec qui ils ont contact les différentes zones « bleue, blanche, 3h, 15h » et les moyens d'être en conformité « disque, macaron, Presto-park, horodateur ».

Nos agents du stationnement portent une attention particulière à la sécurité des automobilistes et autres usagers de la route et malgré le fait que la verbalisation des véhicules ne soit pas toujours la partie la plus appréciée de leur travail, ils ont reçu un bon accueil et les échanges avec la population se passe majoritairement bien.

Leur mission ne s'arrête pas là, ils sont également en charge du remplacement de nos patrouilleuses scolaires. Cette partie de leur travail leur permet de côtoyer les plus jeunes de nos concitoyens et c'est avec plaisir qu'ils s'occupent de leur sécurité.

Ils ont également repris certaines tâches dévolues aux policiers municipaux, notamment la gestion des horodateurs et de l'affichage. Cette collaboration est fructueuse et permet aux APM

de se recentrer sur leurs missions de sécurité et de proximité.

Ils ont su s'intégrer rapidement et après 9 mois d'activité, c'est avec satisfaction que nous pouvons tirer un bilan positif de leurs activités.

#### La collaboration avec la société FRANIC

Dans le même temps et pour optimiser le travail des contrôleurs du stationnement, la Commune a modernisé et numérisé le contrôle des amendes pour le stationnement en concluant un partenariat avec l'entreprise « Ateliers FRANIC ». Ces nouveaux équipements permettent d'améliorer le contrôle en ayant accès aux différentes informations comme par exemple les macarons dématérialisés et permet les prises de photos pour les relevés en zone bleue ou blanche. L'amende est informatisée ce qui évite le travail « manuel », minimisant ainsi la double gestion manuscrite. Le travail administratif a également pu bénéficier de ces nouvelles technologies en automatisant l'entrée des amendes d'ordre dans le système informatique. Un gain de temps et une amélioration liée à la disparition des erreurs

humaines.

Plan-les-Ouates est la première commune du canton à avoir décidé de travailler avec cette société et cette solution, elle tire également un bilan positif de cet investissement.

## Le paiement par téléphone avec l'application PrestoPark

Pour terminer les améliorations liées à la gestion des parkings payants, il a été également conclu un partenariat avec la société IEM qui, en plus de la gestion des horodateurs, propose l'utilisation de l'application PrestoPark (paiement par téléphone portable). Celle-ci donne une nouvelle liberté à la gestion des dépenses dans les parkings de la Commune. En quelques clics, vous pouvez vous enregistrer gratuitement sur la plateforme. Vous avez alors accès à la gestion de votre temps de stationnement, à la minute près. Vous pouvez l'ajuster en le stoppant ou en l'augmentant afin de payer votre parking au plus juste en fonction de votre heure d'arrivée et de départ. Une recharge à distance est également possible. L'onglet « historique » vous permet de voir et garder vos justificatifs de transactions. Cette amélioration évite la monnaie et les perturbations éventuelles des machines et vous permet une simplification de vos paiements.

Les horaires des contrôleurs du stationnement sont variables. Les parkings de la commune sont payants de 8h à 19h, du lundi au vendredi et les contrôles se font également en fonction du régime de stationnement des zones.

Les horaires d'ouverture du guichet sont les suivants :

Lundi - Mardi – jeudi : de 14 h à 17 h.

Mercredi : de 09 h à 12 h.

Vendredi: fermé

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00.

## La police municipale

Avant de présenter les activités déployées en 2021, il est présenté une synthèse de la petite et moyenne criminalité à Plan-les-Ouates.

## Activités délictueuses (arrêté au 15 décembre 2021)

### Les cambriolages :

50 cas signalés (45 en 2020 et 99 en 2019)

Les secteurs les plus impactés ont été le centre/Voirets.

Les villas et les appartements sont les plus touchés par ce phénomène.

La majorité des délits ont été commis entre 0900 et 2100 et le mois de juin a été le plus impacté avec 11 cas.

### Les vols :

139 cas contre 137 cas une année auparavant. Le phénomène est stable.

Les vols dans les véhicules et de véhicules ont connu une forte baisse

Le secteur du centre est le plus impacté du fait de la concentration de la population et des zones commerçantes plus importantes

### Les incivilités

82 cas en 2021 contre 88 en 2020. Toutefois leur impact financier évolue peu avec 38'000 CHF pour l'année en cours contre 34'000 CHF en 2020.

Le travail de prévention, de présence sur les secteurs permet de dissuader la commission d'infractions. Lorsque des auteurs sont interpellés, pour les plus jeunes, du travail d'intérêt général et des discussions avec les autorités ont permis de faire comprendre ou prendre conscience des actes commis.

### Les accidents

En 2021, il a été enregistré 110 accidents de la circulation contre 101 accidents l'année précédente.

Les « points noirs » : rte de Saint-Julien/rte du Camp et rte Saint-Julien/rte Vélodrome

Le nombre d'accidents est stable avec une centaine de cas par année.

Il est à relever qu'au cours des 10 dernières années le flux de circulation sur le canton ont augmenté de 16 % et même de 30 % sur le secteur Saint-Julien.

## Les activités de la police municipale

Chaque année la police municipale répond à plusieurs milliers d'appels venant de citoyens, de commerçants, de services communaux ou cantonaux. Il s'agit principalement pour des affaires de circulation (véhicules gênants, routes dangereuses, problèmes de circulation) et pour des affaires liées à la sécurité et la salubrité ou la tranquillité (bruits, conflits, tags, salissures, regroupement de personnes)

Les « points chauds » de la commune sont redéfinis à plusieurs reprises dans l'année et la présence des agents de la police municipale y est accentuée. Cette visibilité accrue sur les secteurs « sensibles » permet d'éviter un nombre certains d'incivilités et de délits et une baisse notable des incivilités se dessine au fil des années.

Il est relevé également une baisse des contrôles de circulation sur l'année, car durant la pandémie, les flux de circulation ont fortement diminué. Le télétravail a également permis de limiter les déplacements en voiture et par conséquent le nombre d'accidents.

Ces types d'infractions impactent le sentiment de sécurité.

Les accidents et les problèmes de circulation routière sont également des facteurs insécurisant.

Les horaires des patrouilles de la police municipale sont adaptés afin de mieux répondre aux problèmes et besoins de la population, soit :

Du lundi au mercredi : de 07 h à 22 h.

Jeudi et vendredi : de 07 h à 24 h.

Samedi : de 18 h à 24 h.

### Sécurité

Les dossiers représentent un tiers de l'activité avec un millier de réquisitions/patrouilles/initiatives.

Un travail de prévention et dissuasion est effectué quotidiennement. Cela se traduit par des patrouilles à pieds, vélo et en voiture sur tous les secteurs, ceux étant le plus « criminogènes » étant privilégiés.

La dissuasion par des contrôles de véhicules/personnes permettent également de marquer une présence dissuadant les infractions.

Les affaires liées au bruit ont fortement augmenté durant cette année dus également au COVID Les dossiers liés aux stupéfiants ont été divisées par deux avec 8 affaires.

|   | 2021 | 2020 |
|---|------|------|
| Patrouille Prédire-Sécurité             | 445  | 450  |
| Contrôles (personnes et véhicules)      | 246  |      |
| Affaires de drogue                      | 8    | 18   |
| Affaires de bruit                       | 125  |      |
| Conflits                                | 91   |      |
| Points de contacts, missions planifiées | 889  |      |

## La circulation

Les dossiers liés à ce thème représentent un tiers de l'activité avec un peu plus de 1100 affaires dont les principales sont détaillées ci-dessous : Lors des contrôles de circulation et du stationnement, les agents ont apposé 1800 amendes d'ordre. Un tiers représentent des infractions liées au stationnement, un tiers pour des infractions avec gêne et mise en danger de la circulation (ex : passages piétons, lignes jaunes, virage etc.) et un tiers pour des infractions roulantes (ceintures, feu rouge etc.).

247 contraventions ont été rédigées pour dénoncer les infractions les plus graves.

Des campagnes de prévention et de sensibilisation ont été réalisées lors desquelles des messages de prévention et d'avertissement ont été diffusés.

Les agents placent également des appareils préventifs qui indiquent la vitesse de passage des usagers. Ils permettent également d'établir un rapport objectif des flux de circulation, des vitesses notamment.

|  | 2021 | 2020 |
|--|------|------|
| Contrôles de circulation                               | 241  | 510  |
| Contrôles du stationnement et véhicules gênants        | 152  | 125  |
| Plantons de circulation et appui à la police cantonale | 234  | 180  |

## Le domaine public

Pour cette année particulière et exceptionnelle, le nombre de manifestations a fortement chuté. Par contre, les agents ont procédé à de nombreux contrôles d'établissements pour veiller au respect des règles en lien avec le COVID.

|   | 2021 | 2020 |
|---|------|------|
| Autorisations de manifestation/stands d'information | 89   | 55   |

## Le travail administratif

Le travail administratif est également en constante évolution. Le nombre de courriers, dossiers, enquêtes et rapports à rédiger augmentent d'année en année.

## La protection civile - l'ORPC

A la fin de l'engagement du 28 décembre 2020, l'ORPC pensait avoir fini d'intervenir pour la lutte contre le SARS-CoV-2. C'était sans compter sur l'apparition de nouveaux variants qui ont provoqué de nouvelles mobilisations de la protection civile. A la grande différence c'est que cette fois, la protection civile était préparée.

L'ensemble de ces engagements pour lutter contre le SARS-CoV-2 a permis à des astreints de vivre une expérience inoubliable. Pour la plupart, les missions confiées à l'ORPC Salève, étaient loin de leur domaine d'activité professionnelle. L'ensemble des engagés ont dû s'adapter, faire preuve de compassion et d'abnégation pour remplir leur devoir.

## Personnel

### Effectifs et organigrammes

La compagnie de l'organisation régionale de protection civile Salève est articulée de la manière suivante :

- Commandant et suppléant
- Etat-Major de compagnie
- Protection et assistance
- Appui technique
- Collaborateur d'état-major
- Logistique

L'ensemble de la compagnie est constitué au 31.12.2021 de 263 astreints. L'ensemble des hommes sont des miliciens y compris le commandant et le responsable de la logistique.

### Promotions

Malgré le maintien des formations, il n'y a pas eu de promotions au sein de l'ORPC Salève cette année.

## Instruction

### Etat-Major (EM)

Avec la pandémie en toile de fond, l'OCPPAM a maintenu l'interdiction des Etats-Majors jusqu'à la fin août. De ce fait l'Etat-Major de l'ORPC Salève s'est réuni à deux reprises en 2021, les 1er septembre et 3 novembre.

Ces rapports ont permis de préparer l'année 2022 avec l'espoir de jours meilleurs et un retour vers la normale. Ils ont permis de mettre à niveau l'information à l'ensemble des cadres responsables de services.

### La compagnie

| Formation                               | Intitulé            | Dates         | Activités  | Remarque:   |
|---|---------------------|---------------|--|---|
| Chefs de service                        | Cours de cadres     | 15 janvier    | Finalisation des préparatifs pour le cours de répétition du mois de mars   | Annulé par le canton  |
|   |                     | 5 février     | Contrôle et essais des sirènes mobiles   |   |
| Appui technique, assistance, logistique | Cours de répétition | 15 au 19 mars | Contrôle périodique des abris (CPA), Liste de contrôle de l'entretien (LCE), Appui technique à la commune de Troinex | Uniquement la logistique pour le LCE, le rest annulé sur ordre d canton |
|   |                     | 16 avril      | Finalisation des préparatifs pour le cours de répétition du mois de juin   |   |

| Formation      | Intitulé   | Dates           | Activités                             | Remarques |
|----------------|------------|-----------------|---------------------------------------|-----------|
|                | Cours      |                 |                                       |           |
| Assistance, de | logistique | 14 au 18 juin   | LCE, CPA                              |           |
|                | Cours      |                 |                                       |           |
| Assistance, de | logistique | 1 au 5 novembre | Contrôle périodique du matériel (CPM) |           |

La première partie de l'année, la plupart des cours de répétition étaient limités aux activités dites « obligatoires » à savoir le contrôle périodique des abris (CPA), la liste de contrôle de l'entretien (LCE), et le contrôle périodique du matériel. Hormis le risque de contamination pendant les cours, la raison principale était de limiter l'engagement des astreints en cas de montée en puissance de la protection civile dans le cas de la lutte contre le COVID.

De souvenir d'homme, c'est la première fois qu'un test des sirènes est effectué sans personnel de la protection civile. En effet, l'ORPC n'avait qu'une personne pour faire le contrôle et le test de la sirène mobile pour les lieux le plus reculés dépourvu de sirène fixe.

En temps normal, il y a 3 cours de répétitions dans l'année. Ces cours sont répartis plus ou moins à un intervalle fixe afin de pouvoir faire les listes de contrôle de l'entretien. Ces listes permettent de vérifier l'état de préparation des constructions de protection civile de nos communes. Une construction nécessite au minimum une ronde de contrôle par mois ainsi que 3 à 4 entretiens plus conséquents.

La ronde de contrôle est effectuée par le responsable des constructions, qui est un professionnel à temps partiel de l'ORPC. Les gros entretiens, une fois par année par construction, nécessitent en plus l'intervention des préposés aux constructions.

Les contrôles périodiques des abris permettent de vérifier la conformité des abris privés. Ceux-ci doivent être contrôlés au moins une fois tous les dix ans. Cette année, 2 périodes de contrôles ont été effectuées. Une en juin et l'autre en novembre pour un total de 220 rendez-vous envoyés soit 162 contrôles effectués avec un total

défauts.

Une nouvelle fois, l'année a été très marquée par la persistance du COVID. Celui-ci a nécessité l'intervention de la protection civile sur l'ensemble de l'année 2021. L'ORPC Salève est intervenu à 2 reprises, de mars à mai et d'août à octobre.

Ces engagements avaient une durée de 7 semaines toujours en rotation avec les ORPC Champagne et Lancy-Cressy.

La grande différence par rapport à 2020, c'est que l'effectif était réduit d'un tiers. De ce fait le personnel a été plus mobilisé.

Les centres d'intervention pour les tests COVID ont peu changé : le centre médical de Carouge, le groupe médical d'Onex et la clinique et permanence d'Onex. S'est rajouté ensuite, le secteur E des HUG pour délester le personnel de l'hôpital.

La campagne de vaccination étant lancée, l'ORPC est intervenue en support dans les centres de vaccination, souvent conjoints aux centres de tests, avec pour charge pour charge d'aider la clinique de Carouge, la clinique et permanence d'Onex et le centre médical universitaire mis en place par les HUG.

L'ORPC a été désengagée dès le 16 mai pour la troupe avec un rétablissement pour les membres d'Etat-Major et certains officiers jusqu'au 23 mai. Lors de l'intervention de l'automne, l'ORPC Salève n'est engagée que pour le soutien à la vaccination, en support de la clinique et permanence d'Onex et du centre médical universitaire.

L'engagement a permis de mettre en repos les astreints formés au testing pour mettre à profit des astreints ayant peu intervenus jusqu'à maintenant comme l'appui technique.

L'ORPC a reçu aussi une mission pour soutenir la pharmacie de la Praille.

Cependant, la mission attribuée était peu utile pour la protection civile et la pharmacie. Après deux jours d'engagement, il est décidé d'abandonner cette mission.

Ce deuxième engagement de l'année durera du 23 août au 10 octobre avec un passage de témoin à l'ORPC Champagne. Les ORPC seront désengagées dès le 31 octobre. Seul reste engagé le détachement cantonal.

### Quelques chiffres de l'engagement

Nombre de jours de services 1463 jours

Nombre d'astreints ayant effectué un service 117  
 Nombre de personnes convoquées 131  
 Moyenne de jours de service au total 12.5 jours  
 Durée de l'engagement en jours 112

| Fonction                      | Nombre d'engagés | Jours de service | Moyenne    |
|-------------------------------|------------------|------------------|------------|
| Soldat/Appointé               | 92               | 907              | 9.9 jours  |
| Caporal/Sergent               | 13               | 186              | 14.3 jours |
| Sergent-Major/Fourrier        | 1                | 3                | 3 jours    |
| Lieutenant/Premier-lieutenant | 10               | 306              | 30.6 jours |
| Major                         | 1                | 61               | 61 jours   |

### 2021 en chiffres

Effectif au 31.12.2021 191 astreints  
 Volontaires 9  
 Nombre de nouveau volontaire pour 2022 2  
 Engagement en situation d'urgence 1463 jours  
 Intervention en faveur de la collectivité 0 jours  
 Cours de répétition (EM, Cours cadre et CR) 204 jours  
 Total des jours de services 1667 jours de services  
 Nombre de services 19  
 Visite pour les contrôles périodique des abris CPA 220  
 Rapports d'Etat-Major 2

Malgré une année 2020 qui restera gravée dans nos mémoires, l'année 2021 a réservé quelques surprises. Avec deux engagements de 7 semaines, l'ORPC a à nouveau effectué un nombre de jours important. Certes bien loin des 2551 jours de 2020 mais avec 1463 jours cette année restera comme hors norme pour l'ORPC Salève. Malgré la pandémie, l'ORPC a pu commencer à reprendre ses activités normales surtout en ce qui concerne le contrôle périodique des abris. L'appui technique n'a effectué aucun cours de ré-

pétition depuis octobre 2019. L'espoir est de pouvoir reprendre les cours dans l'année 2022. Cette année aucun IFC n'a été fait, l'OCCPAM ayant annulé tout soutien de la protection civile aux différentes manifestations.

## Les sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers volontaires de Plan-les-Ouates (CP40) ont la mission permanente de : Sécuriser, Sauver, Tenir, Protéger et Maîtriser.

En appui des sapeurs-pompiers professionnels ils assurent la sécurité des habitants, des animaux et des biens sur réquisition de la centrale d'urgence 118. Ils interviennent lors d'incendies, de chute d'arbres, d'inondations ou encore, pour récupérer des animaux sur la commune. Lors d'événements majeurs sur le canton, ils peuvent être engagés pour divers missions. Ils assurent également les gardes de préservation lors de manifestations ou spectacles.

## RESSOURCES HUMAINES

### Effectif au 1er février 2021

|                |   |
|----------------|---|
| Officiers      | 3 |
| Sous-officiers | - |

|                    |    |
|--------------------|----|
| Sous-officiers     | 11 |
| Sapeurs & appointé | 25 |
| Aspirants          | 10 |
| Effectif total     | 52 |

### Admissions démissions retraites

|                     |   |
|---------------------|---|
| Démission           | - |
| Départs en retraite | 2 |
| Admissions          | 7 |

## INTERVENTIONS & PREVENTIONS

|                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| Incendies/fumées           | 11              |
| Renfort cantonal           | -               |
| Inondations                | 11              |
| Déblais/préventions        | 10              |
| Sauvetage d'animaux        | 1               |
| Destruction d'hyménoptères | 7               |
| Total d'engagement         | 39 - 533 Heures |
| Total gardes de salles     | 45 - 161 Heures |

## EXERCICES & FORMATIONS INTERNES

|                        | Heures |
|------------------------|--------|
| Cours cadres           | 122    |
| Exercices de compagnie | 730    |

|                                    | Heures |
|------------------------------------|--------|
| Exercices protection respiratoire  | 301    |
| Exercices pour conducteurs C1      | 168    |
| Exercices antichute                | 147    |
| Formations prompt secours          | 110    |
| Formations préparatoire aux écoles | 120    |

## FORMATIONS EXTERNES

|                               | Heures |
|-------------------------------|--------|
| Ecoles d'officiers            | 16     |
| Ecoles de sous-officiers      | 209    |
| Ecoles de formation de base   | 300    |
| Formation spécialistes OCCPAM | 331    |

## RECAPITULATIF DES HEURES D'ENGAGEMENT

|  | Heures |
|--|--------|
| Formation interne                        | 1677   |
| Formation externe                        | 696    |
| Gardes de préservation                   | 161    |
| Interventions                            | 517    |
| Engagement COVID                         | -      |
| Entretien réseau hydraulique et matériel | 618    |
| TOTAL                                    | 3669   |



## CULTURE

### Petite-enfance et jeunesse

#### Petit Black Movie et Filmarcito

Les rendez-vous du Petit Black Movie, festival de films d'animation destinés au jeune public, est désormais bien connu des familles et des institutions de l'enfance à Plan-les-Ouates. Les 4 dates ont pu être assurées cette année et nous avons accueilli au total 241 spectateurs. Le version jeune public du festival FILMAR prend également ses quartiers à La Julienne depuis 2019. Cette année, seules deux séances ont pu avoir lieu dès la réouverture des lieux culturels et nous avons accueilli un total de 27 personnes.

#### Comptines et jeux de doigts

Animées par La Bulle d'Air, ces rendez-vous réguliers destinés aux 0-4 ans tout au long de l'année réunissent environ 25 personnes regroupées dans le cadre cosy de la bibliothèque de La Julienne. En 2021, les séances annulées en début d'année en raison de la situation sanitaire ont été décalées en été, dans le cadre du projet « Un été en plein air ».

#### Ateliers numériques

Une nouveauté à La Julienne : développer l'accès à la culture numérique. Les ateliers destinés aux adolescents doivent encore trouver leur public, mais nous savons qu'il est difficile d'attirer cette tranche d'âge, encore plus dans la situation sanitaire actuelle. L'atelier Livre et numérique destiné aux plus jeunes a quant à lui affiché complet.

#### Autour du livre

« Impro, Livre-moi tes histoires », initié en 2020, prend peu à peu ses marques auprès du public de La Julienne. En moyenne, 15 personnes participent à ce spectacle d'improvisation mené par Fausto Borghini. Cette offre autour du livre est désormais complétée par un atelier qui s'adresse aux enfants dès 7 ans, proposé par Carole Semon : Le monde de l'illustration. Le premier atelier du 13 octobre a affiché complet.

#### Le chèque sport et culture

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive, culturelle ou de loisirs, la commune de Plan-les-Ouates propose pour la quatrième fois son chèque sport et culture. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la commune remplissant certaines conditions. D'une valeur de CHF 100.-, ce chèque vaut pour les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives, culturelles ou de loisirs. Le chèque est proposé aux personnes qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Etre âgé(e) de 4 à 18 ans, dérogation jusqu'à 25 ans pour les jeunes en formation (attestation à fournir);
  - Etre domicilié(e) sur le territoire de la Commune de Plan-les-Ouates;
  - Etre inscrit à une activité, s'acquitter du montant demandé (preuve de paiement à fournir) et suivre avec assiduité les cours ou stage;
  - Ne pas avoir été refusé à l'obtention d'un chèque l'année précédente pour non-respect des conditions d'obtention de celui-ci.
- A nouveau, l'action se présente sous forme de tirage au sort : les personnes intéressées ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour s'inscrire. Les heureux gagnants doivent ensuite présenter à l'accueil de la Mairie leur chèque dûment validé et signé par le responsable de l'activité, une pièce d'identité et une copie du document attestant officiellement du paiement de l'activité.

## Tarifs spéciaux

Carte 20ans/20francs : 1 billet a été acheté dans le cadre de la Saison culturelle 20-21.

Carte Gigogne : aucun billet n'a été acheté avec une carte Gigogne pour la Saison culturelle 20-21.

## Week-end musical

La 30e édition du Week-end musical qui devait se dérouler les 21 et 22 mars 2020 a pu avoir lieu les 13 et 14 mars 2021. Les conditions sanitaires nous ont permis d'accueillir 39 enfants durant ce week-end mais un lien a été envoyé à leurs familles afin d'assister en live au concert de clôture (la page You Tube affiche 509 vues).

## Le Petit Festival

Les 13 et 14 novembre, La julienne était le théâtre de la 3ème édition du Petit Festival. À nouveau, le public était au rendez-vous et nous avons ouvert quasi tous les spectacles à guichet fermé. Les représentations très jeune public et l'atelier Danse en famille ont particulièrement plus. En raison de la situation sanitaire, les atel-

iers étaient cette année limités à un certain nombre d'enfants afin d'éviter la foule dans la bibliothèque. Entre les représentations scolaires, publiques et les animations gratuites, le nombre de spectateurs s'élève à 1024 personnes.

## PLO fait sa comédie

Après les annulations en début d'année, nous avons pu maintenir deux dates en 2021 en collaboration avec le KéMedy Club le 10 juin (17 personnes) et le 19 novembre (10 personnes), à La julienne.

## Soutiens culturels et subventions

### Aide à la création, à la production et subventions

Ce ne sont pas moins de 38 associations, groupes de musique, danse ou troupes de théâtre qui se sont répartis les CHF 42'600.- alloués aux subventions culturelles communales, extra-communales et cultures urbaines.

L'Aide à la production 2021 : deux compagnies se partagent la somme allouée au budget à savoir le collectif Puck (9'000 CHF), la compagnie X225 (9'000 CHF).

L'Aide à la création 2021 de 10'000 CHF a été attribuée à un projet réalisé par le festival Antigél.

### Chéquier culture

Partenaire du projet de Chéquier culture depuis de nombreuses années, Plan-les-Ouates a facilité l'accès à la culture aux communiers en distribuant un Chéquier culture. Le service culturel a accepté 8 chèques lors du paiement des billets de la Saison 20-21. Nous avons distribué 8 chèques aux habitants.

## Saison culturelle 20-21

- 19 spectacles dont 13 annulés ou reportés aux Saisons prochaines (16 spectacles, dont 5 annulés pour la Saison 19-20)
- 65 représentations dont 41 annulées ou reportées aux Saisons prochaines (44 représentations, dont 7 annulées pour la Saison 19-20)

- 1'500 spectateurs (4'858 pour la Saison 18-19 et 2'795 pour la Saison 19-20) – sont compris ceux des représentations d'Henri Dès et Brigitte Rosset car les billets reportés sont financièrement comptabilisés dans cette Saison 20-21.
- 105 abonnés (148 abonnés pour la Saison 19-20)
- 92% de taux d'occupation (79% pour la Saison 19-20)

Cette 15ème Saison culturelle a malheureusement encore plus été touchée que la précédente par les fermetures suite aux mesures sanitaires, de novembre 2020 à avril 2021. Avec plus de la moitié des spectacles annulée, cette saison ne peut pas être examinée de façon habituelle. Malgré tout, une centaine d'abonnés a espéré avec nous un retour à la normale en septembre et le taux de remplissage indique que la programmation est toujours en adéquation avec l'attente du public.

De fait, il est impossible de comparer les coûts de cette édition avec les précédentes.

En début et fin de saison, nous avons malgré tout pu accueillir des artistes locaux : la chorégraphe suisse Lea Moro en collaboration avec La Bâtie, Guillaume Pi et Michael Borcard avec une adaptation de Frankenstein, la Frei Körper Kompanie soutenue par la commune de Plan-les-Ouates pour « La dame de la mer », l'humoriste vaudois Simon Romang et enfin Tamiéro avec leur spectacle jeune public « L'enfant do ».

## Festival La Cour des Contes

Après plusieurs versions hypothétiques, nous avons finalement proposé une édition allégée du festival, tout en respectant les nouvelles mesures sanitaires marquant la réouverture des théâtres annoncées 2 semaines avant. Résultat : une jauge au quart de sa capacité, une tente à l'extérieur, des sièges numérotés, des artistes venant uniquement de Suisse ou de France voisine, pas d'abonnement mais un tarif unique à CHF 10.-, 5 jours de spectacles au lieu de 10, un lieu unique (La julienne). 800 spectateurs ont participé à cette édition pas comme les autres avec un taux de remplissage de près de 99%. Les conteuses et conteurs se sont également rendus dans les écoles et les crèches de Plan-les-Ouates et ce

sont 1'315 enfants qui ont pu écouter des histoires cette année. L'offre a été complétée par La Cabine à Histoire, du 30 avril au 31 mai, à l'arrêt TPG Aviateurs.

A l'image de la Saison culturelle, les coûts et recettes ne sont pas comparables à ceux des éditions précédentes.

## Fonds de décoration

Le service culturel gère aussi le Fonds de décoration communal qui permet la promotion de la création artistique et la mise en valeur du patrimoine, par le biais d'acquisitions d'œuvres ou le développement de projets divers.

### Plan-les-Ouates ex-po-se

Le projet lancé en 2019 se poursuit avec différentes expositions à La Julienne. Ces expositions sont imaginées par le Service culturel, avec ou sans l'appui de mandataires extérieurs. La collaboration avec le GIFF, a dû être repoussée à 2022 en raison des mesures sanitaires. Malgré ces fermetures, nous avons proposé une exposition de photographies à l'extérieur, devant la Mairie : « Portrait du sport », du 22 avril au 21 mai. Sur mandat de la Commune, durant l'année 2020, la photographe genevoise Elisa Larvego a collaboré avec les associations sportives de Plan-les-Ouates pour nous offrir un portrait riche de diversités.

« Histoire en images », la bande-dessinée sur l'histoire et le patrimoine de Plan-les-Ouates, réalisée par l'illustrateur genevois Jehan Khodl, a été distribuée aux écoliers en fin de cycle primaire au sein de notre municipalité. Les croquis de recherches et les planches originales ont été présentés dans la salle d'exposition, du 17 juin au 15 juillet.

« La Boîte à Images », installation immersive créée par la compagnie du Renard Bleu et soutenue par la commune de Plan-les-Ouates, a pris ses quartiers à La Julienne du 3 au 26 septembre. Installés au milieu de La Boîte, casques sur leurs oreilles, les spectateurs se sont laissés emporter par l'histoire, la voix, les éléments visuels et les odeurs.

Du 8 octobre au 5 novembre, l'explorateur naturaliste photographe et vidéaste Nicolas Blanc a livré le fruit d'une enquête photographique sur

animaux présents sur notre Commune. Les clichés étaient accompagnés de panneaux didactiques réalisés par l'association NARIES.

En fin d'année, l'exposition « Ho Ho Ho » qui devait avoir lieu en 2020 a fait le bonheur des petits et des grands. Celle-ci a été inaugurée en même temps que la traditionnelle Brisolée. Des contes et un atelier de création de cartes de vœux ont été organisés en parallèle.

### Exposition photographique « Visages du Léman Express »

Du 29 septembre au 4 octobre, Plan-les-Ouates a été la première Commune suisse à accueillir cette exposition itinérante initiée par le Pôle métropolitain du Genevois français et l'Association des Communes Genevoises. Installée devant la Mairie, les piétons ont pu découvrir le regard que portent les habitants et usagers sur les gares Léman Express.

### Concours artistique au Rolliet

Un concours d'œuvre d'art pour le futur groupement scolaire du Rolliet a été organisé par le Service culturel. Un jury s'est réuni le 13 novembre 2020 afin de choisir un projet parmi les quatre proposés. Le Conseil Administratif a validé le projet de l'artiste Carmen Perrin.

### Projection GOBO

En 2020, nous avons investi dans un projecteur extérieur « Gobo » installé à La Julienne. Il s'agit d'une plaque métallique sur laquelle est découpé un motif. A l'occasion de La Brisolée, nous avons dévoilé le dessin de l'illustratrice Ambre Verschaeve qui sera projeté durant la période hivernale.

### Fresque 183 route de Saint-Julien

Sur la façade du bâtiment Transportus, l'artiste PanpanCulcul (alias Julien de Preux) vous invite à escalader les montagnes colorées de « The Climb ».

## Fête de la Musique

La Fête de la Musique a pu avoir lieu cette année, mais pas l'initiative « Jouez, je suis à vous ». La configuration de cette édition 2021 a été revue à plusieurs reprises pour être adaptée à l'évolution des mesures sanitaires en vigueur. Ce sont donc cinq concerts qui ont eu lieu sur 3 jours dans la salle communale de Plan-les-Ouates dont la jauge était fixée à 100 personnes. Un espace extérieur clôturé a été mis en place afin de respecter la jauge maximale de 300 personnes sur le site. Des food-trucks ont permis au public de boire et se restaurer assis uniquement. Malgré un problème électrique, cette Fête de la Musique s'est bien déroulée et a accueilli 340 personnes.

## Animations estivales

Après un début d'année 2021 toujours marqué par des restrictions, les mesures sanitaires ont été assouplies pour l'été. Malheureusement, c'est la mauvaise météo qui a pris le relais et qui n'a pas été favorable avec un été très pluvieux. Deux spectacles ainsi que certaines comptines ont dû être rapatriés à La Julienne et deux séances de cinéma ont été annulées. Les événements se sont quasi tous déroulés dans le parc Les Bougeries, ce qui a permis au public de mieux se repérer, de profiter de la Baraque à Thomas et pour les services de l'administration une logistique plus adéquate (transats, barrières, etc. au même endroit). Théâtre, conte, jeune public, concert, cinéma : la programmation estivale était variée et pour tous les âges. Programmé initialement en juin 2020, nous avons finalement accueilli le théâtre de Carouge cet été. Au total, 33 représentations ont été organisées et 1'011 spectateurs y ont participé.

## Visites guidées

En raison des restrictions sanitaires, nous avons décidé cette année de proposer les quatre visites guidées en mai, juin, juillet et septembre afin d'en faire profiter les personnes qui sont à Plan-les-Ouates l'été. En mai, la visite « nature » en collaboration avec la Fête de la Nature a suscité

beaucoup d'intérêt, de même que celle de Plan-les-Ouates en septembre. En juin et juillet, le public était finalement moins au rendez-vous. Au total, ce sont 44 personnes qui ont participé à ces visites.

## Mercredis du cinéma

Les 12e « Mercredis du cinéma » en partenariat avec Filmexplorer.ch ont finalement eu lieu cette année avec la programmation 2020. Les mesures sanitaires ont eu un effet sur la fréquentation puisqu'en moyenne 35 spectateurs sont venus à chaque projection. Renseignements pris auprès des autres cinémas indépendants, ce chiffre est toutefois appréciable étant donné la situation. Le public a apprécié les échanges qui ont suivi les films.

## Collaborations avec des festivals de films

Le service culturel développe depuis quelques années des partenariats avec des festivals de films. Outre l'accueil d'une projection du festival FILMAR le 23 novembre qui a réuni 33 personnes, La julienne a proposé quatre films dans le cadre de la programmation du festival du Film Vert. Cette première collaboration a été suivie par une cinquantaine de personnes.

## La julienne

Lors de la saison 20-21, les 81 partenaires de La julienne, dont 40% sont domiciliés à Plan-les-Ouates, ont proposé 113 activités diverses dans le domaine des arts et de la culture.

Le mandat de M. Richard Augier, gérant du Café julienne, s'est terminé le 26 juin 2020, après plusieurs semaines de fermeture dues à la crise sanitaire. De nouveaux gérants ont été sélectionnés pour prendre la suite, mais les circonstances ont repoussé la réouverture à janvier 2021. Elina et Stéphane ont donc investi le Café dans des conditions particulières, avec des plats uniquement à l'emporter durant plusieurs semaines. La cuisine proposée est saine et gourmande, et l'équipe prend encore ses marques dans La julienne.

Le groupe de travail consultatif créé cette année en remplacement du Comité de pilotage se réunit désormais pour échanger sur les propositions d'avenir.

Côté manifestations, l'espace interactif pour tout-petits Le Bois magique qui aurait dû se tenir début 2021 a été repoussé d'une année en raison de la pandémie.

La sixième édition des festivités Pleins Feux ont eu lieu du 15 mai au 25 juin. Les mesures sanitaires ont contraint cependant certains partenaires à annuler leur événement. Les expositions ont quant à elles pu être organisées. Après réflexion, Pleins Feux sera complété par une formule « Portes ouvertes de La julienne » qui aura lieu fin août 2022 et plutôt axée sur la promotion et la découverte des activités de la Maison.

En mai, la bibliothèque a été complètement remeublée selon un concept respectueux de l'en-

onnement proposé par Enzo Mari. C'est aussi un hommage à cet architecte, designer et illustrateur italien récemment décédé. Avant-gardiste et opposé à l'essor du design industriel, Enzo Mari a décidé, dans les années 70, de livrer gratuitement les plans de son mobilier dans un livre. La julienne remercie tout particulièrement Carole Semon, pour cette magnifique proposition et pour tout le travail accompli !

La julienne a accueilli le tremplin jeunes talents du festival JazzContreBand le 10 octobre. Une quarantaine de personnes a pu applaudir des musiciens que nous verrons peut-être plus tard sur de grandes scènes !

La Brisolée s'est déroulée le 25 novembre avec la mise en place d'un mapping, de plusieurs stands gourmands et d'une animation musicale. Elle a réuni environ 230 personnes heureuses de pouvoir partager un moment convivial dans le jardin durant cette période. Elles ont été invitées à écrire leurs vœux sur un carton et à accrocher celui-ci dans la maison. L'illustration projetée par le GOBO, l'exposition « Ho Ho Ho ! » et la Cabine à Histoires ont également été inaugurées à cette occasion.

## Illuminations de fin d'année

Du 1er décembre 2021 au 9 janvier 2022, sur le Mail 2000 et esplanade devant la Mairie, Plan-les-Ouates s'illumine dès la tombée de la nuit pour célébrer comme il se doit les fêtes de fin d'année ! Les arbres devant la Mairie se parent d'étoiles filantes et le Mail 2000 se transforme en une majestueuse allée chaleureuse et colorée.



## SPORT

### **Création du service des sports et création du poste de délégué au sport**

Au vu de l'évolution de la Commune et des projets en matière d'activité physique et de sport, le Conseil administratif et le Conseil municipal, soucieux d'offrir des prestations de qualité à la population et aux clubs, ont décidé de créer un Service des sports.

Depuis le 1er avril 2021, l'administration communale s'est donc dotée de ce nouveau service qui aura pour mission de répondre aux besoins de la population en matière de développement des infrastructures et de l'offre sportives à Plan-les-Ouates.

Plus précisément, il mettra en œuvre la politique sportive de la Commune, en lien avec le réseau sportif local, le Canton et la Confédération. Son action portera notamment sur le soutien aux sociétés sportives communales, l'organisation de manifestations sportives, la pratique libre du sport ainsi que la planification et la gestion des infrastructures communales.

Tous les collaborateurs dépendant de l'ancien secteur sport sont transférés dans ce nouveau service dont la direction est assurée par Monsieur Nicou Etemad, ex-responsable du secteur sport.

Un nouveau poste de délégué au sport a également été créé afin de promouvoir les actions de promotion de la santé et du sport et d'intensifier les mesures pour le sport pour tous et améliorer l'accompagnement des sociétés sportives. La nouvelle déléguée au sport, Madame Marie Keiser, a pour mission, entre autres, de développer des partenariats avec les clubs et mettre en place des concepts de promotion de l'activité physique pour la population.

### **La patinoire**

La patinoire saisonnière de 840 m<sup>2</sup> est installée sur le Terrain rouge de mi-novembre à fin février/début mars, laquelle est mise à disposition des écoles primaires communales et, ponctuellement, d'autres établissements scolaires (Cycles d'orientation et collèges), du club de Hockey et du public.

Un nouveau système de réservation en ligne a été mis en place pour les établissements scol-

aires depuis la saison 2020-2021 afin d'optimiser la gestion d'attribution et de réservation des créneaux aux écoles. Ce système est satisfaisant et son utilisation a été reconduite pour la saison 2021-2022.

### **Manifestations sportives**

#### **PLAN-LES BOUGE et SPORT'OUVERTES**

Les différentes mesures prises par le Conseil fédéral et le Conseil d'état genevois dans le but d'endiguer la pandémie du Covid-19 ont fortement impacté les manifestations communales en 2021. Différentes options ont été envisagées afin de maintenir les événements de plus petite envergure, toutefois, avec l'évolution des cas et les restrictions progressives de plus en plus strictes, la Commune a dû se résigner à annuler les grandes manifestations sportives.

## La Piscine A 30 Ans

---

En 1991, la Commune de Plan-les-Ouates a inauguré son bassin intérieur, situé dans l'école du

Pré-du-Camp. Depuis trente ans, la piscine a vu passer des milliers d'élèves, des nageurs et de nombreuses familles, venus profiter de cette installation. Aujourd'hui encore, elle accueille un public varié, chaque jour, de 8h à 22h (hors week-end). Afin de fêter cet anniversaire, la Commune a invité toute la population à découvrir différentes animations le samedi 16 octobre 2021, de 13h à 22h. Différentes activités ont été proposées telles que : cours d'aquagym, spectacle de natation artistique, initiation à l'apnée et parcours de Ninja Warriors pour les enfants. La journée a débuté par une partie officielle et une dégustation d'un gâteau et celle-ci s'est clôturée par un barbecue festif et convivial. Cet événement a été organisé conjointement avec le Club de natation et le Club de Plongée de Plan-les-Ouates. La manifestation a attiré près de 200 personnes au sein de la piscine du Pré-du-Camp.

## Sunday Training

---

En collaboration avec la Ville de Lancy, la Commune de Plan-les-Ouates a organisé le Sunday Training le dimanche 7 novembre 2021 de 9h00 à 12h00 à la salle Omnisport de l'EC Aimée-Stitelmann. Trois entraînements ont été proposés à la population pour un dimanche 100% sportif et gratuit. La matinée a débuté par un cours de découverte du yoga, suivi par une séance de cardio boxing, puis s'est terminée par une session de Zumba. Sur l'ensemble de la matinée, le Sunday Training a accueilli 141 participants.

## Zone sportive des Cherpines

Le centre sportif des Cherpines comprend plusieurs lieux consacrés à la pratique du sport : 4 terrains de football dont 2 terrains synthétiques, 2 terrains de rugby, 1 terrain de volley sur herbe, 1 Skatepark, un espace de Street Workout, 1 Dojo de tir à l'arc japonais et 1 centre équestre. Il comprend également 1 bâtiment central avec 17 vestiaires, une buvette/restaurant et des locaux ad-

ministratifs ainsi qu'un hangar de travail et de stockage. 6 clubs se partagent les lieux et cohabitent avec les équipes de football corporatif, les journées sportives des écoles, les différentes manifestations et un public toujours plus nombreux attiré notamment par le parc de loisirs. Trois vestiaires sont mis à disposition du public entre 11h30 et 14h00, pour les coureurs et les équipes corporatives. En 2019, deux auxiliaires ont été engagés afin d'assurer une permanence les week-ends permettant d'offrir un meilleur encadrement aux clubs sportifs et au public. Les travaux des futurs tennis provisoires ont débuté au mois de novembre 2019 pour se terminer en août 2020. Ils sont situés en face du terrain de Rugby et Football américain.

Le parc de Street Workout installé depuis novembre 2019 remporte toujours autant de succès auprès de la population et des clubs sportifs. Des aménagements complémentaires ont été réalisés en 2020 et 2021 afin d'offrir de nouvelles activités en accès libre (tennis de table, pétanque, volleyball etc.). Deux stations BoxUp (casiers avec du matériel de sport en accès libre) ont également été installées au stade des Cherpines afin de compléter cette offre.

## Installations sportives

Les salles de sport de la Commune ont un taux d'occupation élevé. Les soirs de semaine, les associations sportives investissent les lieux pour leurs entraînements. Les week-ends, des manifestations y sont régulièrement organisées. La Commune assure toute l'année l'entretien des installations sportives et s'assure que toutes les infrastructures répondent aux normes en vigueur et aux attentes des utilisateurs. La Commune étudie les besoins des associations et de la population lors de la planification des futures installations sportives communales.

## Subventions sportives

La Commune de Plan-les-Ouates soutient et encourage les sportifs d'élite et les sociétés sportives communales qui se distinguent par leur engagement et par la qualité de leur encadrement, afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Les sociétés communales bénéficient de la mise à disposition gratuite des installations dont elles

ont besoin pour leurs activités ; la Commune les soutient également par le biais de subventions en espèces plus ou moins importantes. Sont également subventionnées des associations hors Commune qui accueillent des jeunes de Plan-les-Ouates dont l'activité n'est pas représentée sur notre Commune.

En début d'année 2021, la Commune de Plan-les-Ouates a proposé une aide Covid aux sociétés communales qui ont fait face à des difficultés financières suite à la mise en place des mesures sanitaires ou à l'arrêt forcé de leurs activités.

## Associations sportives

Les associations sportives de la Commune ont dû faire face à de nombreuses restrictions afin de préserver leurs membres du Covid. Certaines d'entre elles ont même dû arrêter leurs activités durant plusieurs mois. Malgré toutes ces contraintes et ces mesures, l'ensemble des associations sont restées dévouées et ont fait preuve d'une grande motivation et d'engagement auprès de leurs membres et de la Commune.

L'association BIP – Boxing Initiation PLO ne fait plus partie des associations communales.

## Coordination des initiatives liées au sport

Les répondants communaux du sport ont poursuivi leurs réflexions sur des sujets qui touchent l'ensemble des Communes notamment le recensement du patrimoine sportif dans le canton et les projets de développement des installations sportives ainsi que la mise à disposition des installations sportives. Ce groupe de travail a également permis aux communes d'échanger sur les mesures relatives au Covid-19 qui touchent les associations sportives et les installations sportives.

## Promotion du sport

Le partenariat avec l'association Urban training mis en place en 2017 sur la commune a été reconduit, au vu du grand succès de cette offre, avec des cours pratiquement complets sur l'ensemble de la saison et de très bons retours de la part de la population. Le dimanche 4 juillet 2021,

l'association Urban training a également organisé une Silent Zumba. Les organisateurs ont fourni des casques audio aux participants qui se sont laissés guider au rythme de la musique et des chorégraphies de Zumba.

Un programme du même type qu'Urban training mais dédié à la course à pied intitulé "Je cours pour ma forme" a également été mis en place afin d'inciter la population à une pratique sportive régulière. Cette offre continue de remporter un franc succès.

Les cours de Yoga en extérieur pour la population pendant la période estivale, proposés depuis 2019, ont également été reconduits, au vu de leur succès.

Malgré les restrictions en lien avec la crise sanitaire, ces activités ont pu continuer avec des plans de protection stricts. La population a ainsi pu profiter de cette offre sportive gratuite.

La Commune de Plan-les-Ouates propose un parcours sportif via l'application « Runnin'City » pour suivre différents chemins sportifs par géolocalisation permettant de contempler la commune et ses parcs, tout en améliorant sa condition physique. Les exercices sont déclenchés lors du passage laissant apparaître un exercice en vidéo, filmé sur le lieu de l'exercice, accompagné de son explicatif avec différents degrés de difficultés.

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'encouragement et du développement de la pratique sportive et culturelle, la Commune de Plan-les-Ouates propose son chèque sport et culture. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes de la Commune, âgés de 4 à 18 ans. D'une valeur de CHF 100.-, ce chèque est à faire valoir sur les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives ou culturelles.

Afin de soutenir les clubs élites du Canton, la Commune de Plan-les-Ouates met à disposition de la population des billets pour les matchs à domicile du Servette FC et du Genève Servette Hockey Club.

## Communication

Le service des sports communique régulièrement sur les activités des associations sportives et sur le projet de promotion de sports via les pages de réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Le site internet de la Commune est également mis à jour régulièrement afin de fournir les informations les plus précises possibles sur les sociétés sportives, les activités sportives et les manifestations. Le service des sports s'appuie également sur la newsletter communale et une newsletter dédiée au sport pour communiquer ses activités à la population.

## Covid-19

Différentes mesures ont été imposées par le Conseil fédéral et le Conseil d'état afin de limiter la propagation du Covid-19. Le service des sports a tout mis en œuvre pour adapter l'accessibilité aux infrastructures sportives en tenant compte des restrictions et a accompagné les clubs dans l'application des mesures. La Commune maintient un contact étroit avec le Canton et la Confédération afin de répondre au mieux à l'évolution de la pandémie tout en essayant de maintenir le plus possible les infrastructures ouvertes aux clubs et au public.

## Honneurs sportifs

Chaque année, la commune de Plan-les-Ouates décerne des honneurs aux sportifs, équipes, bénévoles et entraîneurs qui se sont distingués durant l'année écoulée, par leurs résultats ou leur engagement. En raison de la situation sanitaire, les prix des honneurs sportifs 2020 ont été remis en même temps que les prix des honneurs sportifs 2021, lors de la cérémonie « Vœux du CA & remise des honneurs sportifs » en date du 2 février 2022. Les lauréats 2020 et 2021 sont :

### Honneurs sportifs 2020

---

- Individuel Espoir : Madame Coline Cottier

- Individuel Elite : Madame Célia Dupré
- Equipe Elite : Kyudo Kai de Plan-les-Ouates

### Honneurs sportifs 2021

---

- Individuel Espoir : Madame Diane Rebetz
- Individuel Elite : Monsieur Nils Liess
- Equipe Elite : Club de natation Plan-les-Ouates
- Equipe Espoir : Lancy Plan-les-Ouates Basket
- Bénévole/Entraîneur : Monsieur Jean-Blaise Claivaz du Lancy Plan-les-Ouates Basket

## Sondage pour le terrain rouge

La Commune de Plan-les-Ouates a invité sa population à répondre à un sondage sur les besoins futurs en matière d'infrastructures sportives extérieures dans le périmètre du Pré-du-Camp.

La population a pu apporter de précieux renseignements au service des sports dans la planification des infrastructures et ainsi participer aux lignes directrices du développement des installations sportives.

Sur les 256 participants à ce sondage, près de la moitié sont membres du HC Plan-les-Ouates. En effet, le fort intérêt du club pour l'avenir de cette zone sportive, et les améliorations possibles pour la patinoire, se sont fortement ressentis dans les résultats du sondage. Malgré cela, il ressort que les installations les plus attendues par la population, dans le cadre d'un tel projet, restent des infrastructures qui ne sont pas en lien direct avec le hockey. Il s'agit de terrains multisports, d'un Street Workout, d'une station Box Up et d'un terrain de basket. Le Inline Hockey est seulement en cinquième position. La Commune va tenir compte de ces éléments dans la planification du programme sportif pour le réaménagement de la zone dite du Terrain Rouge.



## AMÉNAGEMENT

### Les Cherpines

#### Groupe interservices et intercommunal Cherpines

De nouvelles séances entre Conseils administratifs de Plan-les-Ouates et de Confignon se sont déroulées en 2021 notamment sur le sujet des effectifs scolaires et de leur répartition entre les deux écoles primaires du quartier qui seront situées une sur chaque Commune. Les différentes politiques publiques (sociale, culturelle, sportive, etc.) ont également été abordées ainsi que le devenir du PLQ 2, remis en partie en question par le nouveau Conseil administratif de Confignon. Par ailleurs, en interne à la Commune de Plan-les-Ouates, de nouvelles séances interservices se sont déroulées afin que chaque service puisse exposer ses visions des politiques publiques pour les Cherpines et, au regard de l'avancée du projet, puisse avancer sur leur mise en œuvre.

#### Comité de pilotage Cherpines interne PLO

Durant l'année 2021, le Comité de Pilotage (CO-PIL) des Cherpines s'est réuni à 10 reprises pour aborder diverses thématiques relatives au développement du projet. Ce comité, qui réunit le Conseil Administratif, le service construction et aménagement ainsi que d'autres services communaux en fonction de la thématique abordée et des intervenants externes (mandataires, associations, etc.) s'est penché sur les sujets suivants :

- La mise à jour des plans financiers des immeubles de la Commune
- Les possibilités de mutualisation du stationnement au Rolliet
- La réalisation des 5% d'activités de vie de quartier (gouvernance et programmes communaux)
- L'évolution des projets de l'école du Rolliet et des aménagements extérieurs et la dépose des autorisations de construire correspondantes
- La stratégie de développement du projet de Pôle Santé-Social aux Cherpines
- La convention sur les équipements scolaires et l'urbanisation

- Les appels d'offre et concours d'architecture pour les immeubles de la pièce Ea (immeubles F, H2, G1 et G2) ainsi que le projet architectural de la pièce Eb
- La présentation de l'avant-projet des îlots F et H2 de la pièce Ea

#### CHERPINES SECTEUR ROLLIET

Mandat de pilotage pour la mise en œuvre des droits à bâtir communaux du PLQ Rolliet via un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Le PLQ du Rolliet ayant été définitivement adopté par le Conseil d'Etat le 18 avril 2018, il s'agit à présent de rentrer dans la phase opérationnelle du projet. Afin d'accompagner la Commune dans la coordination des études techniques préalables et dans la réalisation complète de ses droits à bâtir du Rolliet et à l'instar de ce que la Commune avait mis en place sur le quartier des Sciers, elle a réalisé en février 2021 un appel d'offres sur invitation auprès de 5 bureaux d'études en capacité de remplir un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage (pilote) pour un projet d'une telle ampleur.

Dans sa séance du 28 septembre le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement pour un

mandat de pilotage pour la mise en œuvre des droits à bâtir communaux du PLQ Rolliet à Plan-les-Ouates : mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

C'est le consortium formé par les bureaux CFPI et Altana Consulting SA qui a été choisi et qui sera en charge, entre autres, de la gestion financière de la mise en œuvre des DàB propriétés de la Commune, du financement des études complémentaires du PLQ Rolliet, de la mise en droit de superficie des droits à bâtir de la Commune, du suivi de la réalisation des îlots concernés, de la commercialisation des logements réalisés par ou pour la Commune et du suivi de la réalisation des programmes communaux dans les 5% de surfaces destinées à la vie de quartier.

Le mandat a débuté cette année et se prolongera jusqu'à la livraison du quartier, soit pendant une dizaine d'année.

Signature de l'acte relatif à la première étape de mutation parcellaire de la pièce Ea au sein du PLQ du Rolliet et transfert de la parcelle No 10'060 au patrimoine financier

Afin de permettre aux différents maîtres d'ouvrage de déposer des autorisations de construire sur leurs propres parcelles, il est nécessaire de réaliser une première étape de mutation parcellaire sur le quartier.

Ainsi en septembre 2021, un bureau de géomètre et un notaire ont réalisé respectivement un projet de tableau de mutation parcellaire ainsi qu'un projet d'acte notarié. Ces documents ont été travaillés par un groupe de travail dédié issu des représentants des différents promoteurs-constructeurs du périmètre avec l'aide d'un notaire et d'un géomètre et une signature devrait aboutir courant 2022.

Dans sa séance du 16 novembre le Conseil municipal a donné son accord en vue d'autoriser le Conseil administratif à signer l'acte relatif à la première étape de mutation parcellaire de la pièce Ea au sein du PLQ N° 30'043 dit du Rolliet à Plan-les-Ouates et le transfert de la parcelle N°10'060 au patrimoine financier.

## Appel à projets coopératives au Rolliet

Afin d'accueillir une coopérative au cœur du Rolliet, un appel à projet avait été lancé par la Commune en mai 2020 pour l'immeuble G1 du PLQ du Rolliet. Le comité d'évaluation ayant retenu 4 coopératives à l'issue du premier tour, celles-

ci ont été amenées à déposer un projet architectural en mars 2021.

Examinés par un comité d'évaluation composé de professionnels de la construction et de l'immobilier, de Conseillers municipaux et administratifs, et de personnes proches des milieux des coopératives, c'est le projet Sol'Aire des coopératives Harmonie et Equilibre, accompagnées du bureau Liengme Mechat Architectes, qui a été désigné lauréat.

La Commune et les coopératives se sont déjà rencontrées à plusieurs reprises cette année pour discuter de la cession des droits à bâtir de la Commune via un droit de superficie.

Elles continueront à collaborer pour la réalisation du projet qui doit se réaliser à l'horizon 2026 et accueillera quelques 65 logements.

## Concours d'architecture en vue de la réalisation des îlots H2 et F, propriété de la Commune dans le périmètre du PLQ Rolliet

Les îlots H2 et F, propriétés de la Commune, accueilleront quelques 220 logements dans le quartier du Rolliet. Un concours d'architecture a été lancé en septembre 2020 en vue de leur réalisation et 11 concurrents ont été retenus à l'issue du premier tour. Le deuxième tour a eu lieu en juin 2021 et a permis de désigner comme lauréat le bureau Sylla Widmann architectes et son projet « Filigrane ». L'îlot F comprendra une centaine de logements ainsi qu'une crèche. L'îlot H2 quant à lui proposera une cinquantaine de logements ainsi qu'un Immeuble avec Encadrement pour Personnes Agées (IEPA), réalisé pour la Fondation René et Kate Bloch par le biais d'une mise en droit de superficie, un espace de co-working et une centrale mobilité et comportera un nombre similaire d'appartements à la location ou à la vente.

Dès la désignation du lauréat, des rencontres ont été lancées afin d'avancer de concert sur le projet. En parallèle, la Commune a déposé auprès du Conseil Municipal une délibération en décembre afin de permettre le financement de toutes les études nécessaires jusqu'au dépôt des autorisations de construire et la rentrée des sou-

missions des entreprises qui réaliseront les immeubles.

Un dépôt d'autorisation de construire est imaginé début 2023, pour livraison des immeubles en 2026.

## Etude et réalisation des voiries et réseaux publics du PLQ Rolliet ainsi que des espaces extérieurs

Les bureaux ADR (paysagiste) et EDMS (ingénieur civil) ont été chargés en 2019 de travailler sur les aménagements extérieurs du quartier du Rolliet et sur l'adaptation des voiries et réseaux existants pour supporter les nouveaux flux générés par développement du quartier du Rolliet.

Suite aux études réalisées en 2020 et aux séances de coordination avec le projet du tramway, les mandataires ont rencontré au printemps 2021 le DIP et les représentants de l'école Aimée Stitelmann pour planifier les aménagements du futur chemin des Petites Fontaines, à l'est du Rolliet.

Le dossier d'autorisation de construire a ensuite été monté par les mandataires et présenté au Conseil administratif de Plan-les-Ouates aux mois de mai et juin 2021. La demande définitive (DD) a été déposée début novembre 2021 le temps de modifier à la marge le projet et d'obtenir les signatures de tous les propriétaires concernés.

En décembre 2021, les mandataires ont démarré la phase d'appels d'offre et ont commencé à rédiger les cahiers des soumissions pour parvenir à obtenir des prix mi-2022 et démarrer des travaux à l'automne 2022.

## Groupement des propriétaires de droits à bâtir (DàB) du PLQ Rolliet

Depuis 2018, les propriétaires de droits à bâtir du périmètre du Rolliet se sont organisés en groupe de travail (GT) afin de planifier ensemble les études à réaliser sur le périmètre. C'est le bureau Pillet SA qui a été chargé de la mission de coordonner l'ensemble des études et de gérer le secrétariat du groupement. Fin 2019, une convention signée par l'ensemble des membres du GT fin 2019 a fixé la répartition du coût des études,

qui seront financées au prorata des DàB de chacun, soit 27.5% pour la Commune de Plan-les-Ouates.

Durant l'année 2021, les sujets suivants ont été traités par le groupe de travail :

- L'application du plan climat aux Cherpines : la sortie en 2020 du Plan Climat Cantonal a questionné sur le rôle des nouveaux quartiers dans la transition écologique. Le cas du Rolliet a ainsi été analysé pour mettre en lumière les domaines où une marge d'amélioration subsistait. Les thématiques de l'écoconstruction, des énergies renouvelables, de perméabilité des sols et l'existence du label OPL (One Planet Living) ont ainsi été abordées pour tenter de limiter l'impact carbone du quartier.
- La réalisation des réseaux et collecteurs : si une grande partie des immeubles du périmètre sont aux mains de propriétaires privés, comme le quartier du Rolliet est en zone de développement c'est à la Commune que revient l'obligation d'équiper le quartier en réseaux et voiries. La coordination entre la Commune et les promoteurs privés est donc cruciale et a fait l'objet de plusieurs séances durant l'année 2021, particulièrement sur la question du planning de réalisation des travaux.
- La communication sur le Rolliet : une stratégie de communication est en train d'être mise en place par le Canton mais celle-ci sera générale et portera sur l'entier du périmètre des Cherpines. Le groupement des promoteurs a donc proposé de la coupler avec une communication plus ciblée sur le quartier du Rolliet, l'avancement de la construction et, par la suite, la commercialisation, via un site internet commun et une série de mesures de marketing. Un groupe de travail a ainsi été mis sur pied et s'est réuni pour la première fois fin novembre.
- Les mesures mobilité, la gestion du stationnement et les 5% d'Activités Vie de Quartier : le stationnement a été centralisé sous certains îlots du Rolliet afin de garantir un maximum de pleine terre dans le quartier. La gestion des places de parking sera également gérée de façon commune, via la Coopérative du Rolliet qui sera en charge de leur attribution, à un coût unifié. De nombreuses séances de travail se sont donc déroulées en 2021 afin de déterminer la gouvernance de cette coopérative et

discuter avec l'Office Cantonal du Logement des coûts engendrés et de leur report dans les plans financiers des opérations.

- Cette même coopérative devrait gérer également les surfaces destinées à la vie de quartier en rez-de-chaussée des immeubles du périmètre. Durant l'année 2021, un mandat a été confié à la Chambre d'Economie Sociale et Solidaire afin de trouver de nouveaux porteurs de projets qui pourraient occuper ces espaces et accompagner les porteurs déjà connus pour maximiser la réussite de leur implantation.
- La certification SEED de la pièce Eb : souhaitant valoriser les efforts de durabilité dans le quartier, le promoteur de la pièce Eb a souhaité faire labéliser les îlots lui appartenant, soit l'ensemble des immeubles de logements de la pièce Eb (A, B, C, D et E). C'est la certification SEED, élaborée par l'Association suisse pour des quartiers durables, dans la continuité de la démarche One Planet Living du WWF, qui a été choisie. Si la Commune n'a pas jugé nécessaire de labéliser l'ensemble du quartier, elle met cependant également en place une série de mesures visant à réduire l'impact carbone et à en faire un espace durable. Elle accompagne également Bricks dans la démarche SEED, en tant que collectivité publique.
- Energie : 2021 a également été l'occasion de travailler avec les SIG et des mandataires spécialisés sur l'approvisionnement en énergie du quartier et notamment son approvisionnement en chaleur. Ainsi, le passage du CAD (Chauffage à Distance) a été confirmé et les SIG ont confirmé leur capacité à fournir de l'énergie 100% renouvelable. Par ailleurs, des discussions ont eu lieu pour envisager la réalisation d'un ou plusieurs RCP (regroupement de Consommateurs/Producteurs) afin d'être le plus efficient possible en matière d'énergie.

### **Aménagement des équipements sportifs et culturels aux Cherpines sur la pièce «D»**

La pièce dite « D » du grand projet des Cherpines doit accueillir des équipements sportifs et culturels en complément des équipements sportifs déjà existants dans le périmètre des Cherpines et répondre ainsi aux besoins des habitants actuels et futurs.

Suite aux études réalisées ces dernières années, le service construction et aménagement a transmis, en février 2021, une note au Conseil administratif qui présente les deux démarches considérées pour mettre en œuvre le programme de la pièce D. Sont ainsi considérées un concours SIA142 et un Mandat d'Etudes Parallèles (MEP) SIA143, qui représentent deux options très différentes. Le conseil administratif a choisi de réaliser un MEP qui permet d'aller plus loin dans le dialogue avec les concurrents et ainsi obtenir des projets plus adaptés aux besoins. Un appel d'offre a donc été lancé auprès de bureaux en capacité d'accompagner la Commune dans la réalisation de cette démarche. Des offres ont été transmises entre septembre et novembre pour un accompagnement dès le début de l'année 2022.

### **Pôle Santé-Social**

Le Pôle santé-social est un projet médico-social de réalisation d'un bâtiment regroupant un centre de santé, des services sociaux et des programmes annexes. Il se situera dans le quartier du Rolliet, à l'est du périmètre des Cherpines, au sein de l'îlot H1 qui borde la route de Base.

Durant l'été 2021, un cahier des charges a été produit dans le but de réaliser un appel d'offre au futur exploitant du programme qui inclura également le bâtiment « J » voisin qui accueillera un EMS. La Commune et son partenaire, Rolliet Activités SA, propriétaire du bâtiment « J », souhaitent en effet qu'il puisse être présent au plus vite afin d'accompagner la suite du projet et notamment le programme architectural. En effet, c'est lui qui déterminera les contraintes inhérentes à son exploitation et les transmettra aux architectes en charge de travailler sur le bâtiment. Un premier retour d'exploitant est intervenu en octobre et a démontré l'intérêt de 5 groupes qui doivent confirmer leur offre pour la fin d'année.

La rédaction de la convention de partenariat entre la Commune et Rolliet Activités SA pour le développement et la réalisation du pôle santé-social s'est poursuivie durant l'année 2021, permettant de préciser la gestion des droits à bâtir sur le périmètre. En décembre, elle a été ratifiée par les parties permettant ainsi d'aller de l'avant sur la réalisation de ce Pôle Santé-social.

## Acquisition de 797m2 de droits à bâtir (DàB) « activités » issus de la parcelle No 6918 du Canton dans le périmètre du PLQ du Rolliet

Le Canton dispose de droits à bâtir (DàB) dans le PLQ Rolliet du fait de l'inclusion d'une partie de la parcelle supportant l'école Aimée Stitelmann dans son périmètre. Dès lors, le Canton dispose de 797 m2 de DàB activités et 5'539 m2 de DàB logements.

Les DàB logements ont été cédés par le Canton à la Fondation Emma Kammacher pour la réalisation de logements d'utilité publique et les DàB activités ont été proposés à la Commune afin de compléter ses DàB dans le bâtiment H1 abritant le futur pôle Santé-social. C'est dans le cadre du développement de ce pôle, répondant à des besoins de santé publique, que le Canton a décidé de céder ses DàB à la Commune.

En juin 2021, après de nouvelles discussions en interne au sein du Canton, une version aboutie de l'acte a été signée par la Commune puis transmise au Canton qui a finalement signé à son tour en octobre 2021 permettant ainsi à la Commune d'obtenir officiellement ces droits à bâtir, reportés sur la parcelle 10'043 du Rolliet.

## PLQ 2 CHERPINES

Durant l'année 2021, de nombreuses discussions ont eu lieu sur l'avenir du PLQ Cherpines. En avril 2021, le Canton décidait de ne pas mettre en œuvre la modification de zone relative à la diminution de l'emprise de l'école secondaire II et renonçait ainsi à 100 logements environ. Par la suite, de nombreuses nouvelles demandes de la commune de Confignon ont engendré un retard dans la mise en place de l'enquête technique désormais prévue pour le début d'année 2022 au mieux.

## Mise en œuvre des droits à bâtir propriétés de la Commune au sein du PLQ « Cherpines »

La Commune de Plan-les-Ouates dispose à ce jour, sur le périmètre du futur PLQ Cherpines, de plusieurs parcelles en propriété pleine lui ouvrant ainsi des droits à bâtir à hauteur de 18'000 m2 environ, représentant environ 4,8% du total

des Droits à Bâtir (DàB pour le reste du texte). Dans le détail, il s'agit de près de 16'000m2 de DàB logements, de 2'300m2 environ de DàB activités et de 730m2 environ de surfaces destinées à la vie de quartier. Ces dernières représentent les 5% de surfaces destinées à la vie de quartier et, de fait, non comptabilisées dans les droits à bâtir tel que prévu par le PDQ.

Le « groupement des développeurs Cherpines » (GD Cherpines SA), qui regroupe environ 85% des DàB du périmètre a pour objectif la mutualisation de toutes les études techniques nécessaires pour développer ce PLQ. La Commune de Plan-les-Ouates n'a pas intégré le groupement mais a accepté de financer la part des études menées au prorata de ses propres droits à bâtir – soit 4.8%. Sont inclus dans ce financement : les études géotechniques et l'analyse des pollutions des sols et sous-sols, les prestations de géomètre, l'établissement de conventions, servitudes et prestations juridiques ainsi que l'assistance, le pilotage et autres éléments administratifs.

En 2021, peu d'études complémentaires ont été menées si ce ne sont les études géotechniques et de pollution des sols qui ont permis de mieux comprendre la nature des sols et ss-sols. Le groupement des développeurs Cherpines est resté en 2021 dans l'attente des décisions cantonales sur la finalisation du PLQ des Cherpines et notamment la densité finalement déterminée.

## Groupe des Développeurs Cherpines (GD Cherpines)

Sans faire officiellement partie de GD Cherpines SA, la Commune de Plan-les-Ouates y est associée et participe au financement de toutes les études, au prorata des droits à bâtir dont elle dispose dans le périmètre. Le travail sur le PLQ2 d'ensemble a pu reprendre suite à la validation du redimensionnement de l'école primaire souhaité par la Commune de Confignon.

Il a toutefois été sensiblement impacté par la décision du COPIL qui a choisi d'abandonner le projet de modification de zone le long du chemin de la Galaise et la centaine de logements qu'il permettait. Cette décision a eu pour conséquence de faire baisser la densité du périmètre constructible, soit un impact l'ensemble du travail de relocalisation qui avait été effectué.

GD Cherpines s'est donc mise en attente des déci-

isions finales du Canton et du lancement de l'enquête technique afin de reprendre ses activités et notamment la coordination entre les propriétaires sur la relocalisation des droits à bâtir du périmètre.

## Cherpines Planificateur financier

Suite à la décision prise fin 2020 de refaire tourner le planificateur financier pour mettre à jour les coûts liés à la modification des catégories de logement, l'abandon de la modification de zone, le redimensionnement de l'école primaire, etc, les Communes ont transmis au Canton leurs données actualisées durant l'été 2021. Une séance technique a également été organisée fin septembre avec M. Favarger, le consultant en pilotage immobilier qui accompagne le Canton dans cette procédure. Là aussi, le travail sur le planificateur financier est fortement impacté par les décisions à venir du Canton sur l'évolution du PLQ Cherpines. Le mandataire a donc suspendu son travail dans l'attente de la finalisation du PLQ.

## Future école secondaire II aux Cherpines

Les discussions concernant la proposition de mutualisation des salles de sport de l'ESII et des équipements sportifs de la pièce D ont pu reprendre après une pause due à l'abandon de la modification de zone sur ce secteur. Elles sont aussi liées au dépôt par le Canton d'un projet de loi au Grand Conseil qui comprenait, de façon surprenante, une participation des Communes de Confignon et de Plan-les-Ouates à hauteur de 4MFr !

Une rencontre a ainsi été organisée en octobre entre le Canton et les Communes afin d'aborder la possibilité d'agrandir le programme sportif prévu initialement par le DIP pour y accueillir des manifestations et compétitions sportives.

Plan-les-Ouates a confirmé son intérêt, avec ou sans Confignon, par un courrier en octobre.

En novembre, une nouvelle séance de travail s'est déroulée afin de rentrer dans le détail des besoins respectifs. Le DIP est effectivement également intéressé par les futurs équipements sportifs des Cherpines ainsi que par les équipements actuels du stade des Cherpines.

En 2022, un concours sera organisé par le Canton, et la Commune y sera représentée.

## Zone de Développement Industriel et Artisanal des Cherpines (ZDIA)

---

Une étude spécifique pour l'accès à la ZDIA a été réalisée en début d'année 2021 par la Fondation pour les Terrains Industriels afin de vérifier les capacités des voies actuelles de supporter le trafic futur et les impacts sur le projet du projet d'élargissement de l'autoroute. Cette étude a été suivie en fin d'année par le lancement d'une première étude d'aménagement plus fine sur le premier périmètre à être urbanisé sur la zone.

## Les Sciers

### Plan localisé de quartier (PLQ) Les Sciers

---

Après les premières livraisons intervenues en décembre 2020, la première étape du quartier des Sciers, soit environ 500 logements, est entièrement livrée. L'année 2021 a donc été l'occasion de finaliser les constructions ainsi que les aménagements extérieurs et a permis d'implanter les premières activités et services sur le périmètre, notamment la nouvelle crèche Zinzolin.

### Groupe des promoteurs – Etudes complémentaires aux Sciers

---

L'année 2021 a permis de poursuivre le travail entamé depuis quelques années avec les partenaires promoteurs du périmètre des Sciers. Le suivi de la convention signée en 2018 par tous les partenaires et relative aux missions communes a été au cœur des différentes discussions et démarches menées.

Par ailleurs, le COPIL des promoteurs, dont fait partie la Commune, a continué à se réunir tous les mois pour prendre en main les sujets communs, le suivi de chantier des espaces mutualisés du périmètre et notamment les dessertes de chantier. La coordination des différents travaux sur le périmètre a également nécessité de nombreuses séances de travail entre les promoteurs, la Commune et les mandataires.

Le COPIL a poursuivi ses missions de réalisation des sujets communs. La mise en place de toutes les réglementations nécessaires à la livraison du quartier des Sciers s'est poursuivie avec notamment la signature en juin de la servitude d'usage publique permettant de rendre accessible à tous

le parc des Sciers sous certaines conditions et de la convention d'entretien et d'utilisation du quartier.

A la suite de cette signature, le groupement des promoteurs-constructeurs s'est chargé de solliciter le Canton, à la demande de la Commune, afin de mettre en place les différents arrêtés de circulation qui permettront de réglementer les déplacements sur le quartier et notamment interdire les mouvements de véhicules motorisés au sein du périmètre. De premiers arrêtés ont été publiés en fin d'année pour une entrée en vigueur début 2022.

La Commune a en parallèle travaillé à la mise en place d'une signalétique provisoire pour décembre avant d'obtenir l'autorisation cantonale de poser les signalisations définitives en 2022.

Par ailleurs, le travail de mise à jour des coûts communs s'est poursuivi avec les finalisations de travaux et a permis en décembre de stabiliser un premier tableau global des coûts permettant de déterminer les soultes à prévoir entre promoteurs.

Enfin, les travaux d'aménagement des espaces communs se sont poursuivis avec les réceptions des aménagements extérieurs et la mise en fonction des places de jeux à destination des habitants.

### Parcours sportif La Chapelle / Les Sciers

---

En février 2021, la signalétique a été posée côté Lancy et des localisations des panneaux côté Les Sciers pré-calées. Le texte des panneaux et l'icône ont été validés en juin. Cependant, dans l'attente de la finalisation des places de jeux des Sciers, il a été décidé de surseoir à l'installation des panneaux, des modifications pouvant encore intervenir. Les panneaux seront donc posés en 2022 finalisant ainsi un parcours intercommunal.

### Problématique du bruit aux Sciers

---

Suite aux éléments transmis par la Commune sur la base du dossier de son avocat spécialisé, le Canton a décidé d'intégrer cette problématique dans les études relatives à la création de la nouvelle route d'accès aux Sciers.

En février 2021, une présentation des premiers résultats a été effectuée par le Canton mais aucun rapport complet n'est parvenu à la

Commune en 2021. Néanmoins, le Canton nous a transmis ses conclusions au cours de l'année et nous a indiqué que la route d'accès aux Sciers ne sera pas concernée par des mesures d'assainissement. Cependant, le Canton ne s'est pas prononcé sur les mesures à mettre en place le long de l'autoroute.

### Route d'accès au PLQ les Sciers à créer suite à l'abandon de la demi-jonction de Lancy Sud

---

Une présentation de la variante se raccordant sur le chemin du Sapay a été présentée en fin d'année 2020 aux principaux services de l'Etat. Suite aux remarques de l'OCT, le projet devra être modifié afin d'améliorer l'intégration des cycles sur le chemin du Sapay et de la piste d'urgence de la Police sur l'autoroute. Concernant la piste d'urgence, 2 variantes ont été étudiées par T-Ingénierie, soit la première en laissant cette voie complètement indépendante au projet, et la deuxième qui empruntera le nouveau raccordement jusqu'à la voie d'urgence de l'autoroute.

Les premiers résultats de l'étude bruit menée en parallèle ont été également présentés lors de cette séance par le SABRA. Parmi les résultats, on citera les plans d'exposition des différentes façades du PLQ des Sciers (dépassement maximum au niveau des étages supérieurs). Des mesures de traitement des façades au niveau des balcons sont évoquées. La présentation liste également les mesures d'accompagnement envisagées dans le cadre des études antérieures (couverture autoroute, abaissement de la vitesse, mise en place de casquette).

Début février 2021, le bureau Ecoscan présente l'étude bruit avec comme principaux résultats que le bruit est dû essentiellement aux émissions de la RN, le bruit généré par la route d'accès est négligeable sur la majorité des façades. L'état initial présente des valeurs d'immission trop élevées et les variantes tenant compte de la pose de phono-absorbant ne suffisent pas à abaisser les niveaux sonores sur toutes les façades. Seule la pose d'un mur anti-bruit avec casquette au niveau de l'autoroute et des bretelles pourraient suffire.

Le SABRA a rencontré l'OFROU au printemps mais aucune décision n'a été prise concernant le bruit. Le SABRA devrait nous donner un avis de

droit prochainement.

Après avoir pris en compte les remarques de tous les intervenants dans ce dossier et également de la police et de la voirie, un tableau comparatif des 2 variantes, soit le raccordement sur le giratoire de la Milice ou celui sur le chemin du Sapay, est présenté en mars aux principaux services de l'Etat. Suite à une demande de l'OCT, une étude supplémentaire de circulation doit encore être réalisée pour compléter le dossier.

La variante avec accroche sur le chemin du Sapay présentant le plus d'avantages, un courrier a été transmis fin mars par le Conseil administratif au conseiller d'Etat M. Dal Busco dans le but d'obtenir l'accord du Département pour débiter la phase projet de la variante avec accroche sur le chemin du Sapay. M. Dal Busco, par un courrier reçu début mai, préavis favorablement la variante sur le chemin du Sapay et propose d'aller de l'avant dans l'étude de cette variante. Toutefois ce projet ne doit pas préteriter une connexion ultérieure au giratoire de la Milice si la nécessité d'une liaison inter quartier devait s'avérer indispensable dans le futur.

En ce qui concerne l'étude bruit, le SABRA confirme par écrit qu'une rencontre a bien eu lieu avec l'OFROU en février et que les mesures à mettre en place pour la protection contre le bruit sur le domaine autoroutier ont été discutées. Par contre, les questions de financement de ces mesures restent ouvertes et dépasseraient les compétences du SABRA.

Fin juin, le bureau RGR présente un rapport intermédiaire pour l'intégration des cycles dans le carrefour avec le chemin du Sapay. Le rapport final est présenté à fin juillet lors d'une séance avec les services de l'Etat. Un plan d'aménagement routier tenant compte de ces éléments, soit la création d'une piste cyclable de 3.0 m avec en parallèle un trottoir de 1.5 m, est établi à la mi-août. Fin août, à la demande l'OCT, un contrôle des rayons de giration du projet, conclut qu'une limite de vitesse à 50 km/h n'est pas possible, celle-ci devra être réduite à 30 km/h. Une demande pour limiter ce nouvel axe à 30 km/h est faite début septembre auprès de l'OTC qui donne son accord à mi-septembre.

A la demande du SERMA, une NIE (Notice d'Impact Environnementale) devra être jointe au dossier d'autorisation.

Le dossier en autorisation de construire est transmis à mi-octobre à l'OCBA et début no-

vembre à la CPEG et à l'OFROU pour signature. Un courriel de l'OFROU, reçu le 11 novembre, précise que vu que ce projet n'a pas été examiné par cet Office, celui-ci n'a pas fait l'objet d'une prise de position préalable circonstanciée, et que ceci doit désormais être fait avant l'établissement d'une autorisation OFROU et la signature des plans en vue du dépôt de la demande d'autorisation de construire. L'OFROU demande des compléments sur les emprises et expropriations prévues dans ce dossier qui leur semblent abusifs alors que l'emprise sur les parcelles de l'OFROU ne servent qu'à améliorer la voie d'accès d'urgence à l'autoroute par les véhicules de police. Dans leur courriel, l'OFROU demande également des études de circulation supplémentaires pour mesurer l'impact de cette nouvelle route sur le trafic de la route nationale (jonction de Lancy et chaussée autoroutière).

Afin de pouvoir déposer ce dossier auprès de l'OAC au plus vite, il a été décidé en accord avec le CA en charge du dossier, de sortir du projet la modification de l'accès d'urgence à l'autoroute afin de ne pas avoir d'emprise sur les routes nationales et ainsi se passer de leur signature. Des démarches devront être entreprises auprès de l'OFROU à la suite de cette dépose pour adapter le projet selon leurs demandes de complément. Ce dossier a été déposé en requête en autorisation de construire fin 2021. Le planning poursuivi la Commune est de pourvoir débiter les travaux début septembre 2022 pour une mise en service de cette route pour le mois de juin 2023.

### **Octroi d'un droit de superficie à la coopérative La Bistoquette – immeubles B,C et D**

Le développement du projet par la coopérative La Bistoquette s'est poursuivi durant l'année 2021 avec notamment le traitement des différentes demandes complémentaires émises par les différents services de l'Etat suite au traitement de la requête en autorisation de construire déposée fin 2020. A ce jour, l'ensemble des demandes ont été traitées et la délivrance de l'autorisation de construire doit intervenir on l'espère en fin d'année ou au plus tard tout début 2021. En lien avec cette délivrance d'autorisation de construire, certaines associations ont d'ores et déjà annoncé vouloir faire recours contre cette

dernière, notamment en lien avec les nuisances possiblement créées par le trafic de chantier.

La coopérative La Bistoquette entend pouvoir démarrer son chantier au début du printemps 2022 mais ce démarrage reste à ce jour, suspendu à la délivrance de l'autorisation de construire et surtout, à son entrée en force.

En parallèle, 2021 a permis de développer différents actes notariés dont celui relatif à l'octroi du droit de superficie, acte qui sera signé tout début 2022.

### **Crédit d'engagement visant principalement un prêt à hauteur de 750'000 F à la coopérative « La Bistoquette » et le cautionnement du prêt du même montant émis par l'Etat de Genève au profit de la coopérative « La Bistoquette »**

Vu les difficultés rencontrées par la coopérative La Bistoquette pour obtenir des fonds pour mener à bien l'étude de leur projet, la Commune de Plan-les-Ouates et le Canton de Genève ont mis en place un préfinancement commun via la mise en place d'un prêt de 1'500'000F réparti à hauteur de 50% pour chacune des deux parties. Ce prêt doit permettre à la Coopérative d'honorer les honoraires des différents mandataires qui œuvrent au développement du projet en vue du dépôt de la requête en autorisation de construire puis des mises en soumissions futures des travaux.

La Commune a en sus pris la décision de se porter caution du prêt de l'Etat. Cette démarche vise à rester seul « maître à bord » en cas de défaut de la coopérative la Bistoquette.

Les 750'000 F voté sont répartis en 3 parts égales de 250'000F qui doivent être versée à la coopérative La Bistoquette d'ici à l'obtention par cette dernière de son crédit de construction. En parallèle, l'Etat de Genève fait pareil que la Commune portant ainsi le prêt total de 1.5M divisé en 3 part de 500'000F. A ce jour, deux des trois parts ont été versées, sur demande la coopérative.

## **Crédit d'engagement pour l'étude en vue de la réalisation d'une passerelle mobilité douce au-dessus de l'autoroute de contournement entre le quartier des Sciers et le centre-village de Plan-les-Ouates**

La réalisation d'une passerelle mobilité douce entre le quartier des Sciers et le centre-village de Plan-les-Ouates est un projet ancien déjà intégré dans des planifications de quartier datant de 1998. Cependant, en raison du projet de réalisation de demi-jonction autoroutière Lancy-Sud, il avait été abandonné car incompatible techniquement avec la réalisation de cette sortie d'autoroute. Vu l'abandon de ce projet de jonction, le dossier de la passerelle a été réactivé et en premier lieu administrativement dans le cadre de la mise à jour du projet d'agglomération où le projet de passerelle figurait précédemment.

Il a été convenu avec le Canton de conserver la passerelle dans le nouveau projet d'agglomération 4 afin d'obtenir un co-financement Cantonal et Fédéral qui pourrait monter jusqu'à 70% du coût de l'ouvrage.

L'étude de faisabilité a été présentée au Conseil administratif en mars et la variante déterminée. Après une première présentation aux riverains propriétaires du tènement permettant d'accueillir l'arrivée de la passerelle, il a été décidé de modifier son emplacement afin de garantir sa faisabilité et l'approcher des cheminements existants côté Milice. En juin, le projet de passerelle a été officiellement déposé pour un co-financement dans le cadre du projet d'agglomération 4.

En novembre, la Commune a rencontré le propriétaire des parcelles qui pourraient accueillir la passerelle, ce dernier a confirmé verbalement son accord.

2022 sera l'occasion de lancer un concours pour la réalisation de la passerelle imaginée en 2025.

## **Réalisation du collectif privé EU et EP et aménagement routier au chemin de l'Essartage dans le périmètre du PLQ Les Sciers – Phase No1**

Pour rappel, le raccordement provisoire du chemin de l'Essartage sur la route de Saconnex-d'Arve comme mesure de chantier, a été intégré dans cette phase N° 1.

A la demande des SIS, l'arrêté de circulation limitant la circulation aux véhicules de plus de 3.5 T sur ce raccordement provisoire, a été modifié en vue d'autoriser le passage aux véhicules du feu et de la voirie.

Dans le cadre des travaux d'aménagements routiers de la route de Saconnex-d'Arve réalisés en été, le trottoir traversant au carrefour avec le chemin de l'Essartage a été remis en conformité aux normes en vigueur.

## **Réalisation du collectif privé EU et EP et aménagement routier au chemin de l'Essartage dans le périmètre du PLQ Les Sciers – Phase Nz**

Suite aux travaux réalisés en 2020 par la construction de l'Eco-point Ouest et le parking visiteurs côté Jura de l'accès aux jardins familiaux, ceux-ci se sont poursuivis avec la réalisation de l'Eco-point Est et le parking visiteurs côté Salève.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Pose d'un éclairage provisoire a été posé côté jardins familiaux à l'arrière de l'Eco-point Ouest et du parking visiteurs côté Jura
- Création d'un trottoir côté Jura du chemin du Pré-de-la-Raisse.
- Pose des sacs-de-route avec raccordements sur le collecteur d'eaux pluviales.
- Pose de socles des luminaires.
- Pose d'un éclairage provisoire (vu les délais donnés par les SIG pour obtenir les luminaires sans cesse repoussés, il a été décidé de poser un éclairage provisoire pour cet hiver.
- Pose de potelets devant l'accès au chemin du Pré-de-la-Raisse afin d'empêcher la circulation des véhicules motorisés sur cette desserte.

Afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des habitants du quartier des Sciers et en raison du fort trafic de transit et des vitesses excessives relevées, la Commune, en accord avec le

Canton à qui appartient cette voie, a fermé l'accès à la contre-route de l'autoroute depuis le chemin de l'Essartage le 6 septembre. Une barrière a été installée et l'accès a été limité uniquement aux seuls véhicules de chantier du périmètre des Sciers comme le stipule l'arrêté réglementant la circulation sur cette voie. Une fois les travaux du chemin de l'Essartage finalisés, une fermeture physique avec des potelets prendra place au bout du chemin de l'Essartage. Une demande d'autorisation de construire (DD) a été déposée dans ce sens comprenant également la réalisation d'éléments de modération de trafic.

Une seconde DD sera à déposer en vue de la réalisation de places 2RM supplémentaires le long du chemin de l'Essartage ainsi que de part et d'autre de l'accès aux Jardins Familiaux. Une séance d'information a eu lieu le 14 septembre pour les habitants du quartier des Sciers.

## **Réalisation des collecteurs d'eaux pluviales (noues et tranchées drainantes) du PLQ Les Sciers à Plan-les-Ouates**

Pour rappel, le PLQ les Sciers a prévu un concept de gestion des eaux pluviales sur la base de noues et de tranchées drainantes. Les noues sont de petites dépressions dans le terrain qui permettent de recueillir, par ruissellement, les eaux pluviales. Ces noues sont ensuite dirigées sur le bassin de rétention à ciel ouvert qui seront raccordées sur le collecteur de l'autoroute après passage dans un organe de régulation.

Les travaux de la noue situés parallèlement à l'école du Sapay dans la césure verte ont débuté le 29 novembre et se sont terminés en décembre, y compris les raccordements des canalisations des bâtiments, le raccordement des tranchées drainantes et le raccordement sur le collecteur raccordé sur le bassin de rétention.

La réalisation des tranchées drainantes du chemin du Pré-de-la-Raisse est terminée sur l'ensemble de cette desserte.

En ce qui concerne le chemin du Bois-Ecard, la réalisation des tranchées drainantes devant les bâtiments E et F a été réalisée en décembre.

## Aménagement du territoire

### Mise à jour du Plan directeur communal (PDCom)

---

Le Plan directeur communal (PDCom) est l'instrument de référence qui guide la planification territoriale d'une Commune pour une durée de 10 à 15 ans. Celui de Plan-les-Ouates date actuellement de 2009 et doit donc être mis à jour pour tenir compte de l'évolution de la Commune et des politiques cantonales. En effet, l'adoption d'un plan climat par le Canton, le développement des grands projets des Sciers et des Cherpines et l'abandon des liaisons L1-L2 sont autant d'éléments qui nécessitent une révision en profondeur du document en force. De plus, le Canton exige désormais, pour toute révision de plan directeur, la réalisation d'une « stratégie de densification de la zone villa » et qui permet également à la Commune de traiter les autorisations de construire en zone villa en se basant sur un document de planification.

La Commune a ainsi réalisé un document de planification stratégique de zone villa permettant d'indiquer les secteurs qui pourront être soumis à densification au-delà du traditionnel 0.3 d'IUS, voire à modification de zone, ou bien conserver la densité traditionnelle de la zone villa.

En parallèle, un outil d'analyse des autorisations de construire en zone villa a été réalisé afin de prendre en considération toutes les composantes d'une bonne densification : pourcentage de pleine terre, végétalisation, mobilité, caractéristiques architecturales, emprises, ... Cet outil est utile au quotidien afin de transmettre un préavis de la Commune qui soit argumenté et justifié.

Le processus de révision du PDCom, initié en 2017 puis mis en pause le temps de la réalisation de cette « stratégie zone villa », a été relancé fin 2020 avec le groupement de mandataires constitué des bureaux LMAU, Ecoscan et Citec. Une présentation a ainsi été faite à la commission concernée du Conseil municipal pour informer sur le redémarrage du processus et les étapes à suivre.

Le document dénommé « cahier des charges » a ainsi été mis à jour en août 2021, permettant au groupement mandataire d'actualiser le diagnostic et les enjeux propres au territoire. Les stratégies thématiques et sectorielles ont elles aussi

été actualisées et ont fait l'objet de discussion avec les autorités communales et les habitants, lors d'un atelier organisé à cette intention fin novembre. En parallèle, le travail sur les fiches de mesure a été lancé. Le travail de production devrait aboutir à une première version finalisée du document au début de l'année 2022 avec un objectif d'approbation fin 2022.

### Plan localisé de quartier d'Arare-Dessous (PLQ)

---

Suite à la classification en zone 4A de développement du secteur d'Arare-Dessous situé entre les routes de Bardonnex et de Saint-Julien, le Canton, sur demande des porteurs de projet privés, s'est saisi du dossier début 2020 afin de lancer un projet de Plan Localisé de Quartier, obligatoire sur une zone de développement. En parallèle de l'élaboration du projet, une concertation a été organisée avec les habitants et riverains du périmètre concerné afin de communiquer sur le projet et prendre en compte leurs avis. Une séance d'information avait ainsi été organisée en décembre 2020, suivi d'un questionnaire en janvier 2021, afin de récolter les propositions et questions des habitants. Trois ateliers – virtuels dus aux conditions sanitaires, ont par la suite été mis en place au premier trimestre 2021, suivis par un premier passage du projet devant la commission cantonale d'urbanisme.

Le préavis négatif de celle-ci en mars 2021, qui considère que le projet proposé ne s'intègre pas suffisamment au contexte élargi, a mis un frein au développement du projet qui doit désormais être revu.

Une séance de restitution de l'atelier a tout de même été organisée en avril 2021 avec les personnes concernées.

Le porteur de projet et ses mandataires ont travaillé fin 2021 à la réalisation d'un nouveau projet en lien étroit avec la commission cantonale d'urbanisme et devraient revenir vers les habitants en 2022.

### Mise en conformité du plan de site d'Arare-Dessus

---

Dans un courrier d'avril 2021, le Canton informait la Commune que la Confédération jugeait illégale les zones de hameaux situées dans certains plans de site. C'est le cas notamment de la zone de hameau d'Arare-Dessus. Afin de convenir ensemble ce qu'il convenait de faire pour faire évoluer le document, la Commune a rencontré en mai le service des Monuments et Sites, en charge du dossier. La Commune a proposé une correction du plan en fonction des demandes de la Confédération et a attendu le retour du Service cantonal. Celui-ci, dans un courrier du mois d'août, ne prend pas position en attendant de discussions internes. Une nouvelle séance de travail a été réalisée en novembre afin que le service donne enfin son avis et, en l'absence de celui-ci, la Commune a officiellement transmis un plan corrigé au Canton en décembre.

### Servitude de passage au profit de la parcelle N° 5082 sur la parcelle N° 5084

---

Une autorisation de construire a été déposée début 2021 par le pétitionnaire et comprend la servitude de passage sur la parcelle de la Commune. L'autorisation de construire est toujours instruite dans les services à la date de décembre 2021.

### Projet d'agglomération N°4

---

Suite à la sollicitation du Canton sur le nouveau projet d'agglomération, la Commune a été intégrée dans les discussions et a pu implémenter le projet de passerelle des Sciers dans le document afin d'obtenir un co-financement.

Tous les documents y relatifs ont été transmis au Canton au mois de mars et ce dernier a ensuite publié le nouveau projet d'agglomération transmis à la Confédération en juin 2021 pour un retour espéré en juin 2022.

Division parcellaire et modification de l'assiette d'une servitude de passage à pieds et à véhicules pour les parcelles Nos DP 15'343, 16'126, 4'326 et 6'741.

Dans sa séance du 27 avril 2021, le CM a accepté au moyen d'une délibération la division des parcelles Nos dp 15'343, dp 16'126 et 4'326, pro-

és de la Commune ainsi que la modification de l'assiette de la servitude qui grève la parcelle N° 4'326.

Cette division parcellaire et modification de servitude a fait l'objet d'un acte notarié auprès du bureau des Notaires Unis qui a été signé en date du 19 août 2021 par devant Me Rubido.



## BÂTIMENTS

### Mise en passe sur les bâtiments de l'administration communale

Réalisation d'une mise en passe avec pose de cylindres numériques sur l'enveloppe extérieure des bâtiments de la Mairie (Mairie, bâtiment de liaison et Vieille-Ecole), l'école du Pré-du-Camp, l'ancienne Buvette des Cherpines et l'ascenseur de l'Espace Vélodrome.

Rénovation du système d'accès de la Mairie, bâtiment de liaison et Vieille Ecole. L'ancien système était devenu obsolète et dans un souci d'uniformité avec les autres bâtiments, notre choix s'est porté sur le système KABA. Tous les anciens lecteurs de la marque SIEMENS ont été remplacés, de nouveaux accès ont également été ajoutés sur

des portes qui comportaient des cylindres mécaniques et des bornes de mise à jour ont été ajoutées.

Ces travaux ont nécessité l'installation d'un nouveau câblage électrique.

### Entretien exceptionnel et rénovation partielle des façades de l'école Champ-Joly CM, sise 60 chemin de la Mère-Voie

Réfection générale de la façade ouest de l'école avec :

- Peinture des éléments en métal de façade.
- Remplacement des stores.
- Pose de films anti-UV sur les vitrages.
- Remplacement des coupoles des marquises avec l'intégration de grilles antichute.

Dans sa séance du 27 avril 2021 le Conseil

municipal a accepté un crédit d'engagement financier l'ensemble de ces travaux.

## Mairie

- Modernisation de l'installation de détection incendie et remplacement des détecteurs d'incendie dans les bâtiments de la Mairie (bâtiment de liaison et vieille école inclus) et la salle Communale.
- Mise à jour du système de téléphonie AVAYA effectuée, dans le but d'être à jour au niveau des dernières technologies téléphoniques et ainsi pouvoir utiliser l'installation de manière optimale.
- Remplacement du bouilleur de production d'eau chaude situé dans les locaux techniques du bâtiment de liaison. L'ancien était en fin de vie et n'arrivait plus à satisfaire les besoins en eau chaude du bâtiment.

- Rafraîchissement des fenêtres en bois de la vieille Ecole qui présentaient des signes d'usures importantes. Celles-ci ont été poncées et vernies.

## Salle Communale

- Les projecteurs de façade situés autour du bâtiment ont été remplacés. Les anciens luminaires n'étaient plus étanches à l'eau. Les nouveaux modèles installés sont des luminaires LED.

## Ecole de Champ-Joly (Cycle Moyen)

- Remplacement des revêtements de sol en Linoléum de 8 classes. Le revêtement existant n'avait plus de couche de protection ce qui rendait son entretien très compliqué.
- Dépose d'une installation de cuisine dans une salle polyvalente située au sous-sol du bâtiment, dans le but de la transformer en salle de classe. Les appareils ménagers ont été déposés et des modules d'agencement ont été rajoutés pour combler les espaces.

## Ecole de Champ-Joly (Cycle Élémentaire)

- Les antennes répéteurs GSM, installées à l'intérieur du bâtiment, ont été remplacées. Ces dernières servent à diffuser le réseau de téléphonie mobile au sous-sol du bâtiment, utilisé par des associations. Les anciennes antennes n'étaient pas adaptées aux nouvelles technologies (4 et 5G).
- L'école accueille depuis la rentrée scolaire 2021, le jardin d'enfants « Les Abeilles, le JAPLO et le GIAP en lieu et place de classes rattachées à l'école de Champ-Joly CM. Des travaux de modification ont été effectués pour pouvoir accueillir les nouveaux utilisateurs. Des séparations entre les différentes ailes du bâtiment ont été installées, des modifications électriques, sanitaires, de menuiserie et serrurerie ont été effectuées pour pouvoir accueillir les installations des différents usagers et également pour des questions de normes, notamment pour le jardin d'enfants.

## Ecole du Pré-du-Camp

- Le couvert du préau de la partie Boymond a été déposé en urgence car la toiture présentait des signes de faiblesse. Des travaux d'échafaudage permettant la démolition en elle-même ainsi que la couverture provisoire dans l'attente d'une construction définitive prévue pour l'année prochaine, ont été exécutés en urgence durant le mois d'août 2021.
- Rénovation du sol de la salle de rythmique présentant un état d'usure avancé. Le nouveau sol satisfait par ses caractéristiques aux utilisations spécifiques de cette salle.
- Réfection des peintures de quelques murs qui étaient « très marqués » au rez-de-chaussée, ainsi qu'à l'étage y compris le garde-corps de l'escalier.

## Crèche du Vélo Rouge

- Modification des portails d'accès extérieurs pour permettre l'accès à la terrasse avec les triporteurs. Pose d'un nouveau portail et modifications pour l'élargissement du passage. Les poignées de tous les portails extérieurs ont été remplacées par des poignées à boule pour des raisons de sécurité et éviter que les enfants puissent les ouvrir.

## Crèche Ciel Bleu

- Modification du vitrage du bureau de l'accueil pour permettre une ouverture de type guichet. L'ancien vitrage a été déposé et un nouveau système avec un vitrage coulissant latéralement a été installé.
- Sur une partie de la terrasse, un sol souple a été posé pour permettre les jeux d'enfants en toute sécurité. Cette surface étant également un accès pour le service du feu en cas de sinistre, nous n'avons pas eu l'autorisation de la police du feu pour pouvoir appliquer ce type de revêtement sur toute la superficie.

## Garderie des Lutins

- Le sol de la terrasse en bois a été poncé et un huilage a été appliqué. Les barrières en bois ont également été traitées.

## Maison des Arts et de la culture la Julienne

- Installation d'une enseigne lumineuse extérieure à éclairage LED, visible depuis la voie publique, pour signaler la présence du bâtiment.
- Dans le cadre des travaux du bâtiment voisin (route de Saint-Julien 110), la fibre optique Communale transitant par les sous-sols de ce dernier a dû être déplacée par nos soins. Elle a été déconnectée, redirigée par un autre tube amenant au bâtiment de la Julienne et reconnectée.

## Zone Sportive des Cherpines

- Rafraîchissement des locaux du 1er étage de l'ancienne buvette des Cherpines (peinture et remplacement du revêtement de sol par revêtement en PVC à la place de la moquette) afin d'accueillir les activités administratives du Tennis de Plan-les-Ouates.
- Le système d'accès de la porte des vestiaires de l'ancienne buvette a été remplacé par un système permettant l'accès via le téléphone mobile et ainsi éviter la gestion et fourniture d'environ 150 badges aux membres du Tennis Club.
- Réfection de la peinture et protection du bardage bois de façade du bâtiment du service des espaces verts. Les éléments ont été poncés et une couche de peinture protectrice résistant aux intempéries a été appliquée.

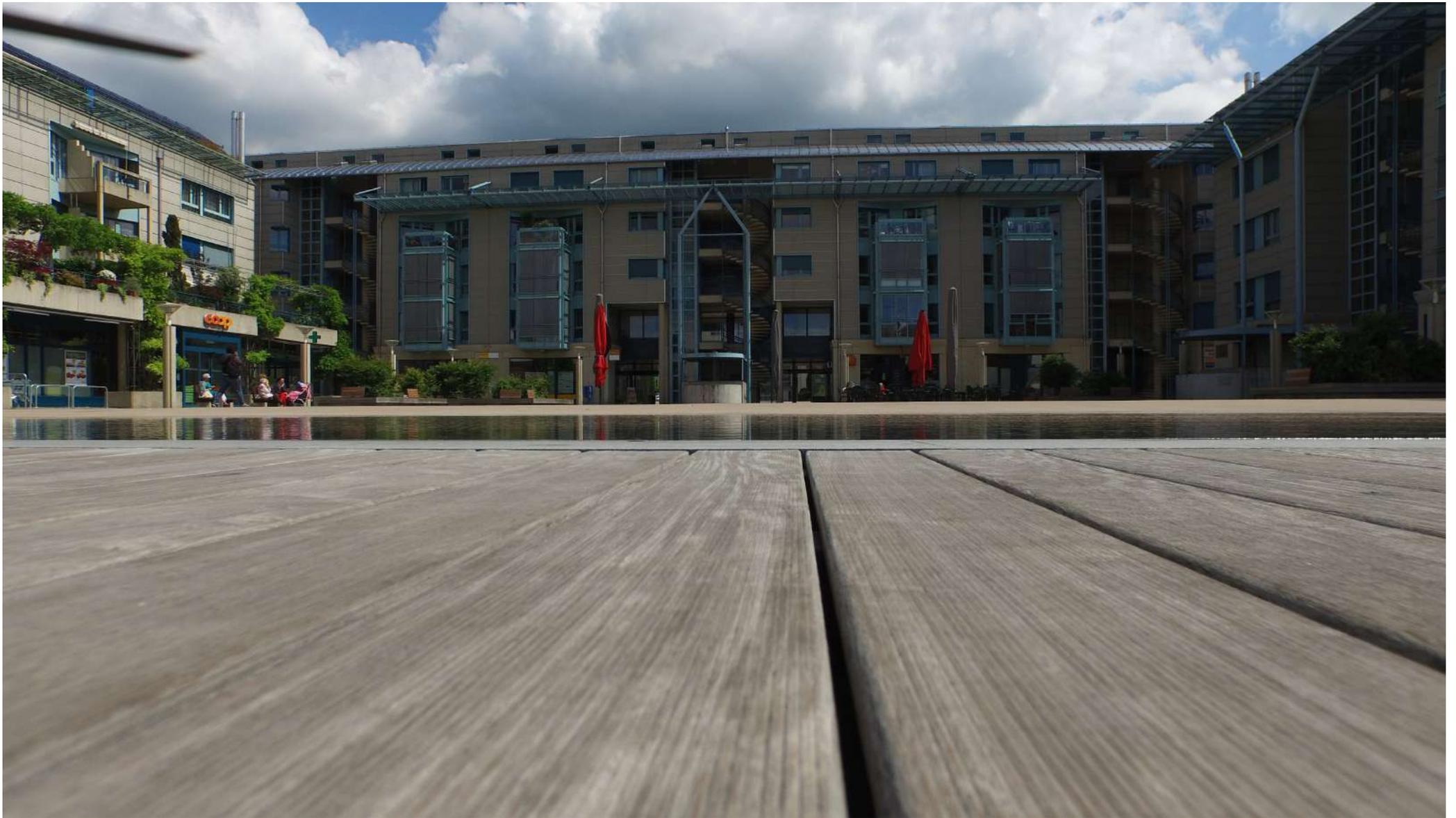
## Parkings et places de stationnement

- La fibre optique Communale a été tirée et installée dans le parking de la Place des Aviateurs pour permettre la connexion entre différentes installations Communales dont la fontaine de la place, dorénavant gérée à distance.
- Dans le box mis à disposition de la Police Municipale dans le parking des Aviateurs, l'installation électrique a été complètement revue pour permettre la charge des différents véhicules électriques.
- Le raccordement du parking public du Vélo-drome à la fibre optique a été effectuée

pour permettre l'installation de caméras de surveillance, au vu des déprédations en augmentation dans ces lieux. Les caméras sont

raccordées au réseau Communal via la crèche de Vélo Rouge en passant par les communs

des immeubles (rte du Vélodrome 34-38) et le garage des immeubles locatifs.



## GÉNIE CIVIL

### **Cadastre du réseau d'assainissement (CRAE)**

Mise à jour de la base CRAE effectuée sur les chantiers communaux

### **Travaux entrepris sur le réseau secondaire des canalisations communales :**

Remplacement de fontes de regards

- Ch. des Verjus / Rte de St-Julien / Rte des Chevaliers-de-Malte

Mise à niveau de fontes de regards

- Rte de Saconnex-d'Arve

Travaux d'entretien dans regards

- Ch. du Clos

### **Travaux entrepris sur les chaussées communales :**

Réfection sacs de routes

- Rte de la Galaise / Ch. des Roulets / Ch. des Cherpines / Mail 2000 / Rte des Chevaliers-de-Malte

Réfection de bordures et pavés

- Ch. de la Redoute / Ch. du Pont-du-Centenaire / Rte de Bardonnex / Rte du Vélodrome

Réfection de nids-de-poule et affaissements de chaussées

- Ch. d'Humilly / Ch. du Pont-du-Centenaire / Ch. des Verjus / Ch. du Champ-Cordier / Ch. des Charottons

Renouvellement du parc d'hydrantes

Révision + changement de la partie supérieure

- Ch. de Vers / Ch. du Pré-du-Camp / Rte de Saconnex-d'Arve

### **Entretien du réseau communal**

Réfection des chaussées selon le plan quinquennal 2018-2022.

L'état des enrobés nécessite une réfection des surfaces de roulement afin de garantir l'état des chemins pour les vingt prochaines années (hors usure classique de la couche de roulement).

Entretien entrepris sur la chaussée suivante :

Chemin de Vers

Les travaux de reprofilage prévus en 2020 du tronçon compris entre les chemins de la Milice et du Bois-Malet ont été intégrés dans ceux prévus en 2021 des tronçons Vuattes – Milice et Bois-Malet – Pré-du-Camp, ceci afin de les coordonner avec la traversée piétonnière et cycliste du chemin de Vers raccordant le mail à la Promenade Tordue.

- Les travaux ont compris le dégrappage total de l'enrobé et la pose en 3 couches d'enrobés bit-

umineux dont la couche de roulement de type phono-absorbant.

Dans sa séance du 27 avril 2021, le Conseil municipal a donné son accord pour un crédit d'engagement pour l'entretien du réseau routier communal à exécuter.

Arare-Dessus – modération de trafic sur la route de Bardonnex

La demande d'autorisation de construire (DD 314'998) a été déposée le 20.07.21 par l'Office Cantonal du Génie Civil. Le projet sera réalisé sans l'abattage d'arbres et sans le marquage du passage piétons prévu à la hauteur au carrefour avec le chemin de Plein-Vent. Si les mesures de vitesse, après réalisation des éléments de modération de trafic, indiquent que la vitesse réelle des véhicules permettrait de réduire la distance de visibilité pour correspondre aux normes, alors le passage sera marqué.

## Assainissement

### Projet du tram – Canalisations privées

Mise en conformité des raccords privés sur le domaine public dans l'emprise des travaux du tram. Pour rappel, l'Office Cantonale de l'Eau (OCEAU) a engagé au mois d'août 2020 le contrôle de l'état de mise en séparatif des canalisations des habitations sises en bordure de la future ligne du tram Genève – St-Julien. Des prospections ont été réalisées sur la Commune de Plan-les-Ouates sur la route de Base (tronçon Voirets – Mère-Voie).

Fin janvier 2021, une première séance à l'OCEAU a permis de faire le point sur les contrôles de conformité réalisés et à effectuer chez les privés.

Les rapports de visionnement de toutes les canalisations privées situées dans l'emprise du tram afin de contrôler leur état de service et leur position, ont été remis au bureau ZS à la mi-février. Après contrôle des rapports de prospection effectués des prospections supplémentaires ont été demandées. Les rapports de prospection remis à fin août au mandataire ont été présentés aux communes à fin septembre.

Les rapports définitifs ont été remis par ZS au début novembre avec le report sur plans des prospections et le devis des travaux à réaliser par parcelle.

Un crédit d'étude devra être présenté au Conseil

municipal courant 2022 pour que la Commune puisse engager les travaux de remplacement des canalisations non conformes, avant de pouvoir se faire rembourser par les privés selon la directive établie par l'OCEAU-SPDE « Prestations attendues pour la construction des branchements privés sous domaine public ».

### Route du Camp – Recherche des eaux parasites sur le réseau d'assainissement

Une campagne de recherche nocturne a été réalisée à fin mai sur le secteur où de fortes venues d'eaux parasites ont été mises en évidence lors de la première campagne de novembre 2020.

Le débit de 120 l/min de novembre 2020 n'est plus que de 2 l/min en mai 2021. Le débit important de novembre 2020 a certainement été provoqué par une fuite d'eau sur le réseau d'eau potable comme l'avait fait remarquer l'un des propriétaires.

L'incident est clos pour l'OCEAU.

### Mise en séparatif des collecteurs et de l'aménagement routier du chemin Riant-Mont

Les travaux réalisés en 2021 pour l'entreprise de génie civil consistaient à l'ensemencement des îlots et accotements.

En ce qui concerne le géomètre celui-ci a procédé en 2021 à la cadastration de l'ouvrage et au report des travaux d'assainissement sur la base CRAE.

Pour le notaire, celui-ci a mis en œuvre à mi-mai l'envoi des actes transcrits aux propriétaires concernant la cession du chemin au domaine public.

Suite à la réception tardive des dernières factures, il reste encore à établir le décompte FIA par le mandataire T-Ingénierie avant de pouvoir demander un crédit supplémentaire suite au dépassement du crédit.

Les SIG doivent encore poser les têtes de programmation des luminaires dès réception prévue au premier trimestre 2022.

### Mise en séparatif des collecteurs du chemin Vachoux

La mise en conformité du collecteur unitaire existant, par sa mise en système séparatif de manière identique et aux mêmes conditions que pour le chemin de Riant-Mont, n'ayant pu se réaliser en 2021 suite au refus des propriétaires de céder leur part du chemin, ce projet a été reporté.

Un crédit d'engagement d'étude devra être déposé au Conseil municipal courant 2022.

### Etude pour la mise en séparatif des collecteurs des collectifs privés au chemin de la Pomone

Le chemin de la Pomone est l'un des derniers collectifs privés à devoir se mettre en conformité. Un mandat a été attribué au bureau SGI pour engager les prospections des parcelles privées avant d'établir le projet de canalisations et d'engager la procédure de soumission.

Les prospections ont été effectuées et le bureau SGI remet à mi-février 2021 un projet de mise en séparatif du secteur avec le choix de garder l'unitaire pour les eaux claires en le chemisant et de poser un nouveau collecteur pour les eaux usées. Au vu de l'état du collecteur unitaire, sa faible pente et sa profondeur, ce choix n'est pas retenu par la Commune. SGI présentera un projet avec la réalisation de 2 collecteurs nouveaux.

Le 24 juin SGI remet un projet définitif validé par l'OCEAU.

La séance en vue de présenter aux riverains le projet de mise en séparatif des collecteurs, le plan financier et le projet de répartition des frais a eu lieu le 3 novembre.

SGI doit à présent préparer la mise en soumission des travaux. En parallèle, il a été demandé aux propriétaires de donner un retour sur la clef de répartition présentée. Quatre représentants se sont proposés pour représenter l'ensemble des propriétaires pour la suite de l'étude.

Les travaux ne pourront démarrer avant mi-2023 suite au démarrage de la construction de 3 villas empêchant tout autres travaux vu l'exiguïté du chemin.

## Mise à jour du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux)

---

(Réhabilitation des collecteurs à effectuer suite au constat SIG – période 2010-2014 pour préparation mandat d'ingénieurs)

Le FIA a fait savoir à la Commune que les travaux de réhabilitation des collecteurs, suite aux constats effectués par les SIG lors de leur contrat d'entretien du réseau secondaire de la Commune, seront intégrés dans la mise à jour du PGEE (plan général d'évacuation des eaux).

Le 12 avril 2021, l'OCEAU informe la Commune que l'étude pour cette mise à jour a été découpée en 7 zones géographiques et que Plan-les-Ouates fait partie du lot n° 1.

La séance de lancement à l'OCEAU a eu lieu à la mi-juin avec présentation par le mandataire, des principales phases en vue de cette mise à jour du PGEE afin de pouvoir planifier financièrement les prochains travaux sur le réseau secondaire.

Dans le cadre de la mise à jour des PGEE, une séance de concertation avec la Commune en vue d'établir un état des lieux sur l'avancement des fiches actions existantes et sur les éventuelles nouvelles actions à entreprendre a eu lieu fin septembre.

## Fonctionnement du bassin de rétention de la Galaise

---

Suite à l'étude pour l'analyse et l'optimisation du fonctionnement du bassin de rétention de la Galaise, la FTI, en charge à présent de ce dossier, a mandaté un bureau d'ingénieurs pour la réalisation de l'extension du bassin existant selon les conclusions du rapport du bureau en charge de l'étude effectuée.

Une présentation par le bureau GEOS du projet d'extension du bassin de rétention de la Galaise en vue de la dépose d'autorisation a eu lieu à fin mars. Suite à cette séance, l'OCT informe la FTI que bien que le projet de bassin de rétention soit compatible avec le projet tram en terme d'emprises et de timing, il aurait quelques craintes sur la compatibilité avec le projet d'élargissement de la route de Base prévu ces prochaines années. En effet, il est prévu l'ajout d'une présélection d'accès dédiée à la ZIPLO. Il paraîtrait dommage de détruire tout ou partie de ce bassin dans un avenir relativement proche. M. Raetzo propose à la

FTI d'inclure dans leur projet de bassin des travaux de consolidation du bassin existant qui devrait se trouver sous l'emprise de la nouvelle voie de circulation. Depuis cette séance, de nombreux courriels ont été échangés entre la FTI et l'OCT au sujet de la prise en charge des surcoûts d'honoraires pour l'étude d'une structure supportant les nouvelles charges de circulation et le calcul du surcoût de l'ouvrage à prévoir.

Début novembre une nouvelle séance est organisée à la FTI en présence de l'OCEAU, de l'OCT et la Commune afin de régler la prise en charge du renforcement du bassin à construire.

Le bureau Amsler-Bombelli a été mandaté par la FTI pour donner un estimatif du renforcement, GEOS a déposé le projet tenant compte de ce surdimensionnement à l'OAC en décembre. A voir à présent si le FIA prendra en charge le renforcement de cet ouvrage.

## Constitution d'une servitude de canalisation d'eau potable au profit de l'association la ferme de la Gavotte

---

L'association de « La Ferme de la Gavotte » a fait la demande à la Commune de Plan-les-Ouates, par l'entremise de son mandataire, de pouvoir raccorder leurs nouvelles constructions sur la conduite d'eau potable alimentant le nouveau centre d'entretien des Cherpines.

Dans sa séance du 22 septembre, le Conseil municipal a donné son accord pour la constitution d'une servitude de canalisation d'eau potable au profit de l'association « La Ferme de la Gavotte » et à charge de la parcelle N° 10459, propriété de la Commune dans le périmètre du centre sportif des Cherpines.

Suite aux travaux réalisés de 2020 à 2021 et à la remise par le bureau d'architectes BCR du nouveau plan de servitude établi par le bureau de géomètres HKD, la Commune est en attente de l'acte notarié.

## Ordonnance sur la protection contre le bruit OPB

---

La Commune est toujours dans l'attente de la publication des allègements pour les routes de Base et de Saconnex-d'Arve prévue initialement pour 2020.

Pour rappel, suite à la première validation en

2018 du projet d'assainissement du bruit (PAB) de la Commune, des demandes d'allègement avaient été mises en consultation et adressées aux propriétaires. Un courrier de l'OCCG a été adressé en 2019 aux propriétaires pour leur signaler qu'un nouvel avis de consultation concernant les demandes d'allègement serait prochainement publié dans la feuille d'avis officielle du Canton de Genève (FAO).

Le 12 mai 2021 l'ingénieur cantonal, indique que la publication des nouvelles décisions d'allègement est suspendue dans l'attente du résultat de la consultation de la stratégie vitesse et de la réévaluation des nouvelles charges de trafic.

## Mesures entreprises suite aux intempéries du 15 juin 2019

### Chemin des Petits-Bois

---

En accord avec l'OCEAU, un mandat d'étude a été attribué à un bureau d'ingénieurs civils spécialisé en hydraulique CSD afin de déterminer les causes probables de la mise en charge des collecteurs d'eaux usées lors de fortes intempéries. Pour mémoire, cette étude s'est concentrée sur le bassin versant des Petits-Bois qui fut la région de la Commune la plus touchée lors des violents orages de juillet 2013 et juin 2019.

Un curage et un passage TV des collectifs privés en chambre double du concept d'intervention a été effectué.

La séance en vue de présenter les résultats de l'étude aux riverains concernés par la mise en conformité des chambres doubles a eu lieu le jeudi 21 octobre 2021. Suite cette séance, les riverains, ont répondu positivement aux résultats de l'étude et veulent aller de l'avant pour la réalisation des travaux.

Parallèlement à l'étude, CSD a contrôlé la surverse du bassin de rétention du Millénaire et une caméra satellite a été déployée dans le raccord présentant de fortes venues d'eaux parasites. Un mandat supplémentaire devra être donné pour aller plus dans ces recherches.

La prochaine étape comprendra la mise en soumission des travaux puis la remise d'une proposition d'adjudication aux représentants des collectifs privés pour décision début 2022.



## CONSTRUCTION

### **Plan décennal d'entretien et de rénovation des bâtiments du patrimoine administratif (PA) et du patrimoine financier (FP)**

Afin de permettre l'anticipation des budgets envisagés au cours des dix prochaines années, la Commune a entrepris un recensement de son patrimoine bâti, que ce soit pour la partie du patrimoine administratif comme pour celle du patrimoine financier. De ce fait et à la vue du nombre d'objets prévus en rénovation à court ou long terme, il est proposé de répartir les travaux

selon trois programmes de plans décennaux. Une première partie incluant ainsi des bâtiments du patrimoine administratif et du patrimoine financier a donc été proposée afin que ces travaux puissent, d'une manière réaliste tant financièrement qu'en terme de moyens humains, être échelonnés.

Les bâtiments concernés d'ici 2030 sont les logements du Pré-du-Camp, le pavillon provisoire de l'autoroute, le bâtiment du Kuydo Kaï aux Cherpines, le bâtiment de la Voirie, la Vieille école, le bâtiment de la Mairie et le bâtiment de liaison, et l'ensemble école, gymnase et piscine du Pré-du-Camp.

Afin de pouvoir estimer le coût de chaque opération, un partenaire a été mandaté pour effectuer

des diagnostics de nos bâtiments sur leurs aspects techniques, esthétiques mais également architecturaux.

Ainsi, les rapports nous ont été transmis au fur et à mesure de l'année 2021 et sont en cours d'analyse par nos services.

En parallèle de l'analyse des dossiers, une étude sur la priorisation des dossiers a été effectuée par notre partenaire via le logiciel Investimmo et sera présenté au Conseil administratif et en commission infrastructure en début d'année 2022.

Une réflexion quant au type de mise en concurrence est en cours concernant la rénovation de l'ensemble constitué de l'école, du gymnase et de la piscine du Pré-du-Camp. Le service

construction et aménagement est à la recherche d'un mandataire qualifié pour l'épauler dans le choix de la procédure de marchés publics et la rédaction de cette dernière avec pour objectif de lancer un appel d'offres début 2022.

## **Construction des immeubles E-F-G2-H appartenant à la Commune de Plan-les-Ouates, réalisée en très haute performance énergétique (THPE) aux Sciers**

Les immeubles appartenant à la Commune ont été livrés courant 2021.

### **Immeubles EF, comprenant 22 logements locatifs LUP, 12 logements en loyer libre, 12 logements locatifs HM et 22 appartements en PPE**

Les logements locatifs ont été livrés dès le 15 août 2021 et les appartements en PPE ont été livrés en octobre 2021. Les aménagements extérieurs et les plantations ont été exécutés en fin d'année.

### **Immeuble G2, comprenant 20 logements en PPE**

Les appartements en PPE ont été livrés en avril 2021.

### **Immeuble H, comprenant 15 logements locatifs LUP, 18 logements en loyer libre et 22 appartements en PPE**

Les logements locatifs ont été livrés en septembre 2021 et les appartements en PPE ont été livrés à fin août 2021. Les aménagements extérieurs et les plantations ont été exécutés en fin d'année.

C'est donc un projet qui aura duré presque 6 ans qui se terminent avec l'arrivée des locataires et des propriétaires des différents appartements mis sur le marché par la Commune. En dehors de

certains travaux qui doivent être terminés dans les communs des immeubles la prochaine et dernière étape, se déroulera dans à peu près deux ans avec la mise en place avec l'OCLPF des plans financiers finaux.

## **Réalisation de la crèche communale « Zinzolin » de 32 places au rez-de-chaussée de l'immeuble Q propriété de la CPEG (Caisse de Pension de l'Etat de Genève) dans le périmètre des Sciers**

La crèche a été livrée à la Commune le 1er juillet et une convention sous seing privé de mise à disposition anticipée des locaux a été signée entre la CPEG et la Commune.

Début août, l'entier du personnel de la crèche a été formé en lien avec la sécurité incendie mais aussi avec les risques OPAM en lien avec la situation proche de l'autoroute de contournement.

Le 16 août, la crèche a été mise en service avec l'arrivée des premiers enfants.

L'acte de vente définitif sera signé en fin d'année sur demande de la CPEG afin d'avoir un maximum de factures finales rentrées pour obtenir un prix d'acquisition-vente le plus précis possible, puisque pour rappel, nous sommes sur une opération dite « à livre ouvert » et non avec un prix « à forfait ». Ces locaux sont cédés à la Commune par la CPEG au prix de revient.

Les factures finales, que ce soit celles relatives aux immeubles avec quote-part à charge de la crèche ou celles relevant uniquement de travaux pour la crèche, sont en cours d'établissement par les entreprises sur demande du bureau d'architecte.

L'acte d'achat-vente pour ces surfaces doit intervenir dans le 1er trimestre 2022.

## **Crédit complémentaire pour Réalisation de la crèche communale « Zinzolin »**

Au niveau de la gestion des coûts financiers et comme mentionné précédemment, il avait été décidé de fonctionner comme étant « à livre ouvert » et non « à forfait », au vu notamment des incertitudes liées à la mise en œuvre du projet

au moment de l'introduction de la demande de crédit (Devis Général estimé sur base d'un avant-projet, soit avec une précision de l'ordre de plus ou moins 20%).

Le projet de décompte final présenté en date du 26 avril 2021 par le bureau d'architectes en charge de la réalisation de la crèche Zinzolin sur demande de la CPEG, en prévision de la signature de la convention de mise à disposition anticipée des locaux, présentait un dépassement assez conséquent du crédit initial.

Ce dépassement était à mettre en lien avec les éléments suivants :

- Travaux en lien avec l'application et le renforcement des normes de sécurité incendie AEAI.
- Travaux en lien avec l'application des normes OPAM (la crèche est située dans un périmètre OPAM en lien avec l'entrée proche d'un tunnel autoroutier).
- Travaux complémentaires en lien avec le respect des normes en lien avec le bruit issu de l'autoroute.
- La non prise en compte dans le devis général par l'architecte d'une partie de ses honoraires.
- Des choix complémentaires réalisés par la Commune durant la mise au point de la phase définitive du projet.
- Le pourcentage devant possiblement être pris en charge par la crèche dans le surcoût des immeubles (= à sa part de copropriété).
- La part des coûts relevant de la situation sanitaire liée au COVID-19.

Dans sa séance du 28 septembre 2021, le Conseil municipal a accepté un crédit d'engagement complémentaire de 200'000 F pour la réalisation de la crèche Zinzolin.

Suite à la situation financière quasi définitive présentée par les architectes début décembre, il s'avère que la facture relative aux aménagements extérieurs qui doit encore être traitée, montre une inversion complète de la tendance avec pour finir une économie substantielle mettant en avant le fait qu'il ne sera pour finir pas nécessaire d'utiliser le crédit complémentaire.

## Réalisation d'aménagements paysagers du quartier des Sciers, coulée verte en étape 1, bassin de rétention des eaux de pluie à ciel ouvert, noue primaire en partie ouest du site

Les travaux initiés en 2020 se sont poursuivis sur le début de cette année avec la réalisation d'aménagements spécifiques en périphérie du bassin. Ainsi un ponton en bois, des murgiers et des tas de bois ont été installés pour permettre d'accueillir et d'observer la biodiversité revenant dans et autour du jardin d'eau de pluie. Les plantations et les ensemencements ont été réalisés au printemps et devaient permettre la finalisation des travaux.

Cependant, une période de difficulté d'approvisionnement des matériaux a retardé le bétonnage du couvert de l'espace belvédère par manque de matière première (ciment blanc pour béton fibré ultra performant – BFUP). Ainsi, sans cette réalisation, la finalisation des travaux du chemin d'accès, la pose de l'enrobé du chemin le Sapay, et la mise en place du mobilier ne pouvaient être réalisés.

L'esplanade a cependant été ouverte au public dès cet été pour permettre les liaisons avec le quartier des Sciers. Les espaces plantés ont été protégés par la mise en place de barrières en bois afin qu'ils se développent avant d'ouvrir ces espaces au public d'ici à deux années. Des panneaux d'informations sont en cours de préparation afin de pouvoir renseigner sur les installations mises en place et permettre une communication sur la nature aux habitants du quartier, aux promeneurs mais également aux élèves de l'école du Sapay.

Finalement, le bétonnage du couvert a pu être réalisé en toute fin d'année et ce dernier pourra être installé au début de l'année prochaine. La finalisation des travaux sera réalisée d'ici au mois d'avril 2022.

## Aménagement d'une arcade socio-culturelle dans le quartier des Sciers

Cette année 2021, la Commune a aménagé une arcade socio-culturelle au rez-de-chaussée de l'immeuble E dans le nouveau quartier des Sciers. Cet espace est géré et utilisé conjointement par le service de l'action sociale et de la jeunesse (SASJ) et le service culturel (SC). Pour ces deux services, une telle arcade permettra de rencontrer les partenaires au cœur du quartier, d'organiser des séances avec les associations locales et d'être identifiés plus facilement comme ressource par les nouveaux habitants.

Au vu de la programmation envisagée, le lieu a été conçu par l'atelier Archiplein pour être le plus fonctionnel possible pour une utilisation large et polyvalente. Considérant la dimension de l'arcade et pour respecter l'ensemble des normes de sécurité, celle-ci pourra recevoir un public de maximum 50 personnes afin d'offrir un espace convivial, pratique et de petite taille pour des activités et animations de petite envergure.

D'une surface totale de 96.5 m<sup>2</sup>, ce lieu social et culturel se compose principalement d'une salle principale modulable pouvant être transformée en un lieu de repas, en petite salle de théâtre, de projection, de conférence, en salle de classe, en salle d'exposition, etc., d'un bureau qui servira de lieu de travail et de rendez-vous et, pour le service culturel, un lieu pour les collaborateurs avant et après une activité ponctuelle ou à défaut une loge pour les artistes, et d'une cuisine équipée adaptée à la fois pour les services lors de l'organisation de réunion de quartier, goûter, repas, et pour les associations qui loueraient le lieu pour des activités comprenant un repas, etc.

Le Conseil municipal a validé le budget de 210'000 F pour les travaux d'aménagement de cette arcade le 27 avril 2021. L'autorisation de construire a été obtenue en mai 2021, et les travaux ont été réalisés durant l'été pour être livrés au SASJ et au SC le 15 novembre 2021.

## Aménagement dans le pavillon provisoire de l'école du Sapay

En lien avec la problématique des effectifs scolaires au Sapay, la Ville de Lancy a fait réaliser un pavillon provisoire de 6 classes supplémentaires. Le bâtiment provisoire comprenant un vide sanitaire de plus 200 m<sup>2</sup>, une proposition conjointe d'aménagement de cet espace a donc été retenue pour répondre aux besoins d'animation et de cohésion sociale du quartier. Un financement partagé et paritaire sur cet objet spécifique a donc été convenu d'entente entre les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates.

Une délibération a donc été validée par le Conseil municipal du 8 décembre 2020, afin de permettre la réalisation d'un sous-sol aménagé au sein du pavillon provisoire de l'école du Sapay et de fait une mise à disposition pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Les études de cet espace ont été effectuées en parallèle de la réalisation du pavillon provisoire par le même architecte et avec une sollicitation des mêmes entreprises pour tout ou partie. La partie structurelle du sous-sol a été réalisée de janvier à février 2021.

Le chantier de l'aménagement de cet espace, dénommé « La Boîte », a ainsi pu débuter à la fin du mois de juin 2021. Le planning initial prévoyait la réalisation de l'ensemble des éléments d'aménagement de second œuvre pour la rentrée scolaire, cependant une pénurie de matériau a mis à mal la planification. De ce fait, un retard sur les éléments de construction en bois tels que portes, armoires, cloison mobile et quelques éléments techniques, ont amené à un décalage de livraison du bâtiment de 6 semaines.

L'espace a ainsi pu être remis au GILS et aux nouveaux utilisateurs le 1er octobre 2021.

## Nouveau bâtiment pour le jardin d'aventures JAPLO

Le jardin d'aventures JAPLO et le jardin d'enfants Les Abeilles étaient installés jusqu'à l'été 2021 dans les pavillons provisoires implantés sur la parcelle N°10'437 appartenant à la Paroisse Catholique Romaine. Or, cette dernière envisage le développement d'un projet d'immeuble de 35 logements sur cette parcelle, et souhaite en récupérer l'usage.

Les pavillons du JAPLO et des Abeilles devant être supprimés, la Commune a donc déposé une demande de démolition de ces pavillons autorisée en juillet 2021. Les travaux de démolition des pavillons ainsi que les frais liés aux déménagements du JAPLO et des Abeilles ont fait l'objet d'une délibération spécifique votée le 18 mai 2021 par le Conseil municipal.

Ainsi, avant le démontage des pavillons provisoires, il nous a fallu adapter les locaux de l'école Champ-Joly CE pour permettre au bâtiment d'accueillir pour une durée d'environ 2 à 3 ans, le jardin d'enfant des Abeilles et le JAPLO. Les travaux d'adaptation et de sécurisation ont été réalisés dès la fin de la période scolaire pour que ceux-ci soient à nouveau rendus à la rentrée de septembre. Des modifications de portes, de mises en place de podiums pour les sanitaires, de compartimentage ou encore de protection anti-pince doigts ont été effectuées.

De ce fait, les Abeilles ont pu prendre possession des nouveaux lieux dès la rentrée scolaire tandis que le JAPLO a profité du mois de septembre pour réaliser son déménagement. Les pavillons provisoires, libres de tout utilisateur, ont ainsi pu être démontés et évacués entre le mois de novembre et décembre 2021. Seul rescapé pour le moment, l'abri du four à pain sera déplacé dès validation du nouvel emplacement sur la parcelle communale du nouveau JAPLO.

Le crédit pour l'étude du nouveau bâtiment pour le JAPLO a fait l'objet d'une délibération spécifique votée en 2020. Il a permis de développer le projet avec le bureau Quatre Architecture Territoire. Le projet est prévu sur la parcelle N° 10'130 qui, avec la parcelle N°10'129, constitue l'actuel jardin du JAPLO. Il se situe à l'ouest du village de Plan-les-Ouates dans une relative mixité, entre un habitat individuel / contigu et du logement collectif, les équipements publics du groupe scolaire et le pôle paroissial.

L'accès au nouveau bâtiment du JAPLO se fera grâce au chemin piétonnier, créé dans le cadre du projet d'immeuble de la Paroisse, qui reliera le chemin de la Mère-Voie et le Mail 2000 le long de la bordure sud-est des parcelles 10'130 et 10'129.

Pour permettre une implantation au plus près des limites de parcelles et pour laisser un maximum d'espace au jardin, qui est l'espace majeur de la parcelle, et à la végétation déjà présente, un projet de servitudes de distances et vues

droites et de restriction à bâtir a été réalisé avec la Paroisse Catholique Romaine et a fait l'objet d'une délibération au Conseil municipal fin 2021. Le nouveau bâtiment du JAPLO, composé d'un seul niveau, sera construit entièrement en bois, sur vide sanitaire, sans béton, et donc entièrement réversible. L'impact au sol sera minime car les fondations du bâtiment seront réalisées avec des vis Krinner, système métallique, qui s'encastrant dans le sol sans pour autant l'altérer. Le bâtiment accueillera une grande salle d'évolution, une cuisine, un atelier, un bureau ainsi que les espaces sanitaires.

La Commune et son mandataire ont déposé une demande d'autorisation de construire pour ce nouveau bâtiment pour le JAPLO obtenue le 28 juillet 2021. En parallèle les appels d'offres ont été réalisés au printemps 2021 permettant de consolider le chiffrage des travaux.

L'autorisation de construire du bâtiment de 35 logements a été obtenue par la Paroisse le 22 juillet 2021. Deux recours ont été déposés par des tiers sur le projet retardant le démarrage des travaux initialement prévu en mars 2022. Le projet du nouveau JAPLO étant à proximité de la future construction de l'immeuble de la Paroisse, il a été jugé préférable d'effectuer une construction du JAPLO en parallèle du bâtiment de logements afin d'éviter d'avoir un bâtiment non utilisé compte tenu du bruit des travaux limitrophes. La délibération pour les travaux de construction du nouveau JAPLO a donc été reportée à fin 2022 pour se rapprocher de la date d'ouverture du chantier.

## **Échanges parcellaires et constitution de servitudes pour la création du nouveau bâtiment du JAPLO pour la Commune et d'un immeuble de 35 logements pour la Paroisse**

Dans le cadre du projet de construction du nouveau bâtiment du JAPLO, ainsi que de la réalisation du bâtiment de 35 logements de la Paroisse Catholique Romaine de Plan-les-Ouates-Perly-Certoux, des adaptations parcellaires (division, échange, réunion de parcelles et constitutions de servitudes) ont été mises en place afin de valoriser les projets respectifs des deux parties.

Dans sa séance du 16 novembre 2021, le Conseil

municipal a accepté la réalisation d'échanges parcellaires et à la constitution de servitudes pour la construction du nouveau bâtiment du JAPLO pour la Commune et d'un immeuble de 35 logements pour la Paroisse.

Les différentes concertations réalisées entre le Conseil de la Paroisse et le Conseil administratif de la Commune ont permis d'établir une proposition d'échanges parcellaires au niveau de la parcelle de dépendance N° 10'131, la création de servitudes de passage de canalisations au profit des deux parties, ainsi que la constitution d'une servitude de distance et vues droites au profit de la Commune.

Ces échanges et servitudes parcellaires permettront la réalisation des projets respectifs de la Commune de Plan-les-Ouates et de la Paroisse Catholique Romaine sans contrepartie financière.

## **Sécurisation du préau de l'école Pré-du-Camp**

Dans le cadre des contrôles effectués sur nos bâtiments, il a été relevé lors d'une intervention par notre secteur entretien et une entreprise de couverture, qu'un défaut d'étanchéité et de déformation d'une poutre apparaissait sur le préau couvert de l'école Boymond du groupe scolaire du Pré-du-Camp.

Nous avons donc consulté une entreprise de charpente pour permettre la réparation des fuites et le remplacement de quelques éléments de charpente au besoin. Cette entreprise a confirmé la déformation importante de la charpente et des piliers maçonnés. La cause de ces dégâts étant un défaut de conception qui au fur et à mesure du temps a amené une déformation de la charpente jusqu'au défaut d'étanchéité. Suite à cela, les entrées d'eau se sont installées et ont causé une déformation importante d'une solive, bien visible actuellement.

Nous avons donc demandé à la société DASTA de réaliser une première sécurisation provisoire et de mettre en place un renforcement avant l'été 2021.

En complément, nous avons mandaté un ingénieur charpente bois qui est venu expertiser le couvert en juillet 2021 qui s'est alarmé de l'état de déformation de toute la structure et a demandé la mise en sécurité de l'espace. Des barrières fermant l'accès au couvert ont été installées dès

le 14 juillet 2021 au matin.

Nous avons poursuivi nos échanges avec l'expert de Charpente Concept sur les possibilités d'intervention, étudiant l'éventualité de réparer et renforcer la charpente existante. Malheureusement, la charpente composée de fermettes de faible section ne pouvait pas être renforcée. Il a donc été décidé de démolir en urgence ce couvert durant l'été pour permettre l'accès au préau et à l'école dès la rentrée scolaire.

Les travaux de démolition se sont déroulés du 2 au 27 août 2021 et une toiture provisoire a été installée pour la durée de l'année scolaire.

Un ingénieur structure a été mandaté cette fin d'année 2021 pour l'étude, le dimensionnement et le chiffrage d'un nouveau couvert. Les études devront être réalisées au premier trimestre 2022, une demande d'autorisation en bonne et due forme sera déposée, une délibération sera introduite au Conseil municipal et les travaux devront être réalisés durant l'été 2022.

## **Aménagement d'un espace de stockage dans les combles de la ferme des Cherpines et travaux divers dans le fenil**

La Commune loue depuis 2012 un espace de stockage de 367 m<sup>2</sup> dans la ZIPLO afin d'y entreposer une partie du matériel nécessaire à l'organisation des manifestations et événements communaux. Le bail de ce local arrive à échéance en février 2022 et le propriétaire ne souhaite pas le renouveler. Il a donc été décidé d'aménager les combles de la ferme des Cherpines. Pour ce faire, quelques travaux d'adaptation seront nécessaires tels que l'agrandissement de l'ouverture et le remplacement des portes existantes, l'installation d'une barrière éclose, la mise en place d'un faux-plancher sur les surfaces abaissées et le renforcement du plancher de la mezzanine.

En parallèle, un local situé dans l'annexe de la ferme est utilisé par le centre équestre pour stocker le foin des chevaux. Or, ce local n'est pas adapté à un tel usage, et il a subi plusieurs dégâts liés à la trop faible hauteur des portes par rapport aux engins utilisés pour la manutention du foin. Quelques travaux sont prévus pour réparer les dégâts et adapter le local pour les éviter à

l'avenir.

Le budget pour la réalisation de tous ces travaux a été accepté par le Conseil municipal dans sa séance du 28 septembre 2021. Ils seront donc réalisés en début d'année 2022.

## **Réalisation de la fin du Mail 2000 (tronçon chemin du Clos – route de Base)**

Le prolongement du Mail du Millénaire ayant pu être finalisé à la fin de l'année 2020, il ne restait plus que les parties végétalisées à mettre en œuvre afin de respecter les périodes de plantation et d'ensemencement.

De ce fait, l'année 2021 a permis la réalisation d'un petit parc entre l'école Champ-Joly CE et la Maison Ravy qui accueille quelques structures d'assise, des hamacs ou encore des petites buttes de terre pour permettre aux petits comme aux grands d'évoluer dans ce petit square de verdure. La réception des arbres a été réalisée avec l'OCAN dans le cadre des valeurs compensatoires aux abattages au mois de septembre. Un suivi et un entretien des plantations s'effectuera pour une période de 2 ans.

## **Travaux d'assainissement et transformation du bâtiment Vers 1 Vuattes 1**

Suite à l'annonce du départ de la fondation Clair-bois située dans le bâtiment au chemin de Vers 1, chemin des Vuattes 1, dont la Commune est propriétaire, il apparaît que les locaux pouvaient être mis à disposition de l'administration communale et ainsi palier au projet de surélévation du bâtiment de la Voirie.

Les études effectuées au cours de l'année 2020, se sont poursuivies au premier trimestre 2021 par la réalisation des différents cahiers de soumissions et la réalisation des appels d'offres aux entreprises. Les analyses et auditions ont été réalisées dans le courant du mois de mars pour permettre la proposition d'un projet de délibération s'appuyant sur un montant de soumissions à 100%.

Ainsi, après un premier crédit d'engagement de 300'000 F pour la réalisation des études de projet aboutissant à l'obtention de l'autorisation de

construire le 18 mai 2021, nous avons pu proposer une délibération pour la réalisation des travaux au Conseil municipal qui a validé celle-ci à cette même date du 18 mai 2021 pour un montant de 2'490'000 F.

Une délibération pour le transfert du bâtiment du patrimoine financier vers le patrimoine administratif a également été acceptée par le Conseil municipal du 18 mai 2021. Le transfert a été effectué à la libération du bâtiment par les utilisateurs de la fondation Clair-bois en août 2021.

En parallèle, et suite à la coordination entre les services, il a été décidé que les services communaux qui prendront place dans les locaux seront le Service de la Police Municipale pour la partie Vuattes 1, et par le service construction et aménagement pour la partie Vers 1. En fonction de cette affectation, des adaptations ont été réalisées afin que le bâtiment réponde aux besoins des utilisateurs.

Après une coordination avec les différentes entreprises au cours de l'été 2021 pour s'assurer de la réalisation des commandes de fournitures, le chantier a été ouvert le lundi 13 septembre 2021. L'avancement des travaux pour le dernier trimestre de cette année a ainsi permis la réfection du radier du bâtiment Vers 1 ainsi que l'assainissement des substances dangereuses de l'entier du bâtiment (amiante, PCB, HAP...). La partie démolition et maçonnerie a été réalisée à 80% et a permis de poursuivre avec la mise en place des premiers éléments techniques, de l'isolation des pieds de façades et de l'échafaudage. Les travaux d'isolation de toiture et de l'étanchéité ont commencé en décembre et se termineront début 2022.

Le remplacement des fenêtres étant programmé au mois de février 2022, nous pourrons ensuite poursuivre par les travaux de second œuvre et d'aménagement. La livraison du bâtiment rénové est prévue pour le mois de juin 2022 pour permettre le déménagement des services durant l'été.

## Travaux de réfection de l'esplanade et rénovation de l'étanchéité de la dalle du parking souterrain au chemin de Vers 8

L'esplanade située devant le bâtiment du chemin de Vers 8 et qui recouvre également un parking souterrain, a subi au fil du temps différentes infiltrations ou déchaussements des pavés recouvrant le sol. Des réparations ponctuelles ont été réalisées au cours de ces dernières années, allant de la remise en place de pavés jusqu'à la réalisation de rustines en enrobé. En parallèle, des infiltrations ont été constatées dans le parking souterrain situé sous l'esplanade et les bétons apparents des sorties piétonnes du parking montrent des signes de carbonatation.

Ces différentes infiltrations ayant endommagé la surface de l'esplanade, mais également le parking souterrain, il convient de reprendre l'ensemble pour une remise en état complète afin d'assurer la pérennité de cette réalisation dans le temps.

Suite à la réalisation d'une étude de faisabilité pour la rénovation de l'esplanade sise chemin de Vers 8 par le bureau d'architecte paysager Gilbert Henchoz, un crédit d'étude a été accepté le 22 septembre 2020, permettant ainsi la poursuite des études et l'élaboration d'un projet d'aménagement durant cette année 2021.

Le projet élaboré consiste donc à mettre en place l'étanchéité qui fait défaut sur toute la surface du parking souterrain en construisant un mur étanche en « double peau » à l'intérieur du parking devant le mur en brique existant et en réalisant l'étanchéité de la dalle supérieure du parking. Pour ce faire, les revêtements minéraux existants de l'esplanade seront déposés dans leur totalité, nous projetons une rénovation paysagère de l'ensemble de l'esplanade avec un remplacement des revêtements et du système de récolte des eaux pluviales de surfaces (récupérées en sous-sol à travers la dalle).

Ces travaux permettront également de résoudre plusieurs points négatifs constatés lors de l'étude, notamment la création de places de travail pour les pompiers conformes aux gabarits SIS et la création de couverts sur les sorties de parking pour éviter la carbonatation des bétons à l'avenir.

En outre, le projet paysager modifiera l'aména-

gement urbain afin de permettre la mise en place de mobiliers (bancs, poubelles, épingles à vélos, panneaux...) et d'éclairages publics adaptés et intégrés.

Durant l'été 2021, une étude, pour transplanter les quatre arbres actuellement en bacs au lieu de les abattre, a été menée et chiffrée à la demande du service de l'environnement et des espaces verts. L'idée n'a finalement pas été retenue car ces travaux sont très coûteux et compliqués sur la dalle de parking et le montant estimé pourrait permettre de replanter beaucoup plus d'arbres.

Les appels d'offres d'entreprises ont été lancés en juillet 2021 et une autorisation de construire en procédure accélérée a été obtenue en septembre 2021, nous permettant d'introduire à l'automne 2021 une délibération devant le Conseil municipal pour la réalisation des travaux au printemps 2022.

A la suite de remarques pertinentes de la part de la commission environnement et infrastructures, la délibération a été amendée lors du Conseil municipal du 14 décembre pour prendre en compte la mise en place d'enrobé de teinte claire, d'assises complémentaires et la révision de quelques lieux de rencontre.

En parallèle, un projet artistique concernant plusieurs assises a été mis au concours par le service culturel. Trois artistes ont été retenus pour participer à cet appel à projets.

## Etude de faisabilité visant la surélévation de deux niveaux et la rénovation des immeubles Honegger sis au chemin de Vers 5 à 15 et au chemin des Vuattes 2 à 6

Les immeubles sis au chemin de Vers 5 à 15 et au chemin des Vuattes 2 à 6, ont été construits entre 1957 et 1959. Leurs enveloppes ont été rénovées en 1991 ; les menuiseries d'origine ont été remplacées pour des menuiseries en bois/métal avec des verres isolants.

Compte tenu de l'obsolescence, de la vétusté et de l'indice de dépense énergétique de ces immeubles (> à 600 Mj/m<sup>2</sup>/an), la Commune a pris la décision d'assainir énergétiquement ces immeubles, de les rénover complètement et de les surélever de deux niveaux.

Les études et variantes ont abouti à l'obtention

d'une demande préalable le 19 novembre 2020, sur un avant-projet venant valider la possibilité de surélever les trois immeubles de deux niveaux.

Ainsi, fort de cette validation préalable, le Conseil administratif a décidé la poursuite du projet par la réalisation de la surélévation des bâtiments de deux niveaux ainsi que de la rénovation technique et énergétique de l'ensemble des bâtiments.

Un appel d'offres en entreprise totale a été préparé au dernier trimestre 2021 et sera publié en début 2022 pour nous permettre de choisir une équipe pluridisciplinaire compétente afin de consolider le projet, d'obtenir l'autorisation de construire définitive, de chiffrer, planifier et réaliser les travaux.

## Etude pour la transformation, rénovation et mises aux normes de sécurité de la Distillerie

Propriétaire d'un bâtiment accueillant différentes activités de production de spiritueux, d'eau de vie, de bières ou encore de vins, la Commune souhaite rénover le bâtiment de la Distillerie de Saconnex d'Arve afin d'améliorer la sécurité de celui-ci et permettre l'aménagement d'éléments complémentaires nécessaires aux utilisateurs.

Suite à la découverte de poussière d'amiante dans le bâtiment de la Distillerie, les travaux de rénovation du bâtiment envisagés sont devenus complexes et onéreux. Ainsi, une variante de transformation globale du bâtiment, comprenant la démolition de la partie contaminée, a été étudiée et chiffrée.

C'est dans une volonté de réaliser les travaux les plus qualitatifs pour le meilleur prix que le Conseil municipal dans sa séance du 8 avril 2020 a accepté un crédit de 2'810'000 F pour la variante « démolition et la reconstruction » du bâtiment.

Dans ce sens, un appel d'offres en entreprise totale a été publié en février 2021, avec pour but de retenir l'équipe pluridisciplinaire et l'entreprise présentant le projet de transformation le plus intéressant. Trois entreprises ont participé à cet appel d'offres.

A la suite des auditions, une séance exceptionnelle en commissions réunies s'est effectuée pour permettre la présentation de deux projets

répondant à l'ensemble du cahier des charges et ainsi recueillir les préconisations du Conseil municipal.

Finalement, le projet de l'entreprise Batineg a été retenu par le Conseil administratif et a été consolidé durant l'été 2021. L'autorisation de construire a été déposée le 1er octobre 2021, elle est toujours en cours d'instruction. Si l'autorisation de construire est obtenue avant fin janvier 2022 et en force fin février 2022, les travaux débuteront mi-mars 2022. Sinon, des alternatives de planning sont déjà en cours de réflexion pour permettre le démarrage des travaux au cours de l'année 2022.

## Etude relative à la réalisation du groupe scolaire du Rolliet dans le périmètre des Cherpines

Dans le cadre du développement des Cherpines et au vu du nombre prévu d'habitants sur le site (environ 10'000 sur la totalité du périmètre à terme), il s'avère nécessaire de prévoir la construction d'écoles primaires dans le quartier.

Le groupe scolaire prévu sur le PLQ du Rolliet pour la partie Plan-les-Ouates qui comptera environ 1'300 logements, comprendra 16 classes. Celui-ci comportera également des locaux parascolaires, des locaux de sociétés et une salle de gym double pour obtenir un équipement au service de l'ensemble de la population du Rolliet. Une surface de terrain de 10'000 m<sup>2</sup> a été réservée pour la réalisation de ce groupe scolaire sur la pièce Eb du Plan Localisé de Quartier du Rolliet.

Suite au concours d'architecture réalisé fin 2018, aux études de 2019 et de 2020, l'année 2021 a été consacrée à la finalisation du dossier d'autorisation de construire qui a été déposé le 4 mai 2021.

L'avancement des études a permis la présentation de la phase projet et du devis général au conseil administratif, puis à une séance de commission réunie le 25 février 2021 (infrastructures, finances, sociale et enfance). La validation de cette phase 4.33 a permis le démarrage des études d'appels d'offres, et donc la précision des éléments techniques et de détails en vue de l'élaboration des différentes soumissions.

Les différentes séances de coordination avec les services utilisateurs et ceux de l'Etat nous ont

permis de finaliser les aspects techniques et esthétiques avec la présentation d'échantillons de façades notamment.

Une coordination de chantier avec quelques services de l'état a également pu être mise en place afin d'entreprendre une première planification des travaux pour l'année 2022.

Ainsi, il a été indiqué par l'OCAN que l'abattage des arbres devra impérativement s'effectuer avant la période de nidification, donc au plus tard au 15 mars 2022.

Les problématiques en lien avec la qualité des sols et de la nappe phréatique, ont également amené le GESDEC à se positionner sur un décapage des terres uniquement pendant les périodes sèches, estimés pour juillet et août 2022. La planification des travaux s'est donc vue adaptée et a permis l'anticipation de quelques demandes d'offres.

Les premières soumissions ont été préparées dès le mois de juin 2021 pour permettre un premier lancement des appels d'offres aux entreprises du gros-œuvre à la fin du mois d'octobre. La partie technique a été lancée à fin novembre tandis que l'appel d'offres pour l'ossature et la façade bois a été lancée à mi-décembre.

L'année 2022 sera consacrée à la réception de ces appels d'offres, des auditions, pour permettre la définition d'un crédit de réalisation sur la base de 60% d'entrée de soumissions. La présentation au Conseil municipal devra s'effectuer d'ici au mois de mai 2022 pour permettre l'ouverture du chantier dès juillet.

## Inscription et radiation de servitudes au profit et à charge de la parcelle N° 7054, des DDP Nos 7'069 et 7'070, immeuble « SKYLAB », sis au chemin Pré-Fleuri 5 à Plan-les-Ouates

La parcelle No 7'054, est la propriété de la Commune de Plan-les-Ouates sur laquelle se trouve l'immeuble SKYLAB et les parcelles Nos 11'088 et 11'089 sont les propriétés de Interswiss Immobilien AG (Blue Box),

Afin de radier deux servitudes existantes en charge et en droit sur les parcelles Nos 11'088 et 11'089 propriétés de Interswiss Immobilien AG (Blue Box) et N° 7054, propriété de la Commune de Plan-les-Ouates et de procéder à l'inscription

de diverses nouvelles servitudes grevant la parcelle N° 7'054 et les DDP Nos 7'069 et 7'070, notamment une servitude d'usage extérieur de jardin au rez-de-chaussée pour la crèche Ciel Bleu et une servitude d'usage extérieur pour la caserne des pompiers ainsi qu'une servitude « publique » de passage « mobilité douce », dans sa séance du 27 avril 2021, le Conseil municipal a accepté en date du 27 avril 2021 au moyen d'une délibération votée sur le siège :

La radiation des servitudes en charge et en droit suivants :

- Une servitude de passage à tous usages au rez-de-chaussée.
- Une servitude de passage à tous usages au deuxième sous-sol.

La création des servitudes suivantes :

- Une servitude de passage à pied et à véhicules au deuxième sous-sol (accès au premier sous-sol).
- Une servitude de passage à pied et à véhicules au deuxième sous-sol (accès au troisième sous-sol).
- Une servitude d'usage extérieur des terrasses au troisième étage, laquelle s'exercera en charge sur le DDP 7070 de la Commune de Plan-les-Ouates.
- Une servitude d'usage extérieur des terrasses Nos 1 et 2 au cinquième étage.
- Une servitude de passage à pied et pour tous véhicules réservée exclusivement au service du feu (SIS).
- Une servitude d'usage extérieur de jardin au rez-de-chaussée.
- Une servitude d'usage extérieur pour la caserne des pompiers de Plan-les-Ouates.
- Une servitude de passage pour la mobilité douce,

L'acte de radiation de servitude à charge de la parcelle SKYLAB et au profit de la parcelle Bluebox a été signé le 26.08.21 par devant Me Gregorc.

L'acte portant création de servitudes diverses pour l'immeuble SKYLAB a été signé le 02.09.21 par devant Me Chatelanat.

## **Constitution par le Conseil administratif de cédulas hypothécaires au porteur grevant la nouvelle parcelle No 7500 de Plan-les-Ouates (de montants respectifs de CHF 29'360'000, CHF 900'000 et CHF 5'150'000, et respectivement de 1er, 2ème et 3ème rangs)**

Dans sa séance du 28 septembre 2021 le Conseil municipal a accepté au moyen d'une délibération l'ouverture d'un crédit d'engagement de 80 000 F en vue d'autoriser le Conseil administratif à constituer des cédulas hypothécaires au porteur grevant la nouvelle parcelle N° 7500 de Plan-les-Ouates de 29 360 000 F, 9 000 000 F et 5 150 000 F, respectivement de 1er, de 2ème et de 3ème rangs.

En lien avec cette opération, un acte de mutation parcellaire relatif au TM 46/2020 et un acte de création de cédulas hypothécaires seront signés par devant Me Rubido, notaire à Genève, tout début 2022.

## **Constitution d'une servitude de passage à tous usages au profit de la parcelle 4435 à charge de la parcelle 4434, propriété de la Commune**

Dans le cadre d'un projet de construction de 2 nouvelles villas sur la parcelle N° 4435 située à la route du Camp 6 à Plan-les-Ouates, DD 112'943, il est apparu lors de l'instruction du dossier par le Service construction et aménagement, que le chemin actuellement utilisé par les propriétaires de la parcelle N° 4435 et N° 4408 n'était pas grevé d'une servitude de passage au bénéfice de la parcelle N° 4435 mais uniquement de la parcelle N° 4408.

En effet ce chemin, propriété de la Commune, fait partie de la parcelle N° 4434 sur laquelle est implantée la promenade Tordue.

Une servitude de passage à tous usages étant déjà existante sur l'entier de la parcelle communale, des échanges ont eu lieu avec le propriétaire de la parcelle ayant déposé l'autorisation de construire DD 112'943 afin de permettre la réalisation du projet et la desserte des 2 nouvelles villas.

Ainsi le Conseil municipal, dans sa séance du 23 mars 2021, a accepté la mise en place d'une nouvelle servitude en superposition de celle pré-existante, contre la rémunération d'une soulte de 70'000 F. En complément de ce montant, une inscription au registre foncier est ajoutée indiquant que « les frais de maintien et d'entretien de cet espace partagé entre les différents bénéficiaires de cet accès tout au long de la durée de vie de la servitude. »

Ainsi, les travaux de construction ont pu démarquer dès la rentrée de septembre 2021.



## MOBILITÉ

### Task Force

Au vu du nombre important de chantier en cours et à venir (bâtiments dans la ZIPLO, tram et quartier des Cherpines), la Commune a décidé de réactiver la Task Force en vue de garantir une bonne communication auprès de la population et des entreprises. La mission de la Task Force consistera également à coordonner les interventions et trouver des synergies entre les maîtres d'œuvre et maître d'ouvrage de ces chantiers pour limiter les nuisances.

### Etude pour la réalisation des bilans des zones 30 et zones de rencontre

Afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route, en particulier des piétons et des cyclistes, la Commune a progressivement aménagé des zones 30 et des zones de rencontre. Les contrôles de vitesse de circulation sont un élément important pour garantir cette sécurité, puisque le respect des vitesses limites par les usagers de la

route sera plus élevé si des contrôles sont effectués.

La Police cantonale, compétente pour effectuer ces contrôles de vitesse, exige, pour procéder à ces contrôles dans une zone 30 ou une zone de rencontre, que celle-ci soit certifiée par l'autorité compétente, à savoir l'Office Cantonal des Transports du Canton de Genève.

Sur proposition du Conseil administratif, le Conseil Municipal a accepté le 18 mai 2021 un crédit d'engagement pour financer l'étude destinée à faire le bilan des zones 30 et zones de rencontre qui n'en ont pas encore fait l'objet et de les transmettre à l'Office Cantonal des Transports du Canton de Genève en vue d'en obtenir la certification. Cette certification est obtenue si les vitesses de circulation mesurées par des comptages routiers respectent les normes en vigueur. Dans le cas où les vitesses répondent aux exigences légales, la certification sera obtenue. Dans le cas contraire, conformément aux dispositions légales explicitées ci-après, des mesures complémentaires devront être prises et une nouvelle évaluation devra être effectuée.

Les comptages routiers effectués à mi-octobre 2021 et à mi-décembre seront analysés en début d'année.

### Etude mobilité Genève-Sud

L'étude pour élaborer un concept de mobilité multimodale pour le secteur de Genève-Sud s'est lancée en 2021, sous pilotage du Canton de Genève. Les phases de diagnostic d'analyse prospective des déplacements à l'horizon 2030 ont été réalisées en 2021. Les phases d'étude relatives à l'élaboration du concept et des mesures de mobilité ont été lancées fin 2021 et se termineront dans le courant du premier semestre 2022.

### Etude du réaménagement de la Promenade Tordue

La promenade reliant le chemin de Vers à la route du Camp, dite « Promenade Tordue », fait partie de la colonne vertébrale du réseau de mobilité douce de la Commune de Plan-les-Ouates avec la Promenade de la Mairie et le Mail 2000. En comparaison avec les autres maillons de cette colonne vertébrale de mobilité douce, la Promenade Tordue, de par son étroitesse, crée un « entonnoir » qui péjore ainsi fortement la qualité et la sécurité de la circulation des modes doux. En effet, sa largeur de 2.00 mètres est insuffis-

ante pour une bonne cohabitation des modes doux.

Sur proposition du Conseil administratif, le Conseil Municipal a accepté le 23 mars 2021 un crédit d'engagement pour financer l'étude du réaménagement de la Promenade Tordue, qui a pour objectifs d'élargir l'espace de circulation pour les modes doux, d'améliorer l'éclairage public et de valoriser et renforcer sa qualité paysagère.

La phase d'avant-projet lancée en juin 2021, destiné à élaborer et retenir une variante de réaménagement, s'est terminée en décembre 2021. Les prochaines étapes, prévues pour 2022, consistent à détailler le plan de la variante retenue, de déposer une requête en autorisation de construire et de soumettre un crédit d'engagement au Conseil municipal pour la réalisation, planifiée pour 2023, du réaménagement de la Promenade Tordue.

## **Bande longitudinale pour piétons au chemin de la Mère-Voie**

La Commune de Plan-les-Ouates a aménagé en décembre 2021 une bande longitudinale pour piétons afin de sécuriser les déplacements à pied le long du chemin dans l'attente du réaménagement du tronçon du chemin de la Mère-Voie compris entre le chemin du Nant-Boret et le chemin des Cherpines, qui prévoit l'aménagement d'un trottoir.

## **Circulation des cycles au centre sportif des Cherpines**

Le centre sportif des Cherpines se situe dans l'axe d'un itinéraire important du réseau cyclable de la plaine de l'Aire. La traversée du centre sportif par les cyclistes, en particulier devant les gradins, engendrait des conflits d'usage entre les cyclistes et les piétons et des situations accidentogènes. En septembre 2021, dans le but d'éviter ces situations, la Commune de Plan-les-Ouates a réglementé la circulation des cycles à travers le centre sportif et a installé des barrières aux abords des gradins.

## **Modération de trafic et aménagements cyclables sur la route de Saconnex-d'Arve**

La Commune de Plan-les-Ouates a réaménagé en 2021 la route de Saconnex-d'Arve, entre la route de la Chapelle et la route du Camp. Les travaux se sont déroulés de début janvier à fin juillet. Le réaménagement a consisté en la création ou la sécurisation de traversées piétonnes, ainsi qu'en la création de pistes cyclables. La pose d'un revêtement phono absorbant a également été faite pour répondre aux exigences de l'Ordonnance fédérale pour la Protection contre le Bruit (OPB). Enfin, des places de stationnement pour voitures ont été aménagées aux abords du quartier des Sciers.

## **Réaménagement de la traversée piétonne et cyclable du chemin de Vers**

Le réaménagement de la traversée piétonne et cyclable du chemin de Vers a été réalisé dans le courant des mois de mars et d'avril 2021, sur la base d'une autorisation de construire obtenue fin 2020. Le réaménagement consistait en la création d'une traversée pour les cycles séparée de la traversée piétonne, qui a elle-même également été réaménagée avec la suppression de l'îlot central, le rétrécissement de la chaussée, l'aménagement d'un seuil et son intégration dans la zone 30 PLO-SUD

## **Requalification de la route de Saint-Julien**

Le Canton de Genève projette de réaménager la route de Saint-Julien pour favoriser la progression des transports publics et sécuriser les modes doux. Une étude est en cours et s'est poursuivie en 2021, pilotée par le Canton de Genève en collaboration avec la Commune de Plan-les-Ouates. En parallèle, la Commune de Plan-les-Ouates poursuit son étude urbaine pour la requalification de la route de Saint-Julien et de ses abords, en vue de lui redonner un caractère villageois. Les nombreuses séances qui se sont tenues en 2021 ont permis d'élaborer un projet pour le

tronçon compris entre la route du Camp et le Mail 2000, qui fera l'objet du dépôt d'une requête en autorisation de construire d'ici au printemps 2022, pour des travaux planifiés par le Canton de Genève en 2023.

## **Stationnement aux abords de la crèche du Serpentin et de l'établissement scolaire de Champ-Joly**

La réglementation du stationnement aux abords de ces établissements publics a été adaptée en décembre 2021 afin de faciliter le dépose-minute des enfants pour les parents. En effet, la précédente réglementation ne permettait pas de pouvoir se stationner, même quelques minutes. La nouvelle réglementation limite le stationnement à 30 minutes au maximum, ce qui permet de trouver plus facilement une place de stationnement tout en ayant le temps de déposer les enfants.

## **Tram Genève / Saint-Julien**

Les travaux de tram Genève – Saint-Julien ont démarré en février 2021 et se poursuivront jusque fin 2023, date prévue pour la mise en service du premier tronçon entre les Palettes et la zone industrielle de Plan-les-Ouates.

La Commune de Plan-les-Ouates suit le chantier et veille à ce que la communication sur les impacts du chantier soit transmise de manière claire et anticipée aux habitants et entreprises de la Commune.

## **Zone 30 Plan-les-Ouates SUD**

En vue de sécuriser le carrefour entre les chemins de la Butte et des Bougeries, une interdiction de tourner à gauche pour le trafic motorisé sous forme de test d'une année a été instaurée en avril 2021, ceci en concertation avec les riverains. En effet, ce mouvement engendrait un risque important sur le chemin des Bougeries, vu que la giration nécessitait de circuler sur le STOP en sens inverse. Par ailleurs, le test déjà en cours pour les éléments de modération de trafic dans le carrefour a été prolongé d'une année. Un bilan de ce test a été fait en septembre 2021

et a été présenté aux riverains lors d'une séance publique qui s'est tenue à la mi-octobre. Sur la base des tests et des prises de position des riverains, les autorités communales ont décidé de pérenniser tant l'interdiction de tourner à gauche que les éléments modération de trafic susmentionnés.

Afin de pérenniser ces mesures au printemps 2022, la Commune prendra un arrêté de circulation et déposera une requête en autorisation de construire début 2022, qui seront tous deux soumises à d'éventuels recours.

En parallèle, la Commune a pérennisé les chicanes sur le chemin de la Butte en vue de modérer la vitesse des usagers de la route. Une autorisation de construire a été obtenue en février et une première partie des travaux a été réalisée (chicanes sur le haut du chemin). La seconde partie des travaux est prévue pour début 2022. Ce décalage est dû à une adaptation du projet pour assurer les accès des riverains.

## Règlementation des mails de la Commune

Les mails de la Commune (Mail 2'000, Promenade, Promenade Tordue) forment la colonne vertébrale de mobilité douce du territoire communal. Elles constituent également des espaces publics de qualité où il fait bon se délasser, se rassembler et jouer, pour les plus jeunes.

Dans le but d'assurer la bonne cohabitation entre les piétons et les cyclistes, la Commune de Plan-les-Ouates a adapté la réglementation de ces mails. En effet, la réglementation précédente, consistant en une interdiction de circuler pour les automobiles, les motocycles et les cyclomoteurs, ne permettait pas de donner une priorité claire aux piétons et provoquait en conséquence des situations conflictuelles entre les différents usagers.

La nouvelle réglementation indique dorénavant qu'il s'agit de chemins pour piétons, avec les cycles autorisés. Ces derniers doivent donc donner la priorité aux piétons et leur témoigner de l'égard, c'est-à-dire adapter leur vitesse de façon à pouvoir ralentir, voire s'arrêter, à tout moment

pour donner la priorité aux piétons.

Afin d'informer les usagers sur ces règles de circulation, des affiches en grand format ont été installées au printemps 2021 et sont déplacées régulièrement le long des mails.

## Fermeture du parking Majoro

Le trafic motorisé généré par le parking Majoro (parking situé en bas du parc de la Butte, à proximité de la Baraque à Thomas) engendrait de nombreuses situations dangereuses avec les piétons et les cyclistes sur le tronçon de la Promenade entre la route de Saint-Julien et le parking. Afin de sécuriser les piétons et les cyclistes sur cet axe de mobilité douce important de la Commune, ce tronçon a été fermé au trafic motorisé en décembre 2021, ce qui a conduit à la fermeture du parking Majoro. Pour compenser la perte de plusieurs places macarons et des places dépose-minute du jardin d'enfants des Lutins, les places en horodateur du parking des Bourneaux ont été modifiées dans le même temps en places macarons.

## Aménagement d'un abris bus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville

Les bus des lignes TPG N°44 et N°62 circulent sur la route d'Annecy et desservent notamment l'arrêt Roday qui bénéficie aux habitants du secteur de Drize. Une pétition, munie de 93 signatures, a été adressée le 16 mai 2019 au Conseil municipal de la Commune de Plan-les-Ouates pour demander l'aménagement d'un abri bus pour cet arrêt en direction du centre-ville, en arguant que de nombreux enfants et adultes attendaient le bus sous la pluie et le vent sans être abrités.

Sur proposition du Conseil administratif, le Conseil Municipal a accepté le 9 février 2021 un crédit d'engagement pour financer l'aménagement d'un abribus à l'arrêt Roday en direction du centre-ville.

L'aménagement de cet abribus, en novembre 2021, c'est fait en parallèle du rehaussement des quais des arrêts de la Route d'Annecy, piloté par

le Canton de Genève, propriétaire de la Route d'Annecy. À noter également que cet arrêt a été décalé de l'autre côté du Chemin Roday, afin de le rendre conforme aux exigences légales en matière de visibilité pour les passages pour piétons.

## Prolongement de la ligne 62 du Bachet à la ZIPLO

L'offre en transports publics de la Commune de Plan-les-Ouates s'est étoffée en décembre 2021 par le prolongement de la ligne 62 du Bachet à la ZIPLO, en passant par le centre de la Commune.

Un renforcement de l'offre en transports publics de la ZIPLO avait été sollicitée par la Commune de Plan-les-Ouates et l'association des entreprises de la ZIPLO au vu du retard dans la mise en service du tram (prévue initialement avant fin 2023).

En collaboration avec le Canton de Genève, les Transports Publics Genevois, l'Association des entreprises de la ZIPLO et la Fondation pour les Terrains Industriels, la Commune de Plan-les-Ouates a participé à la définition du tracé du prolongement de la ligne 62 et des aménagements à réaliser pour sécuriser les traversées piétonnes aux abords des arrêts qui seront aménagés dans le courant du premier semestre 2022.

## Subvention communale pour les abonnements TPG

Le 1er février 2021, la Commune de Plan-les-Ouates a adapté le mode d'attribution de la subvention communale de CHF 100.- pour tout abonnement annuel TPG « Tout Genève » en rejoignant la plateforme Internet des TPG.

Ce nouveau mode d'attribution a pour objectif de faciliter la demande de subvention par les habitants de la Commune et d'en simplifier la gestion pour l'administration communale.

### Subventions

|         |          |
|---------|----------|
| Seniors | 15       |
| Adultes | 90       |
| Juniors | 52       |
| Total   | 157      |
| Montant | 15'700.- |

## **Aides financières communales : budget complémentaire**

Au vu de la forte demande d'aides financières, liée à l'augmentation observée de la pratique du vélos et l'arrivée de nombreux nouveaux habitants sur la Commune, un crédit complémentaire a été accepté par le Conseil Municipal en octobre 2021. Pour l'exercice 2022, le budget a été augmenté pour prendre en compte directement cette forte demande des aides financières.

## **Mise en place d'un système de vélos en libre-service**

Lancé en août 2020, le système de vélos en libre-service (VLS) se développe progressivement sur le Canton de Genève. À Plan-les-Ouates, de nouvelles stations ont été ouvertes courant 2021 par la Commune, en partenariat avec l'exploitant du système (centre sportif des Cherpines, Champ-Ravy, route du vélodrome, Espace Tourbillon, Mairie). Les ouvertures prévues en 2021 des stations à l'arrêt TPG Trèfle-Blanc et à l'école Le Sapay ont été repoussées à début 2022.

La localisation précise des stations, tout comme leur nombre par secteur, évolue en fonction de l'utilisation qui est faite du système.

Par ailleurs, en vue d'encourager l'utilisation du système VLS, la Commune de Plan-les-Ouates octroie depuis août 2021 une aide financière à l'achat d'un abonnement annuel, à hauteur de 20% du prix d'acquisition.

## **Cyclomania**

Du 1er au 30 septembre 2021, la Commune de Plan-les-Ouates a participé à l'événement Cyclomania, cette fois-ci avec les communes d'Onex et Bernex. Ce défi vise à encourager la pratique du vélo auprès de la population et à identifier les itinéraires empruntés par le plus grand nombre d'utilisateurs. 273 personnes ont participé au défi, parcourant 14'828 kilomètres au total (54 kilomètres en moyenne).

## **Cours vélo**

La Commune de Plan-les-Ouates a organisé deux cours vélos pour les familles en septembre dernier, qui avaient pour but d'acquiescer les connaissances de base pour se déplacer en sécurité dans le trafic. Ces cours ont rencontré un vif succès avec une cinquantaine de participants au total.

## **Atelier réparation vélo**

Un bon entretien du vélo est un facteur-clé de la pratique régulière du vélo. La Commune de Plan-les-Ouates a organisé deux ateliers de réparation de vélos en septembre dernier sur la place des Aviateurs. Une quarantaine de personnes au total ont pu avoir une réparation de base sur leur vélo.

## **Mobilité dans la ZIPLO**

### **Plan d'action mobilité pour la ZIPLO et stationnement dans la ZIPLO**

La pandémie de COVID-19 qui s'est prolongée en 2021 a engendré le report de la présentation du plan d'actions mobilité ZIPLO aux entreprises de la zone. En effet, dans ce contexte particulier, il a été jugé nécessaire par l'ensemble des parte-

naires de la zone d'attendre le retour à la normale pour que les entreprises soient disponibles pour la présentation des mesures qui les concernent.

Toutefois, en parallèle, la Commune de Plan-les-Ouates a lancé des projets relatifs à plusieurs mesures du plan d'actions, comme la redéfinition de la politique du stationnement sur domaine public dans la zone industrielle, en y associant les différents partenaires. Ces réflexions et l'élaboration des projets se poursuivront sur 2022 selon les horizons de réalisation définis par le plan d'actions.

### **Jubilé des 10 ans de la Centrale Mobilité**

L'association ZiProMobilité, qui rassemble la Commune de Plan-les-Ouates et l'association des entreprises de la ZIPLO, a organisé en novembre 2021 le jubilé des 10 ans de la Centrale Mobilité, dispositif principal du plan de mobilité interentreprises de la ZIPLO dont elle assure la gestion.

Ce jubilé, qui a rassemblé une cinquantaine de représentants des entreprises et des partenaires de la zone, a été l'occasion de renouveler les engagements par la signature d'une Charte mise à jour et de communiquer sur l'avenir de la Centrale Mobilité, en particulier sa professionnalisation en vue de fournir un soutien plus important aux entreprises de la zone industrielle.



## ENERGIES

### **Aides financières énergie octroyées par la Commune pour la législature 2020-2025**

Une délibération pour l'octroi d'aide financière a été validée par le Conseil municipal du 22 juin 2021 pour un montant de 400'000 F réparti sur l'ensemble de la période de législature, soit jusqu'en juin 2025.

De ce fait, la Commune a pu aider financièrement à la réalisation de X centrale photovoltaïque équivalent à un total de X m<sup>2</sup> de panneaux (pour un montant de XXX'XXX F) et à l'installation de X pompes à chaleur (pour un montant de XXX'XXX F).

LES CHIFFRES SERONT CONNUS DÉBUT JANVIER

### **Optimisation énergétique des installations communales**

Dans le cadre de recherches d'économies d'énergie sur la production de chaleur de plusieurs de nos installations, il a été entrepris une démarche de surveillance à distance de certaines chaufferies de l'administration communale. Le but est de permettre un réglage plus fin des installations en fonction de l'usage des bâtiments, des périodes de chauffe en lien avec la météo notamment afin de pouvoir prévenir les périodes de froid, ou retarder une mise en chauffe qui pourrait être précoce.

Également ce type de suivi à distance permettra d'avoir un aperçu rapide en cas de problématique de consommation inhabituelle et donc une meilleure réactivité d'intervention. Les deux premières chaufferies équipées seront celle de la mairie et celle du bâtiment de la voirie.

Les tests démarreront dès 2022 et en fonction des résultats obtenus, une extension de ce principe pourra être réalisée.

Parallèlement, à cette démarche, un suivi des consommations via Energo, centre de compétence pour l'efficacité énergétique dans le bâtiment, se poursuit et nous permet encore des

économies d'énergie pour les consommations de chauffage. Après plusieurs années d'utilisation, les gains économiques sont plus faibles et se stabilisent.

Enfin, suite à la réalisation du mini-CAD de Champ-Joly, une coordination technique s'est effectuée avec le secteur entretien et conciergerie et a abouti à la reprise du contrat de maintenance des installations techniques suite à un appel d'offres pour le suivi et l'optimisation des consommations des bâtiments raccordés.

### **Contrat d'optimisation énergétique signé au Sapay**

Le contrat d'optimisation énergétique mis en place au Sapay a débuté mi-2020 et a d'ores et déjà permis de redéfinir l'indice de dépense de chaleur du bâtiment (IDC). Un retour sur les optimisations de réglages techniques pour permettre une consommation du bâtiment en cohérence avec le standard énergétique Minergie de l'école est à venir au début 2022.

Le programme de sensibilisation aux économies pour les élèves est encore à finaliser au niveau de la coordination avec le DIP et les institutions. Nous espérons que cette démarche puisse être mise en place dès la rentrée 2022.

## **Nouvelle centrale photovoltaïque sur les toits de Champ-Joly CE et de la Galette**

Suite à la réalisation de la centrale photovoltaïque combinant production solaire et végétalisation, nous avons pu constater un réel succès de reprise de la végétation sur la toiture.

Les bénéfices pour la production électrique et la durée de vie des panneaux est un bon élément, mais nous apercevons également le retour d'une petite biodiversité sur la toiture comme des libellules.

Cette thématique de la combinaison production photovoltaïque et végétalisation de toiture est en cours d'étude par l'HEPIA avec son programme « PV-Plantes ». La toiture de Champ-Joly CE a donc permis un réel cas d'études et l'école propose d'effectuer des analyses sur 2 périodes estivales pour en déterminer des conclusions. Ces rapports nous parviendront donc d'ici à fin 2022.

## **Projet de centrale photovoltaïque avec autoconsommation au ch.de Vers 8**

A la suite de plusieurs mois de discussion avec la coopérative énergétique Enerko, et avec les SIG, il a été décidé de réaliser ce projet de centrale photovoltaïque avec autoconsommation pour les habitants du chemin de Vers 8 sans attendre l'arrivée des compteurs SMART des SIG. En effet, un appel d'offre groupé pour la mise en place de ces compteurs intelligents doit être effectué et de ce fait la mise en place de ces derniers au chemin de Vers 8 ne peut se faire par anticipation. Les compteurs SMART permettent entre autres de mesurer et d'enregistrer en permanence votre consommation et/ou votre production d'énergie. La coopérative, après analyse plus fine, a proposé d'aller de l'avant dans la réalisation de la centrale et a pu obtenir les différentes validations nécessaires (accord Commune, régies, courrier locataires...)

## **Installation d'une chaudière à cogénération de type Stirling à pistons magnétiques à la piscine du Pré-du-Camp**

Rappel : il s'agit d'une chaudière que l'on peut qualifier de révolutionnaire car elle produit de l'électricité en plus de la chaleur (à consommation égale) avec un générateur sans frottement (pistons magnétiques), permettant ainsi au générateur d'avoir une durée de vie aussi longue que celle de la partie chaudière, ce qui n'est pas le cas et le gros défaut des autres chaudières à cogénération (en plus des frais d'entretien élevés). Couplée à une pompe à chaleur, cette chaudière peut fournir en tout cas 2 kWh thermique par kWh de gaz consommé, versus seulement 0.9 kWh thermique pour une chaudière classique. Ainsi, et après une année d'intervention, la chaudière a pu être mise en fonction au cours de l'été. Après quelques périodes de réglages, car il s'agit bien d'un prototype, nous avons pu réaliser une séance inaugurale en date du 22 novembre 2021.

Ce prototype est donc le premier de la sorte à être testé in-situ sur la Suisse Romande. Au total, 5 prototypes ont été réalisés suivant le même schéma et sont en cours d'installation. Il est à noter que la piscine ayant besoin de chaleur toute l'année, c'est donc la seule chaufferie des bâtiments communaux à tourner tout au long de l'année pour produire de la chaleur d'où l'immense intérêt de la mise en place de ce concept.

## **Eclairage public**

Dans le cadre de la réponse à la motion M19-2019 du 18 juin 2019 « Pour un éclairage nocturne moderne, efficient et optimal à Plan-les-Ouates », la rénovation de l'éclairage public est en cours de réflexion au niveau de la mise en place de capteurs de détection et de variation d'intensité lumineuse. En effet, la réalisation du chemin de Riant-Mont et la modernisation de l'installation lumineuse sur ce secteur est en cours d'étude, tout comme les candélabres à détection de présence mis en place dans le quartier du Sapay.

La question de l'éclairage public étant un sujet qui intéresse de plus en plus avec notamment la réalisation chaque année de l'évènement « la

nuit est belle » permettant l'extinction complète de l'éclairage public, ou encore la diffusion du film « Où sont passés les lucioles » lors du festival du film vert.

Il est également judicieux de préciser que le Canton s'est prononcé, le 11 novembre, en faveur de l'extinction de l'éclairage nocturne des enseignes et des bâtiments non résidentiels

## **Ré-audit du label Cité de l'énergie**

La Commune de Plan-les-Ouates a été auditionnée pour le maintien du label cité de l'énergie et a donc pu conserver son label Gold avec une amélioration des différents indicateurs par rapport à l'audit précédent malgré des critères de plus en plus exigeants. La poursuite du travail de coordination avec l'ensemble des services sera un des axes à particulièrement travailler dans la suite de la démarche. La mise en place d'un Plan Climat Communal aura un rôle charnière dans la participation de l'ensemble des services à la thématique énergétique et climatique.

## **Plan Climat Communal**

L'année 2021 a été marquée par une ambition et une volonté d'action sur la thématique du Climat. Après le vote de la motion M22-2019 en janvier 2020 par le Conseil municipal « Plan Climat Communal : il y a urgence à agir ! », la Commune a mis en place les premiers jalons d'un travail qui nécessitera l'intervention de tous les services pendant quelques années à venir. Une présentation du premier travail d'analyse a été effectuée auprès du Conseil administratif fin septembre 2021. Ce travail sera poursuivi avec l'arrivée de notre nouveau délégué à l'énergie, mais également avec l'appui du Service environnement et espaces vert.

## **Bornes de recharge pour véhicules électriques**

La mobilité électrique poursuit sa progression et l'augmentation a encore été bien marquée au cours de l'année 2021. De ce fait, et souhaitant pouvoir encourager nos communiés à franchir le pas de la mobilité électrique, des études pour la

mise en place de bornes de recharges publiques sont en cours suivant un principe de recharge dynamique. Pour se faire, la Commune pense proposer différentes installations en fonction des habitudes de stationnement des usagers, avec la mise en place d'une station de recharge rapide, et d'autres stations implantées stratégiquement pour les recharges classiques.

Cette thématique a également été abordée avec nos régies pour que des dispositifs puissent être mis en place dans nos immeubles du patrimoine financier.

## **Plan directeur des énergies**

En coordination avec le secteur de l'urbanisme dans la mise à jour du plan directeur communal, une mise à jour des indicateurs du plan directeur des énergies a été réalisée au cours du premier semestre de cette année.

L'analyse de ces indicateurs permet entre autres de voir que l'énergie photovoltaïque poursuit son développement tout comme la mise en place

des pompes à chaleur. Sur ces éléments il pourrait être judicieux de poursuivre l'incitation à la transition énergétique auprès de nos habitants avec une possibilité de partenariat avec SIG pour la réalisation d'appels d'offres groupés.



## ENVIRONNEMENT

### Départ de secteur sports

Compte tenu de l'augmentation des activités sportives sur le territoire communal, le secteur sports, faisant initialement partie du Service de l'environnement et des espaces verts, a été détaché pour devenir le Service des sports depuis le 1er avril 2021.

### Protection des batraciens

La Commune, en partenariat avec le Canton, a renforcé le niveau de protection des batraciens (grenouilles, crapauds et tritons) par la mise en place de la réserve naturelle du bois d'Humilly et de l'étang de la Bistoquette. La fermeture provisoire du chemin de l'Abérieu a eu lieu, selon autorisation de l'Etat, du 1er février au 15 avril 2021.

### D 196-2020 – Concept de développement de la biodiversité à Plan-les-Ouates – Étape I

Après l'adoption en 2020 du concept de développement de la biodiversité de Plan-les-Ouates, plusieurs études ont déjà pu être réalisées. Il s'agit de la mise à jour de l'inventaire du patrimoine arboré, du projet Nursery (étude des sites potentiels pour 1 naissance 1 arbre) et de la mise à jour de l'étude GOBG concernant l'installation de nichoirs à oiseaux. Les études se poursuivront durant l'année 2022.

### Les « hôtels à insectes »

Le Service de l'environnement et des espaces verts a installé cette année de nouveaux hôtels à insectes à proximité de trois arrangements floraux communaux. Ces hôtels à insectes ont été intégralement conçus et réalisés sur mesure par le service et participent au maintien de la biodiversité présente sur la commune. Ces belles réalisations ont été pensées avec une thématique spécifique par lieu : au massif d'Arare se trouvent « les maisonnettes », aux Cherpines « les troncs maison » et à l'ancienne école de Saconnex

d'Arve « les alvéoles ». De plus, deux petits hôtels à insectes ont été fabriqués par des classes de l'école du Pré-du-Camp et installés par le service à proximité du Nant-Malet. Finalement, le chalet à insectes se trouvant le long du Mail 2000 continue de jouer pleinement son rôle et de nombreuses abeilles sauvages ont pu y être observées cette année encore.

### L'oiseau urbain

Afin de poursuivre les efforts des dernières années concernant la protection des oiseaux, le Service de l'environnement et des espaces verts a procédé à l'achat d'une trentaine de nichoirs qui viendront très prochainement compléter ceux déjà présents sur le territoire (une cinquantaine). De nombreux oiseaux ont pu être observés à proximité de ces nichoirs cette année ; par leur simple présence ils jouent un rôle complémentaire essentiel dans la lutte contre certains ravageurs (mineuse du marronnier, tigre du platane, chenilles processionnaires, etc.).

## Recensement des fourmis

Le Service de l'environnement et des espaces verts a participé cette année au recensement cantonal des fourmis du canton de Genève. Le but a été d'échantillonner plusieurs espèces de fourmis présentes sur le territoire communal, dans différentes typologies de milieux. Les résultats de cette étude ne sont pas encore connus car le recensement se poursuivra durant l'année 2022 dans certaines zones du canton.

## Lutte pour les organismes nuisibles

Mineuse de marronnier : cette année aucun produit de traitement n'a été utilisé pour lutter contre cet organisme nuisible. Cependant, les marronniers se portent relativement bien (en comparaison avec d'autres marronniers sur le canton). Cet état est lié à l'installation de nichoirs sur le secteur concerné durant les dernières années ainsi qu'aux ramassages des feuilles réalisés chaque année par le service de l'environnement et des espaces verts, deux actions qui permettent de diminuer les populations de mineuses présentes dans ce périmètre.

Moustique tigre : aucune action particulière n'a été entreprise cette année concernant cet organisme nuisible. Un article traitant de cette problématique a toutefois été rajouté sur le site internet de la commune.

Rats : plusieurs demandes de dératisation ont été adressées cette année au Service de l'environnement et des espaces verts par des habitants du quartier de la Redoute. Suite à ces requêtes, plusieurs actions ont été mises en place (observations in situ et analyse de la problématique, collaborations avec Lancy et l'état de Genève, communication avec les habitants concernés, expertise d'une société de dératisation). Le Conseil administratif s'est finalement prononcé défavorablement quant à une action de dératisation sur le domaine tant public que privé.

## Protection de la flore

Plantes envahissantes : la collaboration avec l'état de Genève (OCAN) se poursuit afin de faire disparaître du territoire les foyers de plantes envahissantes. Le Service de l'environnement et des espaces verts se tient à disposition des habitants sur ces problématiques et intervient ponctuellement en cas de nécessité.

Protection des orchidées : la protection des orchidées se poursuit afin de faire perdurer les populations répertoriées sur le territoire communal. Cette protection se concrétise notamment grâce à la gestion différenciée en vigueur sur bon nombre de des espaces verts et par des protections individuelles quand cela est nécessaire. 121 pieds d'orchidées ont été identifiés cette année au cimetière, dont 21 appartenant à une espèce considérée comme vulnérable et menacée.

## Gestion du Vallon de l'Aire

Le Service de l'environnement et des espaces verts est actif dans la gestion du vallon de l'Aire depuis 2019, aux côtés des autres Communes concernées (Lancy, Confignon, Onex, Bernex et Perly) et de l'état de Genève (OU, OCEAU et OCAN). Toutefois, ce n'est qu'en 2021 qu'un vrai processus de gouvernance et de gestion a été mis en place. Celui-ci a été enclenché suite à la réception, en septembre 2020, d'un cahier de 42 doléances adressé par plusieurs associations voulant protéger l'Aire, ses rives, sa plaine et son Vallon. La population locale et les différentes associations concernées demandent au Canton et aux Communes de s'atteler à proposer des solutions pour répondre aux divers enjeux de ce site. Le Service de l'environnement et des espaces verts est partie prenante de cette démarche innovante et participe à l'ensemble des nombreuses séances relatives à la gestion de ce vallon (COFIL, DIRPRO, Groupes de travail et séance publique avec les associations). La participation de la Commune se prolongera encore pendant plusieurs années car la résolution de certaines problématiques nécessite une vision à long terme.

## Déchets

### Campagne « Qui a laissé son chien faire ça ? »

La campagne de sensibilisation aux crottes de chiens « Qui a laissé son chien faire ça ? » n'avait pas eu lieu au printemps 2020 et celle de 2021 démontre la nécessité de poursuivre cette action chaque année. Avec plus de 200 drapeaux posés, les étrons canins sont encore beaucoup trop présents sur le paysage communal.

### Gestion des déchets

Depuis le 1er janvier 2021, la fréquence de levée mensuelle du papier/carton au porte-à-porte a été augmentée, pour proposer deux levées par mois.

### Statistique des déchets

En 2020, Plan-les-Ouates totalisait un taux de recyclage de 54.6% et un poids de déchets incinérables de 176.71 kg/an/habitant. L'augmentation des incinérables s'explique par la période de confinement liée au COVID-19. Beaucoup d'entreprises ont fermé, mais la population a profité de cette période pour trier et évacuer davantage d'objets encombrants et consommer à domicile (commandes en ligne).

Le Plan Cantonal de Gestion des Déchets 2020-2025 (PGD 2020-2025) a pour objectif de :

- Diminuer la quantité des déchets incinérables des ménages (cible 160 kg/hab/an),
- Recycler 80% des déchets urbains des ménages et des entreprises.

### Campagne contre le littering

Des cendriers porte-clefs (format de poche) ont été mis à disposition de la population dans les réceptions des différents accueils des services de l'administration communale afin de lutter contre le littering.

### Campagne PET-Recycling

En avril 2021, PET-Recycling a lancé dans la presse communale sa campagne de sensibilisation contre les erreurs de tri du PET à la source.

## Campagne La P'tite Poubelle verte

---

Une campagne d'affichage ciblant les personnes qui ne veulent pas trier leurs déchets de cuisine ou qui ont abandonné en raison de mauvaises expériences (solidité du sac, odeurs, mouches) est lancée à l'échelle cantonale. Les enjeux du tri des déchets de cuisine et les bonnes pratiques seront rappelés et des astuces proposées, afin de convaincre et parvenir à un changement de comportement.

Les six visuels qui accompagnent la campagne sont à découvrir en annexe du présent rapport.

## D 03-2015 – Concept communal de gestion des déchets – étape IV

---

En novembre 2021, le Conseil administratif a validé le choix des entreprises pour la construction du point de récupération Milice-2. La crise sanitaire liée au COVID-19 a engendré une pénurie des matières premières et des fournitures nécessaires aux adjudicataires, ce qui a reporté le premier coup de pelle au printemps 2022.

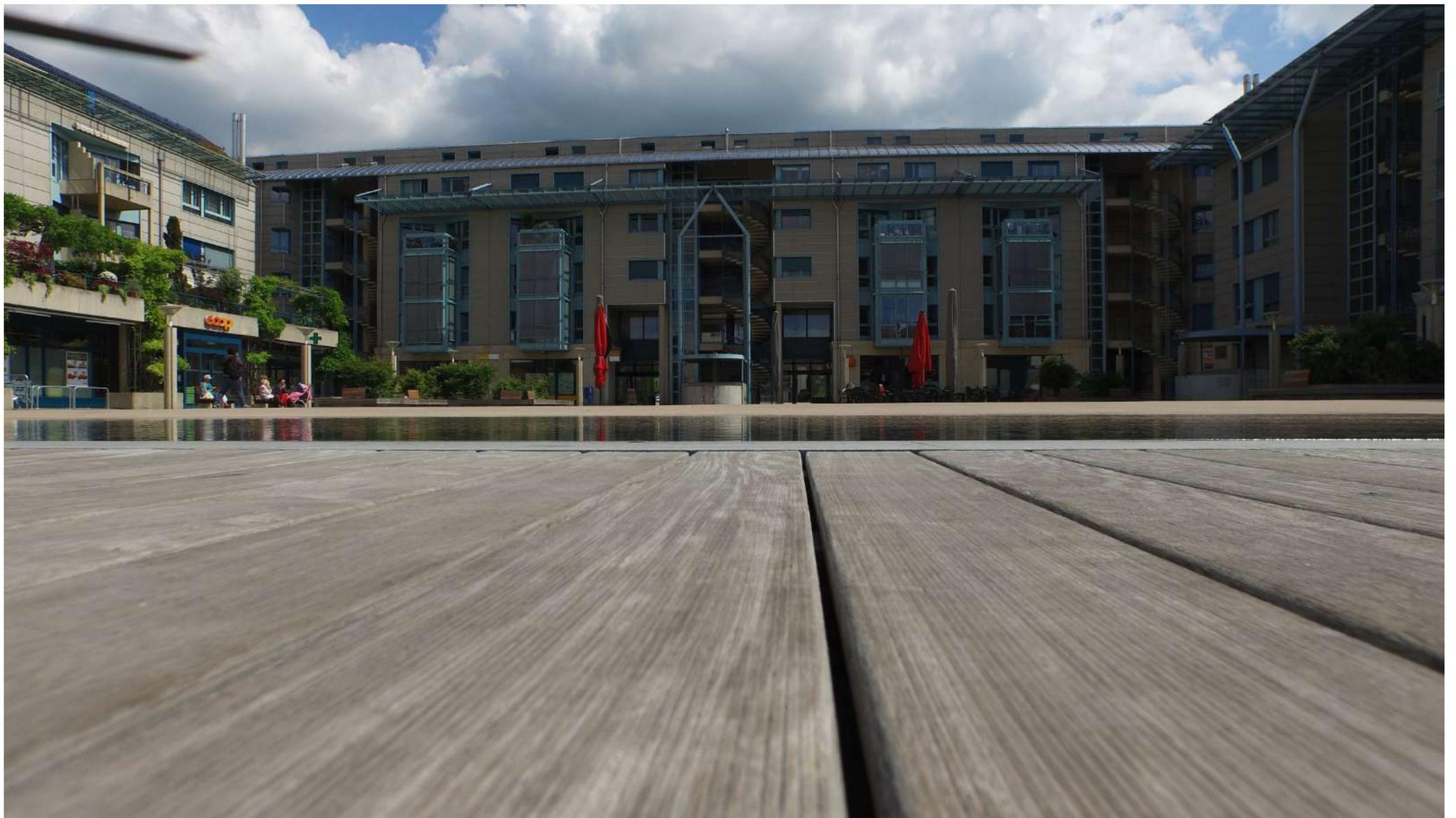
### Nouveaux point de collecte

---

Après la mise en service du premier point de récupération du quartier des Sciers en décembre 2020, le second point de récupération du chemin de l'Essartage, avec son abri pour les objets encombrants et la ferraille, a été ouvert aux habit-

ants dès le 16 avril 2021. Le Vestiaire social a procédé à l'installation des bennes à textiles sur les deux points de récupération en août 2021.

Un nouvel éco-point a également été mis en service en août 2021 par les propriétaires des immeubles du Chemin du Clos/rte du Vélodrome.



## ESPACES PUBLICS

### Patrimoine arboré

#### Inventaire

La mise à jour du patrimoine arboré communal a débuté en 2020 et s'est terminée au printemps 2021.

#### Bois de la Chapelle

Suite aux travaux importants de sylviculture pour la sécurisation du bois qui ont été engagés en 2020 en collaboration avec Lancy, la ré-arborisation forestière a été menée sur le périmètre touché. L'enceinte a été clôturée, ce qui permettra de limiter l'empreinte humaine et la dégradation rapide de ce petit bois, lieu rare dans un environnement urbanisé.

#### Avenue du Millénaire

De nombreux Prunus d'alignement présentent de graves échancrures sur leur tronc et la sénescence de ces arbres est réelle. Dans le cadre du programme et de la stratégie « Nature en ville », l'Etat de Genève, via l'OCAN, propose de prendre en charge intégralement le financement de cette étude. Cependant, le Conseil administratif décide de reprendre le projet à son propre compte pour en avoir la totale maîtrise. Ainsi, l'étude pour la végétalisation et la ré-arborisation de cette avenue prenant en compte les enjeux de changements climatiques, de préservation de la biodiversité et d'amélioration des îlots de chaleur urbains très intense en ces lieux est stoppée et ce projet sera reconsidéré dans le courant 2022. En parallèle, le Conseiller administratif délégué a pris la décision de n'abattre aucun arbre s'il ne présente pas de problème sécuritaire.

#### Prolongement Du Mail 2000

Lors des travaux de prolongement du Mail 2000, le Service de l'environnement et des espaces verts a suivi la replantation des 10 Celtis en jauge depuis une dizaine d'années au champ « Strupler ». Ils ont été replantés dans l'alignement.

### 1 tulipe pour la vie

« Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique. » La commune a pérennisé sa participation en 2021.

## Places de jeux

### **Pre-Du-Camp CM :**

Les structures métalliques ont été intégralement repeintes pendant les vacances scolaires d'été.

## Fontaines

### **Ecole Champ-Joly CM :**

Une deuxième fontaine à distribution d'eau de consommation a été installée dans le préau.

### **Aviateurs :**

Remplacement du système de traitement de l'eau par un procédé ne nécessitant aucun stockage ni manipulation de produit désinfectant, couplé avec un suivi à distance des principales valeurs de la qualité de l'eau, afin de répondre aux normes sanitaires d'un bassin de baignade.

**Mairie :** réfection totale de l'étanchéité du bassin.

## Investissement

La délibération 47-2021 pour l'acquisition de véhicules, machines et agrégats VII a été votée en octobre 2021. Les acquisitions seront effectives dès 2022.



## DURABILITÉ

### Ge-repare & Ge-reutilise

Le projet « ge-reutilise » a été lancé dès le 15 novembre 2021. Celui-ci encourage les consommatrices et consommateurs à louer des objets ou les acheter en seconde main afin de réduire leur empreinte carbone. Coordonné par la ville de Genève et la FRC Genève, en collaboration avec 8

Communes, ce répertoire en ligne met à disposition du public des adresses de commerces, entreprises, associations et marchés réguliers actifs dans la seconde main ou la location d'objets situés sur le territoire des communes partenaires. Vêtements, meubles, outils, vélos, ordinateurs se retrouvent sur [www.ge-reutilise.ch](http://www.ge-reutilise.ch), qui vient compléter le site web jumeau « ge-repare ».

### M 14-2018 – Pour aider les ménages à entretenir leur maison au naturel

La situation liée au COVID-19 a obligé notre administration à suspendre les ateliers programmés au printemps 2021 pour les reporter à l'automne, mais l'évolution de la crise sanitaire a incité notre administration à ne pas honorer ces ateliers par mesures de sécurité.

# Les Comptes 2020

## Bilan au 31 décembre 2020

(à trois positions de nature)

| Bilan au   | 31.12.2019            | 31.12.2020            | Ecart                |
|--|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>1 Actif</b>                                   | <b>557 727 375.72</b> | <b>575 343 816.95</b> | <b>17 616 441.23</b> |
| <b>10 Patrimoine financier</b>                   | <b>419 359 139.69</b> | <b>436 866 874.63</b> | <b>17 507 734.94</b> |
| 100 disponibilités et placements à court terme   | 19 888 255.53         | 13 508 443.20         | 6 379 812.33 -       |
| 101 Créances                                     | 19 066 192.60         | 19 331 700.53         | 265 507.93           |
| 104 Actifs de régularisation                     | 651 284.99            | 61 208 117.11         | 556 832.12           |
| 107 Placements financiers                        | 931 655.00            | 1 011 610.00          | 79 955.00            |
| 108 Immobilisations corporelles PF               | 378 821 751.57        | 401 807 003.79        | 22 985 252.22        |
| <b>14 Patrimoine administratif</b>               | <b>138 368 236.03</b> | <b>138 476 942.32</b> | <b>108 706.29</b>    |
| 140 Immobilisations corporelles du PA            | 133 073 216.26        | 132 661 172.04        | 412 044.22-          |
| 142 Immobilisations incorporelles                | 294 602.97            | 239 136.48            | 55 466.49-           |
| 144 Prêts  | 60 000.00             | 20 000.00             | 40 000.00-           |
| 145 Participations, Capital social               | 933 950.00            | 933 950.00            | 0.00                 |
| 146 Subventions d'investissements                | 4 006 466.80          | 4 622 683.80          | 616 217.00           |
| <b>2 Passif</b>                                  | <b>557 727 375.72</b> | <b>575 343 816.95</b> | <b>17 616 441.23</b> |
| <b>20 Capitaux de tiers</b>                      | <b>118 091 943.54</b> | <b>123 303 651.82</b> | <b>5 211 708.28</b>  |
| 200 Engagements courants                         | 6 861 671.78          | 25 013 912.01         | 8 152 240.23         |
| 201 Engagements financiers à court terme         | 12 112 825.00         | 20 000 000.00         | 7 887 175.00         |
| 204 Passifs de régularisation                    | 1 404 650.70          | 1 049 618.10          | 355 032.60-          |
| 205 Provisions à court terme                     | 1 493 016.64          | 542 698.29            | 950 318.35-          |
| 206 Engagements financiers à long terme          | 82 682 800.00         | 74 146 375.00         | * 8 536 425.00-*     |
| 208 Provisions à long terme                      | 2 800 000.00          | 1 814 069.00          | 985 931.00-          |
| 209 Engagements envers les financements spéciaux | 736 979.42            | 736 979.42            | 0.00                 |
| <b>29 Capital propre</b>                         | <b>439 635 432.18</b> | <b>452 040 165.42</b> | <b>12 404 732.95</b> |

## Compte de résultat par fonction

|                                     | Compte 2019  | Budget 2020  | Compte 2020  |
|-------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>0 Administration générale:</b>   |              |              |              |
| - charges                           | 18 136       | 19 327       | 17 681       |
|                                     | 213.09       | 098.00       | 907.64       |
| - Revenus                           | 10 248       | 10 290       | 9 788 166.14 |
|                                     | 151.80       | 705.00       |              |
| <b>1 Ordre et sécurité publique</b> |              |              |              |
| - charges                           | 3 777 742.51 | 4 091 563.00 | 3 586 430.59 |
| - revenus                           | 1 707 084.91 | 1 750 490.00 | 1 226 104.66 |
| <b>2 Formation</b>                  |              |              |              |
| - charges                           | 9 208 238.21 | 8 789 140.00 | 8 641 311.27 |
| - revenus                           | 951 440.05   | 984 071.00   | 922 715.90   |
| <b>3 Culture, sports et loisirs</b> |              |              |              |
| - charges                           | 13 234       | 13 283       | 12 367       |
|                                     | 449.74       | 489.00       | 186.14       |
| - revenus                           | 1 211 852 25 | 1 251 720 00 | 1 202 825 65 |

|   | Compte 2019  | Budget 2020  | Compte 2020   |
|---|--------------|--------------|---------------|
| - revenus   | 0            | 0            | 0             |
| <b>5 Sécurité sociale</b>                           |              |              |               |
| - charges   | 12 134       | 11 869       | 12 371        |
|   | 504.01       | 779.00       | 316.72        |
| - revenus   | 1 784 761.25 | 2 014 576.00 | 2 203 281.05  |
| <b>6 Transports et télécommunications</b>           |              |              |               |
| - charges   | 2 374 284.83 | 2 466 652.00 | 2 348 721.25  |
| - revenus   | 1 169 584.27 | 1 012 980.00 | 985 400.35    |
| <b>7 Environnement et aménagement du territoire</b> |              |              |               |
| - charges   | 4 034 484.27 | 4 183 170.00 | 4 180 673.01  |
| - revenus   | 625 491.70   | 1 246 950.00 | 639 920.17    |
| <b>8 Economie publique</b>                          |              |              |               |
| - charges   | 251 387.90   | 269 742.00   | 265 346.40    |
| - revenus   | 1 739 169.50 | 1 611 000.00 | 1 825 610.34  |
| <b>9 Finances et impôts</b>                         |              |              |               |
| - charges   | 20 113       | 21 282       | 21 339        |
|   | 155.17       | 243.00       | 421.74        |
| - revenus   | 66 600       | 64 739       | 76 547        |
|   | 505.74       | 957.00       | 626.75        |
| <b>Total général avec imputations internes</b>      |              |              |               |
| - charges   | 83 443       | 85 728       | 82 937        |
|   | 525.13       | 879.00       | 918.06        |
| - revenus   | 86 171       | 84 905       | 95 342        |
|   | 042.47       | 459.00       | 651.01        |
| - excédents de revenus                              | 2 725 517.34 | 823 420.00-  | 12 404 732.95 |
| <b>Total général sans imputations internes</b>      |              |              |               |
| - charges   | 73 641       | 75 671       | 73 449        |
|   | 180.23       | 279.00       | 920.16        |
| - revenus   | 76 368       | 74 847       | 85 853        |
|   | 697.57       | 859.00       | 653.11        |
| - excédents de revenus                              | 2 727 517.34 | 823 420.00-  | 12 404 732.95 |

## Compte de résultats par nature

|                          | Comptes 2019        | Budget 2020        | Compte 2020          |
|--------------------------|---------------------|--------------------|----------------------|
| Charges d'exploitation   | 68 919 959.78       | 70 782 024.00      | 68 992 877.91        |
| Revenus d'exploitation   | 68 989 771.07       | 61 247 253.00      | 70 988 356.27        |
| Résultats d'exploitation | 69 811.29           | 9 534 771.00-      | 1 995 478.36         |
| Résultat financier       | 9 277 939.96        | 8 711 351.00       | 10 409 254.59        |
| Résultat opérationnel    | 9 347 751.25        | 823 420.00-        | 12 404 732.95        |
| Résultat extraordinaire  | 6 620 233.91-       |                    |                      |
| <b>Résultat total</b>    | <b>2 727 517.34</b> | <b>823 420.00-</b> | <b>12 404 732.95</b> |

## Compte des investissements

|  | <b>Compte 2019</b>  | <b>Compte 2020</b>   | <b>Ecart</b>        |
|--|---------------------|----------------------|---------------------|
| Economie publique                          | 175 183.68          | 312 339.60           | 137 155.92          |
| Finances et impôts                         | 7 930.00            |                      | 7 930.00-           |
| <b>Recettes</b>                            | <b>135 465.15</b>   | <b>738 787.90</b>    | <b>603 322.75</b>   |
| Administration générale                    | -                   | -                    | 0                   |
| Ordre et sécurité publique                 | -                   | -                    | 0                   |
| Formation                                  | 7 000.00            | 707 748.00           | 700 748.00          |
| Culture, sport et loisirs                  | -                   | -                    | 0                   |
| Sécurité sociale                           | -                   | -                    | 0                   |
| Transports et télécommunications           | -                   | -                    | 0                   |
| Environnement et aménagement du territoire | 28 535.15           | -                    | 28 535.15-          |
| Economie publique                          | 92 000.00           | 31 039.90            | 60 960.10-          |
| Finances et impôts                         | 7 930.00            | -                    | 7 930.00-           |
| <b>Investissements nets</b>                | <b>5 410 055.29</b> | <b>10 000 445.73</b> | <b>4 590 390.44</b> |





## ORGANISATION INTERNE

### Prestations de l'accueil

L'accueil de la Mairie se tient à la disposition de la population non seulement pour fournir des informations mais également diverses prestations comme la vente d'abonnements pour la piscine, la location de salles, etc. selon le tableau ci-après :

| Prestations                                    | Nombre |
|--|--------|
| Cartes d'identité adulte                       | 332    |
| VCartes d'identité enfant                      | 186    |
| Documents délivrés pour l'OCPM                 | 233    |
| Locations régulières des salles de la commune  | 89     |
| Locations ponctuelles des salles de la commune | 451    |

### Prestations

Remise de Chèques sports  
Remise de Chèques culture

### Nombre

135/160  
76/84

pages de la Mairie dans le journal de l'association des intérêts de Plan-les-Ouates «Plan-les-Infos». Elle a également assuré l'édition annuelle du calendrier communal et créé les cartes de vœux du Conseil administratif.

### L'informatique

Le parc informatique de la Commune est composé de 149 ordinateurs, 29 imprimantes et 17 photocopieuses.

### Les ressources humaines communales

Texte manquant

### La communication

Dans un souci d'économies et de réduction des impacts sur l'environnement, la Commune a édité trois numéros du magazine «Ouverture sur Plan-les-Ouates » au lieu de quatre et privilégie désormais les publications sous forme numérique. Elle a aussi publié quatre éditions des



## Remerciements

Conformément à la loi sur l'administration des Communes, le Conseil administratif présente son rapport portant sur l'année 2021. Ce dernier a pour objectif de résumer l'ensemble des activités de l'administration communale pour l'année écoulée.

Le Conseil administratif tient aussi à remercier les collaboratrices et collaborateurs qui ont mis toutes leurs compétences au service de la Commune.